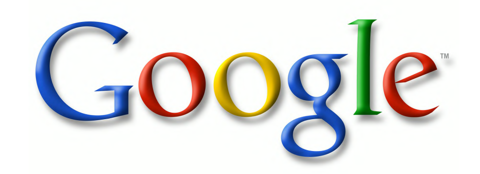
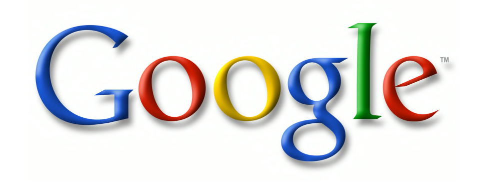
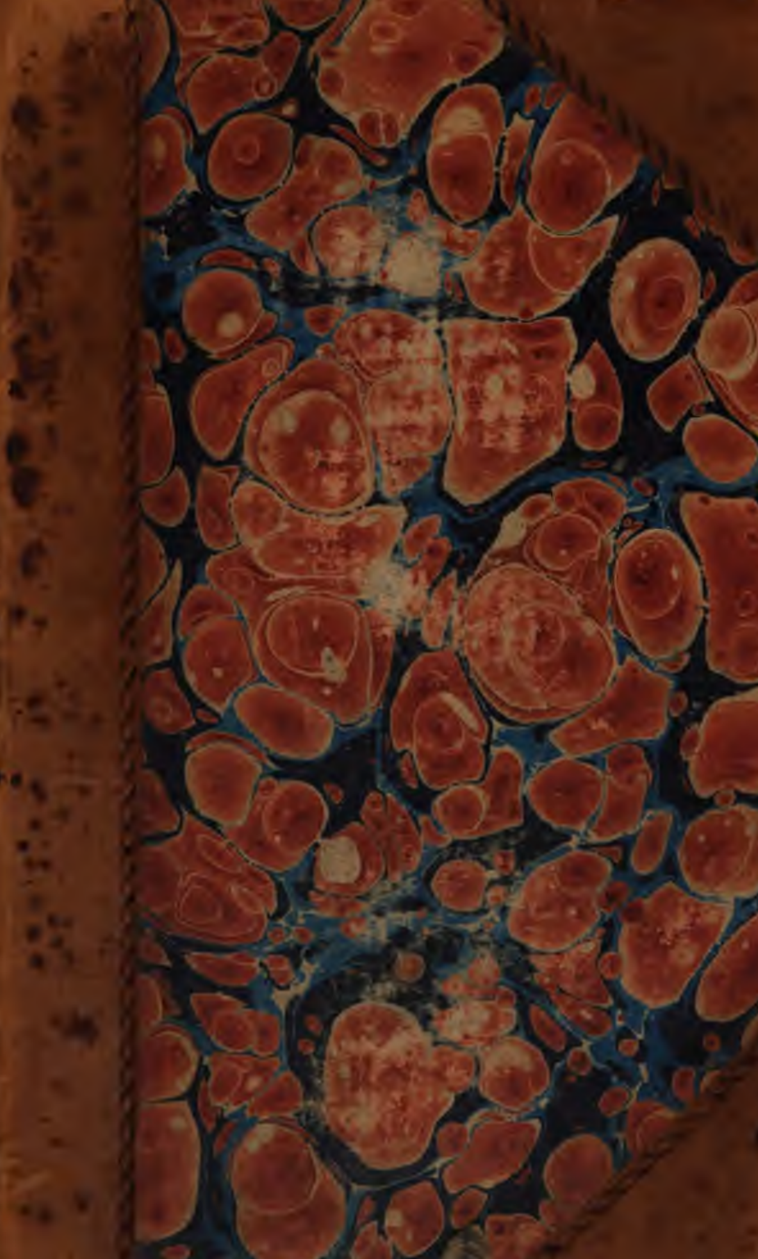








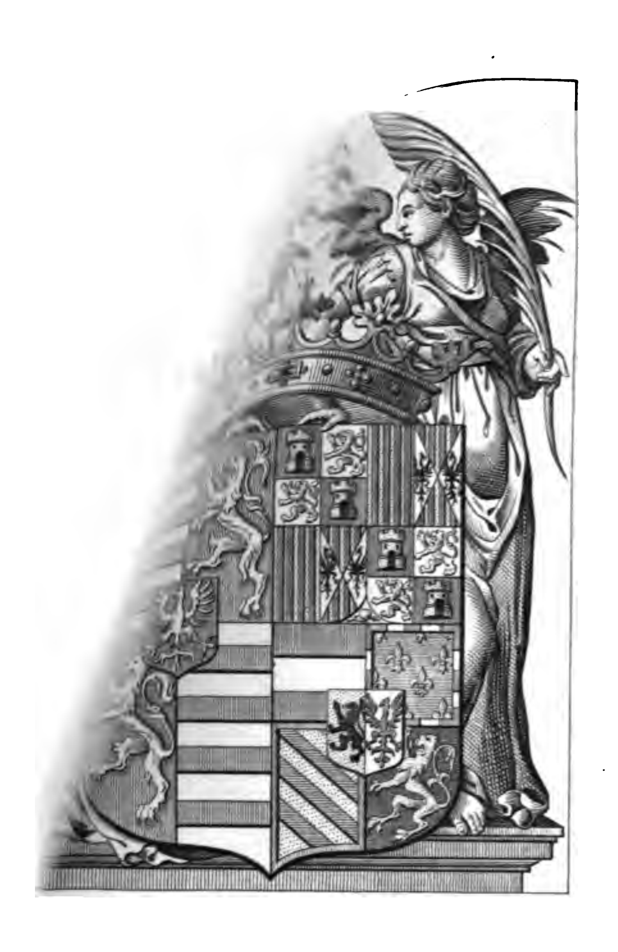
# ANNUAIRE

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imprimerie de D. evingne et G. rt.



# ANNUAIRE

DE LA

# LIOTHÈQUE ROYALE

## DE BELGIQUE,

PAR LE CONSERVATEUR

**Baron De Reiffenberg,**

Chevalier des ordres de Léopold, de St-Jean de Jérusalem et du Christ; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, des Académies royales de Bruxelles, Berlin, Turin, Stockholm, Madrid; des associations savantes de Londres, Batavia, Rhode-Island, Iéna, Leipzig, Fribourg, Paris, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Évreux, Amiens, Rouen, Boulogne-sur-mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Leyde, Utrecht, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc.; des sociétés des bibliophiles de Belgique, des bibliophiles français, des bibliophiles de Mons, de ceux de CAMDEN-SOCIETY et de Stuttgart, etc.; membre et secrétaire de la commission royale d'histoire, etc.

Première annee.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1840

# AVERTISSEMENT.

On se propose d'offrir annuellement au public un volume pareil à celui-ci. Chacune de ces publications contiendra, avec un exposé de la situation de la Bibliothèque royale, des notices sur ce qu'elle renferme de rare ou de curieux, des recherches sur les anciennes bi-

bliothèques du pays, des renseignemens sur celles qui existent actuellement, des articles biographiques sur les bibliographes, les artistes et les écrivains belges, avec des mélanges bibliologiques. Rien de ce qui appartient à la connaissance des livres, et même à celle des médailles, des cartes, des plans et des estampes, surtout dans leurs rapports avec la Belgique, n'en sera exclu.

---

# INTRODUCTION.

---

## De l'Amour des livres en Belgique [1].

Des érudits qui craignaient de tronquer leur sujet se sont fait un devoir, en traitant des bibliothèques et de l'histoire littéraire, de remonter avant le déluge. Joachim-Jean Maderus et Jacques-Frédéric Reimmann [2]

[1] Cette dissertation est un autre travail que celui qui est inséré en tête du 1er vol. des *Archives philologiques*.

[2] Joach.-Joan. Maderus, *De Scriptis et Bibliothecis antediluvianis*, en tête du recueil *De Biblioth. atque Archivis*, Helmstadii, 1666, in-4o. — *Ibid.*, curante

ont eu de ces scrupules et se sont imaginé qu'ils ne prendraient point les choses d'assez haut, s'ils ne commençaient avec la création du monde. Il sera sans doute permis à nous, qui n'avons point la science de ces messieurs, de rester dans des bornes plus étroites. Nous n'irons pas même jusqu'aux bardes des Germains, nos premiers ancêtres, et dont le faux Klaas Kolyn, cet insidieux enfant de Corneille Van Alkemade, dit avoir vu les chants conservés, au XIVe siècle, dans l'abbaye d'Egmond, parce que les bardes n'auraient vraisemblablement pas été reçus dans une société de bibliophiles, et que cette époque est d'ailleurs trop enveloppée de ténèbres.

S'il était vrai, ainsi que l'assuraient récemment plusieurs écrivains de l'endroit, que Charlemagne eût vu le jour en Belgique, il pourrait être considéré comme le premier des bibliophiles belges, et naturellement ce ne serait pas sans orgueil que nous nous placerions sous un pareil patronage. Ce grand homme, qui poliçait ses barbares compatriotes, arrêtait les invasions du Nord et du Midi, et tentait de reconstruire l'empire romain, trouvait encore du temps pour fonder des écoles et des bibliothèques, et pour s'occuper de la correction chirographique. Par un capitulaire rendu à

A. Schmidt, 1702-3, in-4o.— Jac.-Isid. Reimmann's *Versuch einer Einleitung in die Historiam litterariam antediluvianam*, Halle im Magdeb., 1709, in-8o. — *Du goût des Belges pour les livres avant le XVIIe siècle*, dans nos *Archives philologiques*, I, 3.

Aix-la-Chapelle, il ordonne que les écoliers soient pourvus de livres soigneusement corrigés : recommandation qui ne serait pas inutile aujourd'hui et à laquelle quelques-uns de nos plus élégans typographes ne feraient pas mal de prêter attention. *Sed et libros catholicos bene emendatos habeant*, dit-il, *quia sæpe, dum bene aliquid Deum rogare cupiunt, per inemendatos libros male rogant. Et pueros vestros non sinite eos, vel legendo, vel scribendo, corrumpere.* Il ajoute : *Et si opus est evangelium, vel psalterium et missale scribere, perfectæ ætatis homines scribant cum omni diligentia* [1].

Un document presque aussi ancien montre quelles pouvaient être alors les richesses littéraires d'un puissant seigneur : c'est le testament fait en 837 par le comte Everard, le fondateur de l'église de Cisoing dans le diocèse de Tournai, et le gendre de Louis le Pieux [2]. Il est facile de comprendre que les livres de piété tenaient la première place dans sa bibliothèque et y étaient en majorité. En voici le catalogue en entier, attendu l'importance de ce renseignement et sa date reculée. Everard lègue à ses divers héritiers : un évangile, orné d'or, un missel et un lectionnaire d'or et d'argent, un évangile, un lectionnaire, un missel, un *commentaire*, un antiphonaire, et les ouvrages de Sma-

[1] Sirmond, *Concil. Gall.*, II, 152.

[2] Nous avons fait usage de cette pièce dans la seconde partie de notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, p. 125. Elle a été publiée par A. Le Mire, *Opera dipl.*, I, 19-22.

ragde, abbé de Saint-Michel, au diocèse de Verdun [1], revêtus d'ivoire, des livres de musique (*tabulas* [2] *ad canendum*), recouverts d'argent et d'or, un évangile monté en argent, un psautier double, le traité de saint Augustin *De verbis Domini*, le livre de la loi des Francs, des Ripuaires, des Lombards, des Allemands et des Bavarois; un livre de l'art militaire, un autre sur diverses matières commençant par Élie et Achab; des traités de l'utilité de la pénitence, des constitutions des princes et des édits des empereurs; les *synonymes* d'Isidore de Séville, le *Livre des quatre vertus*, l'Évangile, un *Bestiaire* [3]; *Cosmographia philosophi ethici*; un psautier écrit en lettres d'or, *cum auro scriptum*; *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et une autre copie de son traité *De verbis Domini*; les *Gestes des papes*, ceux des Francs, les ouvrages des évêques Isidore, Fulgence, Martin, un livre d'Ephrem [4], un second

[1] Il florissait vers 810; *voy.* G. Cave, II, 6, 7; Lebeuf, *De l'état des sciences sous Charlemagne*, dans la Collection de Leber, XIV; 326-27, note.

[2] C'est de là que sera venu le mot *tabulature* pour *partition*.

[3] Nous avons traduit ainsi *liber bestiarum*, parce que cette traduction était consacrée dans le moyen âge; le *Bestiaire*, le *Lucidaire*, le *Volucraire*, etc.

*Notices et extr. des man. de la bibl. du roi*, à Paris, V, 267, 275.

[4] Sans doute *Saint Ephraïm*, ou Ephremus, qui florissait vers 370. Il y eut aussi, au VIe siècle, un Saint Ephraïm, surnommé *minor* ou le jeune, patriarche d'Antioche.

exemplaire des *synonymes* d'Isidore, un ou plusieurs ouvrages intitulés : *Liber glossarum, explanationes dierum;* un troisième psautier, une *Exposition sur les épîtres de saint Paul*, un troisième exemplaire de saint Augustin, *De verbis Domini;* son commentaire sur Ezéchiel, un *Lectionarium de epistolis ac evangeliis*, écrit en lettres d'or; la *Vie de saint Martin;* Anianus [1], sept livres d'Orose, saint Augustin, saint Jérôme, un psautier avec son exposition, Smaragde, un *Collectaneum*, Fulgence, un missel quotidien, une *Vie de saint Martin*, la *Physionomie* du médecin Lopus [2], l'*Ordre des premiers princes*, les *Vies des Pères*, le livre de la *Doctrine de saint Basile*, Apollonius [3], un nouvel exemplaire des *synonymes* d'Isidore; un missel, un livre commençant par le sermon de saint Augustin sur l'ivresse, la loi des Lombards, le livre d'Alcuin au comte Widon, un missel, un passionnal, un

[1] Conseiller d'Alaric-le-Jeune, roi des Visigoths.

Fabricii *Bibl. latina*, ed. Lips. III, 493, et *Bibl. med. ætatis*, I, 290, 291.

Saxii *Onomasticon*, II, 14.

[2] J.-F. Blumenbach n'en dit rien dans son *Introd. in Hist. medicinæ litterariam*, Gotting., 1786, in-8°. J.-A. Vanderlinden, J.-A. Murray, J.-B. Monfalcon, M. Lipenius, Symph. Champier, Haller, etc., gardent le même silence.

[3] Est-ce Apollonius, fils d'Archibius et grammairien, Apollonius Dyscolus, Apollonius Pergæus, Apollonius de Rhodes ou Apollonius de Thyane, ou quelque autre encore du même nom?

livre d'oraisons avec les psaumes, un traité de la prière, une autre transcription du *Traité des quatre vertus*, enfin l'*Enchiridion* de saint Augustin.

On remarquera que parmi ces livres, collection considérable pour le temps, ne se trouve aucun classique, quoiqu'il soit probable que les classiques latins, malgré l'abandon auquel la décadence des études, les mœurs nouvelles, les idiomes vainqueurs et les idées religieuses les avaient condamnés, existaient dans leur intégrité aux neuvième, dixième et onzième siècles, et que si on a à regretter quelques productions de la littérature latine, c'est aux siècles suivans qu'elles ont été perdues ou anéanties.

Louis le Débonnaire et Charles le Chauve accordèrent aussi protection aux lettres; sous ce dernier prince, Hilduin eut la garde de la bibliothèque palatine que l'on augmentait souvent de livres nouveaux [1].

Le fameux Gerbert, archevêque de Reims en 992, souverain pontife en 999, Gerbert, à cause de sa science soupçonné de magie, et dont l'esprit profondément symbolique de son temps fit une espèce de Théophile ou de Faust, envoya dans toute l'Europe pour rassembler les élémens d'une bibliothèque, et paraît n'avoir pas vainement exploré la Belgique. Il écrit, en effet, dans ces termes à Ecbert, abbé de St-Martin de Tours :

[1] Goujet, *De l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert*. Coll. de Leber, XIV, 391.

*Bibliothecam assidue comparo, et sicut Romæ dudum et in aliis partibus Italiæ, in Germania quoque et Belgica, scriptores auctorumque exemplaria multitudine nummorum redemi, adjutus benevolentia et studio comprovincialium*[1].

Une épée, une *brugne*[2], un heaume bien trempés, un bon cheval de bataille devaient plaire davantage aux farouches conquérans des Gaules et à leurs fils que tous les livres du monde. Les manuscrits les plus nombreux et les plus dignes d'être recherchés se conservaient alors dans les cloîtres, où ils étaient mieux qu'ailleurs à l'abri du pillage et des mépris destructeurs de l'ignorance, et où leur transcription constituait souvent un travail imposé par la règle.

Parmi les monastères du onzième siècle qui, après les affreux ravages des Normands auxquels on peut imputer la perte de tant de monumens, se distinguè-

[1] Epist. 44. Cas. Ph. Mouskes, II, XXXIII, 122-128 et note sur le vers. 15,442.

[2] Le mot *brunia* est employé dans le testament d'Everard pour cuirasse. C'est le scandinave *brynja;* gothique, *brunjo;* anglo-saxon, *byrn,* harnais en général. M. L.-G. Visscher, qui traite avec rudesse des écrivains qui ne sont pas toujours coupables des vétilles qu'il leur reproche, a pris le mot flamand *bronie,* employé dans le roman de *Ferguut,* pour *broeck,* en latin *bracca,* en français *braie.* Mais M. J.-H. Halbertsma a relevé cette erreur dans le *Letterbode* du 23 nov. 1838, pp. 377-381. *Voy.* notre Commentaire sur le roman en vers de *Gilles de Chin,* dans les *Monumenta Hannoniæ.*

rent sous ce rapport, on cite celui de St-Hubert [1], dans les Ardennes. On a même retenu les noms de ses plus habiles copistes, Gislebert, Étienne, Remi, Rodulphe, Foulques. Celui-ci, revêtu de la dignité de préchantre, avait un talent particulier pour peindre les lettres capitales et les entrelacer de fleurons et de figures [2], sorte de dépense que les moines de Cîteaux reprochaient à ceux de Cluny, au XII^e^ siècle [3]. Robert était chargé du soin de la bibliothèque [4] ou, comme on s'exprimait alors, remplissait l'*officium armarii vel armariatus*. Chapeaville disait en 1612 : *Gratias ago... Nic. de Fanson, monasterii S. Huberti in Arduenna abbati... ex cujus monasterio præstantissimum exemplar autographum Ægidii in membranis descriptum, et ad multas difficultates... superandas opportunissimum, mutuo accepimus* [5]. Cette collection était encore fort riche quand les bénédictins Martenne et Durand y vinrent en 1725. Le *Grégoire de Tours* et le *Bède* de St-Hubert sont aujourd'hui à la bibliothè-

[1] Nous en publions le *Cantatorium* dans nos Monumens du Hainaut, de Namur et de Luxembourg.

[2] Lebeuf, *Dissertation sur l'état des sciences de* 1031 *à* 1354. Coll. de Leber, XV, 81.

[3] Lebeuf, *ib.*, XV, 81.

[4] *Histoire littéraire de la France*, VII, Disc. prél. 25 ; *Recherches sur la conservation des auteurs profanes au moyen âge*, par Joseph Poujoulat (en partie d'après l'abbé Lebeuf), Revue de Paris, t. VII.

[5] *Præf. ad Gesta Pontif. Leod.*

que de Namur [1]. Au même siècle l'abbé Olbert, désireux de former une bibliothèque dans l'abbaye de Gemblours, amassa plus de cent volumes, tant de l'Écriture sainte que des écrivains ecclésiastiques, et cinquante des auteurs profanes [2]. Érasme recourut avec succès à ce dépôt. Un mortel heureux, qui n'est pourtant ni un roi ni une notabilité de la finance, cette autre royauté de notre siècle, a recueilli la plus précieuse relique, l'original du chronographe Sigebert, devant lequel le savant Schoepflin et le ministre Neny, dans un noble enthousiasme de bibliomane, se mirent jadis à genoux [4].

Toujours vers le même temps, le couvent de Saint-Martin, à Tournai, saccagé par les Normands, fut rétabli et brilla d'une nouvelle splendeur. Sous le gouvernement d'Odon, abbé en 1092, les lettres y refleurirent encore, et douze des plus jeunes cénobites, sous la surveillance d'un des moines les plus savans, furent uniquement employés à transcrire les auteurs anciens et modernes. Ils s'acquirent une si grande réputation d'exactitude et de fidélité, que leurs co-

[1] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, I, 291, 292.

[2] *Histoire littéraire de la France*, VII, Disc. prél., p. 20, 143. Texte 592-578 (598); Foppens, *Bibl. belg.*, 931.

[3] M. le docteur Baude de Gemblours. Introd. du 1er vol. de Ph. Mouskes, XVI, XVII.

[4] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de Belgique*, II, 134. *Archives philol.*, I, 63-64.

pies servaient à corriger celles qu'on faisait ailleurs. Il n'était pas jusqu'aux tables à l'usage des copistes qui ne fussent artistement travaillées et d'une commodité singulière [1].

La bibliothèque de Saint-Martin reçut de tels accroissemens, que Vincent de Beauvais, l'encyclopédiste du moyen âge, ayant obtenu de saint Louis l'autorisation de visiter les diverses bibliothèques du royaume, avoua qu'il n'en avait point trouvé qui contînt plus de bons livres en tous genres que celle de Saint-Martin de Tournai [2] Les paroles de Li Muisis à cette occasion méritent d'être rapportées : *Habebat dictus frater Vincentius a domino rege auctoritatem videndi librarias in regno Franciæ; et contigit quod venit in nostro monasterio Sancti Martini dictus frater et aperta est ei libraria, et vidit omnia sicut suæ placita fuit voluntati, unde audivi a prædecessoribus nostris antiquis et viventibus tunc temporis, quod dictus frater dixerat quod in nullo monasterio cujuscumque ordinis invenerat tam bonos libros et sufficientes, tam bona et vera originalia, moralia, et antiquas historias, sicut invenerat in nostra libraria* [3]. Ce qui restait de

[1] *Histoire littéraire de la France*, VII, Disc. prél., 96, 97, 155. Introd. au 1er vol. de Ph. Mouskes, p. XXI. Lebeuf, *De l'état des sciences en France de* 1031 *à* 1314, Coll. de Leber, XIV, 480.

[2] *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale* (de Paris), II, 217.

[3] Éd. de M. Goethals-Vercruysse, p. 3.

tous ces précieux *codex*, ce qui en avait échappé au ravage des révolutionnaires, aux cartouches des artilleurs et aux cornets des apothicaires, a passé chez l'opulent baronnet sir Thomas Phillips à Middlehill.

L'abbé Lietbert travailla à augmenter la bibliothèque de St-Trond [1].

Aux dixième, onzième et douzième siècles, quelques savantes lueurs brillèrent dans le petit pays de Liége, où les étrangers affluaient pour s'instruire. Folcuin, qui vivait sous l'évêque Notger, et qui fut élu abbé de Lobbes en 966, dota son monastère d'une bibliothèque que M. de Villenfagne qualifie de *magnifique*. Elle devint malheureusement la proie des flammes. On ne trouvait plus à Lobbes, en 1788, qu'un manuscrit considérable que M. de Villenfagne a vu et admiré : c'était une bible latine de toute beauté, sur vélin, en deux grands volumes in-folio. Elle avait 800 ans d'antiquité. Ce superbe manuscrit était au concile de Trente, lorsqu'un incendie consuma la bibliothèque de Lobbes [2].

Les abbayes d'Afligem, de Corsendonck, de Groenendael, de Rouge-Cloître, de Bonne-Espérance, d'Hasnon, de Cambron, de Liessies, des Dunes, d'Audenburg, de St-Amand, de St-Pierre de Gand, d'Anchin, de Marchiennes, en un mot la plupart des mai-

[1] *Hist. litt. de la Fr.*, VII, Disc. prél., 30.

[2] Villenfagne, *Mélanges*, Liége, 1788, p. 228, note 69 ; *Archiv. philolog.*, I, 69-70.

sons religieuses possédaient des bibliothèques plus ou moins abondamment fournies. Celle de Tongerloo, où les Bollandistes trouvèrent pendant trop peu de temps un refuge généreux et paisible, et qui était, en 1628, sous la direction d'Adrien Stalpart, offrait pour ornement une longue inscription latine, qui en contenait l'éloge et en annonçait le but. Sweertius la rapporte en entier; en voici seulement les dix derniers vers[1] :

Huc ades, o quisquis, discendi raptus amore,
Quæris quæ docti composuere viri.
Invenies sacri quæcumque oracula vates
Afflati summo præcinuere Deo :
Sive latina cupis, seu græca revolvere, fonte
Hæc velute largo bibliotheca dabit.

L'abbaye de Vicogne, près Valenciennes, possédait, suivant Sweertius et Hottingerus, une bibliothèque digne d'admiration : *bibliotheca stupenda.* Ils ajoutent qu'Alexandre Farnèse, l'ayant visitée, affirma qu'il n'avait rien rencontré de pareil en Italie. Les iconoclastes livrèrent aux flammes ce dépôt inestimable, accumulé pendant plusieurs siècles[2].

[1] *Elenchus præcipualium orbis bibliothecarum,* en tête de l'*Athenæ Belgicæ,* p. 54; *Archiv. philolog.*, I, 79.

[2] Sweertius, *Ath. Belg.*, 54; Hottinger, *Bibliothecar. quadripartitus*, Tiguri, 1664, 27; *Archives philologiques,* I, 80.

Lorsque l'on sort de Louvain par la porte de Tirlemont, on voit poindre à droite du chemin de fer l'élégant clocher de l'abbaye du Parc, de l'ordre des Prémontrés, fondée vers 1129 et nouvellement restaurée. Là se gardait une belle bibliothèque, dont les débris furent vendus le 28 octobre 1829 chez le libraire Baumans, à Louvain. Simon, premier abbé du Parc, fit transcrire la bible sur parchemin en trois énormes billots, à moins que l'auteur de l'histoire de cette abbaye ne confonde les actes de Simon avec ceux de son successeur. Celui-ci, qui se nommait Philippe, voulait que ses religieux fussent instruits dans toutes les sciences sacrées, du moins telles qu'on les concevait alors. Dans ce dessein, il fit copier à grands frais des infortiats sur parchemin. Il avait destiné spécialement aux lectures du réfectoire six gros volumes, dont les trois premiers renfermaient aussi la bible, écrite en 1148 [1]. Elle était restée dans la maison jusqu'en 1829, qu'elle passa en Angleterre, musée immense et trop bien fermé des curiosités du continent. On avait

[1] On est fondé à croire que cet exemplaire est le même que celui attribué à Simon, et qu'il y a double emploi dans la relation de L. D. P., car dans sa table des matières, à propos de la prétendue bible de 1140, il renvoie à la page 32, où on en parle en effet, et à la page 463 où il n'est question que de celle de 1148; d'ailleurs, les catalogues et la notice détaillée donnés par L. D. P. lui-même se taisent sur cette copie de 1140, quoique cet écrivain dise qu'elle subsistait encore de son temps.

Les chanoines réguliers de Tongres procurèrent à Chapeaville des exemplaires d'Hariger, d'Anselme, de Gilles d'Orval, d'Hocsem et de *Rodulphus de Rivo.* Il remercie, à cette occasion, Guillaume Herkenroede, prieur de cette maison [1].

Malgré l'intérêt de semblables détails (nous ne parlons que pour les amateurs de livres), on n'exigera pas que nous tracions un tableau complet de tous nos trésors en ce genre au moyen âge. Les anciens catalogues sont un renseignement du plus haut prix; ils constatent souvent l'existence d'auteurs inconnus, et fournissent un moyen de calculer la statistique intellectuelle des différentes périodes. Nous avons donné, à la fin du premier volume de notre édition de Philippe Mouskes, de longs extraits d'un catalogue de St-Amand, et nous nous efforçons de réunir, dans les bulletins de la commission royale d'histoire, le plus possible de documens de cette classe. Nous désirerions y joindre le catalogue des manuscrits de Lobbes, dressé jadis par Folcuin, et le travail de Jean Bunde-

— de l'abbaye de Wausors, II, 279.
— des Récollets de St-François-le-beau-Lieu, sur la rive droite de la Sambre, II, 330.
— de l'abbaye d'Alne, II, 348.
— de l'abbaye de St-Hubert, III, 21.
La bibliothèque publique de Liége, IV, 1.
Celle du cardinal de Sluse, V, 134.
(Introd. au 1er vol. de Ph. Mouskes, p. XLI.)

[1] *Præf.*

Virgile, les poëtes satiriques, Arator, Sedulius. Et ce qu'il y a de plus singulier dans cet abbé, c'est qu'il employa aussi des religieuses pour écrire différens livres de la bible et des SS. PP. [1]. »

Liége, qui eut une école célèbre au dixième siècle, avait vu se former dans son sein plusieurs bibliothèques remarquables, celles de St-Lambert, de St-Laurent, de St-Jacques, etc. En 1788, lors de la suppression des couvens, Paquot rédigea un catalogue des manuscrits de cette dernière, dont le chanoine d'Adseux acquit un bon nombre. L'abbé Janssens en racheta quelques-uns en 1821, et le 28 avril 1836 on en vendit encore plusieurs à Liége, au bazar du sieur Duvivier [2].

[1] *De l'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert, jusqu'à celle de Philippe-le-Bel.* Coll. de Leber, XIV, 481, 509.

[2] Les *Délices du pays de Liége,* ouvrage mal fait, mais qui contient des renseignemens qu'on chercherait inutilement ailleurs, mentionnent différentes bibliothèques, savoir :

Celle de St-Laurent, I, 306.
— de St-Lambert, I, 101.
— des Récollets de Liége, I, 194.
— du Val-St-Lambert, I, 337.
— des Récollets de Namur, II, 181.
— de l'abbaye de Lobbes, II, 362.
— de l'abbaye de Floreffe, II, 311.
— de l'évêché de Namur, II, 209.
— des Mineurs conventuels de Dinant, II, 268.

Ces catalogues démontrent qu'on se tromperait étrangement si l'on jugeait de ces bibliothèques par nos grands dépôts littéraires et même par les cabinets des simples curieux. Il fallait peu de livres pour composer une *librairie* réputée considérable, et en s'éloignant du neuvième siècle pour entrer dans le quinzième, le nombre des bons livres de l'antiquité diminue; on les oublie, on les dédaigne pour leur préférer des productions empreintes de toute la barbarie scolastique.

Mais tandis que la littérature savante déclinait, il s'en formait une autre, indépendamment des chroniques, qui, bien que méprisée par les doctes, prenait un essor prodigieux sous la protection des hommes du monde et des femmes. C'est alors que parurent ces *chansons de geste* d'une longueur démesurée et auxquelles les trouvères, ménestrels et jongleurs ajoutaient sans cesse de nouvelles branches. On comprend que la récitation et le chant des poésies modernes étant une profession lucrative, ceux qui l'exerçaient n'aimaient point que l'écriture rendît leurs talens presque inutiles et auraient fait volontiers comme les druides. Toutefois les copies de ces œuvres se multipliaient pour charmer les loisirs des cours et des châteaux. Aujourd'hui, nos petites-maîtresses, mollement étendues sur d'élastiques ottomanes, peuvent à peine feuilleter dans leurs mains délicates de légers in-18, d'impalpables in-32. Au treizième siècle, une noble dame, une gracieuse damoiselle, gravement assises

dans leur *chaière* de bois sculpté, se tenaient droites devant un pupitre énorme et mobile comme un lutrin, sur lequel était posé le massif volume en parchemin, orné de lettrines et de superbes miniatures, qui racontait les prouesses des douze pairs de Charlemagne et des chevaliers de la Table ronde, les amours du comte de Blois et du comte de Poitiers, et d'autres aventures non moins attachantes. Les romans à la mode étaient de véritables infortiats que nos érudits n'abordent qu'avec effroi. C'était en les lisant que la douce Francesca et son timide amant succombaient au trouble de leur cœur, plus chastes et plus modestes toutefois dans leur égarement que cette Héloïse et cet Abailard qui ont décrit leurs amours avec bien moins de sentiment que de lubricité.

Il n'y avait guère que les princes et les personnages puissans qui pussent se procurer ces jouissances délicates. Ailleurs un livre unique servait souvent de bibliothèque; on le lisait, on le relisait sans cesse, et on lui donnait ainsi une vie que tous les efforts du génie ne pourraient communiquer aujourd'hui.

Le comte de Guines Baudouin II, qui succéda en 1169 à son père Arnoul Ier, se forma une bibliothèque dont il confia la surveillance à Hégard d'Aldehem ou Haedem, dont Lambert d'Ardres dit[1] : *Totam comitis bibliothecam retinens et custodiens, omnes ejus libros de latino in* romanam linguam *interpretatos et legit*

[1] Introd. au 1er vol. de Ph. Mouskes, p. CXLV.

*et intellexit.* Parmi ces livres, on avait eu soin de recueillir les faits de Gormond ou Germond et d'Isembard [1], de Tristan et d'Iseult, de Merlin, de Charlemagne, de Roland et d'Olivier, etc.

Nos princes, qui accueillaient à leur cour Chrestien de Troyes, Adenez, Guilbert de Berneville, Marie de France, étaient fort friands de cette espèce d'ouvrages. Philippe d'Alsace et Guillaume de Dampierre, Louis de Mâle lui-même, comtes de Flandre, Henri III, Jean I<sup>er</sup> et Wenceslas, ducs de Brabant, se signalèrent par leur goût pour la poésie et la protection qu'ils accordèrent aux poëtes. Mais les princes de la maison de Bourgogne les surpassèrent en mettant dans les livres un luxe de bon goût. Philippe-le-Bon, qui effaça en cela ses prédécesseurs, entretenait d'habiles calligraphes et enlumineurs (*winghette-makers, verlichters* [2]) qui malheureusement sont presque tous inconnus. Les seconds appartenaient à cette resplendissante école qui a produit les Van Eyck et Memling. Diericx nomme entre les enlumineurs de Gand, en 1463, Jacques Van Buren, Jacques Van der Guchte et

[1] Introd. du second vol., VII-XXXII, CCCXXIII, 741.

[2] Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, 1829, p. 77. Cf. *Discours qui ont été prononcés en séance publique du conseil communal de la ville de Bruges, le* 9 *juin* 1829, *lors de la remise... des éditions de Colard Mansion, léguées à la bibliothèque publique de cette ville, par M. Joseph Van Praet,* Bruges, 1837, in-8o, 27 pag.

Jérôme Van Herpe [1]; parmi les premiers on cite David Aubert, natif de Hesdin en Artois [2], et Jean Mielot, chanoine de Lille. On place encore parmi les copistes de cette époque, Nicolas Tissier, à Bruxelles, Victor Hugo ou Hugues à Bruges [3], M. A. Van Martinsdyk à Gand [4], etc. A la bibliothèque royale on garde, sous le numéro 10,548, la liste faite par Jean de Stavelot, en 1438, des livres qu'il avait copiés. Nous la donnons à la fin de ce Précis.

Les manuscrits qui ont appartenu à Philippe le Bon ne se reconnaissent pas seulement à la magnificence des ornemens et des peintures parfois en camaïeu [5],

[1] *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 114. Martin Franc, dans les écrits duquel on trouve, suivant la remarque de l'abbé de Guasco, tant de détails instructifs sur les établissemens littéraires et les artistes du pays, s'exprime ainsi :

Si tu parles d'art de peintrie,
D'historiens, d'*enlumineurs*,
D'entailleurs par grande maistrie,
En fut-il onques de meilleurs?

[2] Le Musée britannique possède des manuscrits de sa main. Casley, p. 292.

[3] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, II, 34.

[4] Walwein de Tervliet, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Gand*, p. 32.

[5] L'abbé de Guasco, *Recherches sur l'état des lettres sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, Coll. de Leber, XV, 162 63.

mais encore aux caractères grands et un peu contournés que Colard Mansion, écrivain lui-même [1], a imités, et auxquels nous préférons, nous osons l'avouer, les types plus anciens, moins lourds et plus réguliers.

Raphaël de Marcatellis, abbé de St-Bavon, évêque de Ross et l'un des fils naturels de Philippe, dont la postérité illégitime fut si nombreuse, malgré sa devise *aultre n'aray,* hérita du goût de son père pour les livres. Comme lui, il les voulait magnifiques, ornés de miniatures, couverts de velours, de soie et d'argent. La bibliothèque de Gand montre encore quelques restes de sa collection [2]. Sanderus parle avec éloge de l'éclat que lui dut celle de son abbaye [3].

La maison de Croy, qui s'éleva si haut au xv$^{e}$ siècle, partagea les nobles penchans du duc de Bourgogne. Elle eut un émule dans le seigneur de la Gruthuyse, bibliophile illustre auquel il était réservé d'avoir pour historien un des meilleurs bibliographes de l'Europe, né comme lui dans cette Flandre qui a tant fait pour les lettres [4].

[1] Van Praet, *Notice sur Colard Mansion,* pp. 2, 70.

[2] Walwein de Tervliet, *Catalogue,* n$^{os}$ 48, 72, 133, 137, 138, 151, 152, 189. A. Voisin, *Recherches historiques et bibliographiques sur la bibliothèque ... de Gand,* 1839, in-8°, fig., pp. 47, 48, 49.

[3] *Flandria illustr.*, I, 303, 376. — *Archives philologiques,* I, 19.

[4] Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse,* Paris, 1831, gr. in-8°, fig.

Les écrits de MM. J. Van Praet, J. Barrois, Amanton et G. Peignot, nous dispensent de nous appesantir sur cette époque. Leurs catalogues montrent que la littérature classique ancienne était presque inconnue à nos princes; on n'y voit que quelques traductions d'historiens, encore préférait-on s'instruire de l'histoire de Rome dans des récits fabuleux où les mœurs et les faits de l'antiquité étaient également défigurés : la prééminence était accordée aux légendes chevaleresques qui charmaient la jeunesse de Charles-le-Téméraire. En fait de sciences, on ne trouve guère que des livres sur l'astrologie, exercée habituellement en Belgique par des étrangers. C'est ainsi que maître Marc de Gênes, *grand astrologien et médecin*, qui habita Anvers avant de venir s'établir à Paris, fut consulté par les Flamands sur l'issue de la bataille de Roosebeck [1]. Dans le même temps toutefois, un Belge, maître Jacques de Saint-André, chanoine de Tournai, jouissait d'une réputation égale; il prédit le débarquement des Anglais en France [2]. C'est ainsi que beaucoup plus tard, sous Alexandre Farnèse, Anvers servit encore d'asile à ce fameux Escotillo, natif de Parme, qui eut l'honneur d'être cité par Cervantès, et qui passait pour sorcier [3].

[1] Lebeuf, *de l'Astrologie qui avait cours sous Charles V*, dans les *Dissert. sur l'Hist. eccl. et civ. de Paris*, t. III, et Coll. de Leber, XV, 403.

[2] *Ib.*, 405.

[3] Don Quixote, p. II, ch. 62. On raconte qu'il s'amusait

Si l'on regarde aux titres de ces livres, on s'apercevra que plusieurs étaient, pour ainsi dire, consacrés, tels que les *Sommes*, les *Miroirs*, les *Doctrinaux*, les *Fleurs*, etc.

Un poëte du XIV<sup>e</sup> siècle met ces rimes dans la bouche d'un écolier débauché :

Mes *Alixandres* est à Goivre
Et mon *Grecime* est à Aucoirre,
Et mon *Thobie* est à Compiengne,
Ne cuit que je jamais le tiengne,
Et mon *doctrinal* est à Sens,
Là perdi je trestout mon sens[1].

Quant aux reliures, dès les époques les plus reculées, elles ont été l'objet de dépenses considérables et ont fourni à l'art les moyens de déployer ses inventions. Des reliures des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles présentent des espèces de chapelles dans le style bizantin, avec des figures, une ordonnance architecturale en vermeil ou en cuivre doré, et des *umbones* en cristal sous lesquels sont enchâssées des reliques.

souvent à inviter des amis à dîner : lorsqu'ils arrivaient ils ne trouvaient dans la cuisine aucuns préparatifs, pas le moindre feu ni aucun comestible. Cependant quand ils se mettaient à table, elle était inopinément couverte des mets les plus délicieux, comme dans le *Diable amoureux* de Cazotte.

[1] Méon, *Nouveau recueil de fabliaux et contes*, Paris, 1823, in-8°, I, 405. *Le département des livres*. Voy. *Notices et extr. des manuscr. de la bibl. du roi*, V, 512, 541.

Les reliures ordinaires étaient formées d'ais ou *aisselles* recouvertes de cuir. Les frères mineurs de Valenciennes, braves chevaliers qu'un vœu avait conduits au fond d'un cloître, et qui avaient changé le haubert et le gambison contre le cilice et la haire, s'occupaient de reliure au XIIe siècle, à l'exemple de beaucoup d'autres moines. *Aliqui libros conscribebant et ligabant* [1]. Gaussoin d'Oisy, seigneur d'Avesnes, abandonna aux religieux de Liessies, pour couvrir leurs livres, les peaux des cerfs qu'on prendrait sur ses domaines. *Restituo autem vobis coria cervorum qui in terra avenensi capiuntur, ad usum librorum vestrorum* [2].

On savait gaufrer le cuir d'une manière élégante; et à la fin du XVIe siècle vivait le Belge Louis Bloc, qui excellait dans cette partie de l'art des Deseuille et des Padeloup [3].

Le titre des ouvrages ne s'inscrivait pas sur le dos des volumes, ainsi que nous le faisons. Quand on en se contentait pas de le tracer à l'intérieur, on le marquait sur le plat dans un petit encadrement, quelquefois recouvert d'une feuille de talc, ou bien on l'écrivait sur la tranche, car les livres étaient dans les *armaria*, tantôt tournés perpendiculairement de ce côté, tantôt couchés sur le plat. Les plus lourds et les

[1] J. de Guyse, éd. de M. de Fortia, XIV, 306.

[2] *Ib.*, XI, 138.

[3] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, II, 236-37.

plus précieux étaient souvent fixés sur des pupitres par des chaînettes et des cadenas.

Le prix élevé des manuscrits est chose connue. Les sommes excessives payées à la famille lombarde des Raponde par les princes de la maison de Bourgogne, pour achats de livres, ne sont pas ignorées [1]. Ces chers *joyaux* devinrent une ressource pour le nécessiteux Maximilien qui, afin de subvenir à la pénurie de son trésor, les engagea aux juifs et caorsins. Contradiction que le malheur des temps peut seul expliquer! ce prince qui faisait lui-même des livres, et qui passe pour le restaurateur des lettres en Allemagne [2], faillit anéantir l'héritage littéraire de ses prédécesseurs!

Cependant deux faits d'une portée immense étaient venus faciliter le commerce de la pensée en rendant moins coûteux ses procédés de communication : l'usage du papier de chiffon et celui de l'imprimerie. La première de ces inventions devait préparer la voie à la seconde.

Le plus ancien papier de chiffon qu'on connaisse dans les Pays-Bas, est celui d'un manuscrit de la *Rym-bibel*, de Jacques Maerlant, copié en 1322, et qui

[1] *Voy.* notre édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne,* par M. de Barante, 11, 67.

[2] G.-A. Marchius, Lipsiensis, *de insigni favore Maximiliani I, imp. in poesin dissertatio.* Lipsiæ (1756), in-4°, 39 pp. — Le prochain annuaire contiendra un Précis historique sur les bibliothèques des ducs de Bourgogne.

se trouvait dans la bibliothèque de Jacques Lelong, nº 3 des manuscrits in-folio [1].

Quant à l'invention de l'imprimerie, c'est en vain que Desroches a voulu en faire honneur au Brabançon Louis Van Vaelbeke qui vivait avant l'année 1312; il est prouvé aujourd'hui que le mot flamand *stampien* sur lequel s'appuie Desroches, n'a aucun rapport avec la typographie et signifie simplement un genre de petite composition poétique [2]. Desroches n'est pas plus heureux en prenant Van Vaelbeke pour un fabricant d'instrumens, parce que le chroniqueur Nic. Deklerk l'appelle *vedelare;* ce substantif, en effet, désigne ici un ménestrel, et c'est dans ce sens qu'il est employé dans les *Nibelungen.* C'est le nom qu'on y donne à Swemmel et Werbel, ménestrels d'Attila, ainsi qu'au terrible poëte Volker, l'ami de Hagen et qui se servait de son archet comme d'une épée ou d'une massue.

Iwas ie begie her Hagene, das duht' den Videlaere gut [3].

[1] *Archives philologiques,* I, 47.

[2] Mémoires de l'Académie de Bruxelles, I (1780), 535-36; J.-F. Lichtenberger, *Histoire de l'invention de l'imprimerie,* 59; sur le mot *stampien,* voir Bulletins de l'Académie de Bruxelles, 1836, pp. 253-255; 1837, pp. 68, 240; le *Dimanche,* I, 267-68; De R—g, *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet,* Bruxelles, 1836, in-8º, p. 92; J.-F. Willems, *Reinaert de Vos,* pp. 142-43; *la Renaissance.* nº 1, Introduction.

[3] Éd. de Von der Hagen, 1820, p. 191, etc.

Les efforts de Ghesquière pour prouver qu'on vendait des livres imprimés à Bruges, dès le mois de janvier 1445, ce qui était possible à la rigueur et ne décide rien contre l'Allemagne; les observations de M. Scourion, selon lesquelles on imprimait à Anvers dès 1446, ce qui ne paraît pas improbable à M. Willems, n'ont conduit jusqu'ici qu'à des conjectures [1]. Les prétentions de Harlem ne vont pas même jusque-là, quoiqu'elles aient été soutenues par des hommes de talent, tels que G. Meerman, J. Koning, J. Scheltema, qu'elles soient mises sous la protection du patriotisme de tout un peuple, et que des médailles, des illuminations, des feux d'artifice et des harangues latines, fusées, pétards de la chaire académique, les consacrent de temps à autre.

Le livre où Junius [2] raconte l'histoire fabuleuse de Laurent Coster [3], parut en 1588. Sept ans après, Henri

[1] *Conjectures sur l'art inventé par Jean de Bril*, esprit des journaux, janv. 1780, p. 240; *Réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie*, 2e éd., Nivelles, 1780, in-8o, et *Esprit des journaux*, novembre 1779, p. 236, janv. 1780, p. 240; De R-g, *Chronique métrique*, etc., p. 108. — *Bericht wegens de Antwerpsche boek printers der XVde eeuw*, dans les *Mengelingen* de M. Willems, 69-86.

[2] M. Cousin, *Nouv. frag. ph.*, p. 217, l'appelle *Hornanus*, prenant un nom de pays pour un nom de famille!

[3] *Archives phil.*, 1, 9, 14, 81.

de Cuyck, alors doyen de St-Pierre de Louvain, mit sous presse, dans cette ville : *Panegyricæ orationes duæ, prior de vitandis et e republica proscribendis libris perniciosis, posterior adversus politicos. Lovan. Jacob Heybergius*, 1595, in-8°.

Dans le premier de ces discours, se lit le témoignage suivant en faveur de Mayence, que nous ne nous souvenons pas d'avoir vu allégué nulle part, et qui, prononcé au milieu d'hommes instruits, à une époque où la tradition était encore assez récente, devait contre-balancer celui de Junius, dont il ne tient pas même compte. *Quamobrem nec sua fraudandus laude* Joannes Cuthenbergus, *natione theutonicus, equestri vir dignitate, qui Maguntiæ (ut multis persuasum est) novo atramenti reperto genere, quo soli nunc impressores utuntur, hanc quoque imprimendarum litterarum artem, secundo et quadragessimo supra millesimum quadragentesimum anno primus in usum produxit; eamque non multo post* Conradus, *etiam germanus, in Italiam primus induxit : et alii post illos per totum pene terrarum orbem propagaverunt*[1].

Mettant de côté toutes les suppositions et tous les systèmes, nous prendrons seulement pour point de départ la première impression certaine avec date. C'est la lettre d'indulgence *pro regno Cypri* dont nous avons donné un *fac simile*. Quelques savans ont pensé

[1] *Arch. phil.*, VI, 316-17.

3.

que la date MCCCCLIIII n'était pas celle de l'impression, mais de la délivrance de l'indulgence. Les personnes qui ont vu notre *fac simile* peuvent se convaincre de la faiblesse de cette objection, puisque l'exemplaire que nous avons décrit a été accordé à George de Arnsberg et à Frédérique, son épouse, du diocèse de Cologne, le 26 février 1455, et que, pour former ce chiffre, on a ajouté un jambage avec la plume au millésime imprimé MCCCCLIIII ; preuve que cette formule portait réellement la date de son impression et était destinée à servir les années subséquentes, comme beaucoup de nos formules administratives [1].

En remontant donc à l'année 1454, voici à quelle époque on peut fixer jusqu'ici les premières impressions avec date dans les principales villes de la Belgique :

| Villes. | Années. | Imprimeurs. |
|---|---|---|
| ALOST, | 1473. — | Thierri Martens. |
| LOUVAIN, | 1474. — | Jean de Westphalie. |
| ANVERS, | 1476. — | Thierri Martens. |

[1] Nous avons fait connaître cinq lettres d'indulgence imprimées sur parchemin, et ignorées des bibliographes. En voici la note :

*Pro regno Cypri*, 1454, Nouveaux Mémoires de l'Académie, t. V.

*Pro bello contra Rhutenos*, 1500, *ib.*, t. VI.

*Pro bello contra Turcos*, 1502.

| Villes. | Années. | Imprimeurs. |
|---|---|---|
| Bruges, | 1476. | — Colard Mansion, qui probablement imprimait dans la même ville en 1472 ou 1473. |
| Bruxelles, | 1476. | — Les Frères de la Vie commune. |
| Audenarde, | 1480. | — Arnoldus Cæsaris ou de Keysere. |
| Gand, | 1483. | — Le même. |
| Tournai, | 1519. | — (?) |
| Liége, vers | 1522. | — (?) — Holonius (?) [1]. |
| Ypres, vers | 1546. | — Josse Destree [2]. |
| Mons, | 1580. | — (?) |
| Malines, | 1581. | — Jacob Heindricx. |
| Namur, | 1617. | — Thierri Furlet [3]. |

On remarquera que dans ce tableau ne figure pas

La même, autre édition, 1502, *ib.*, t. VII, Journal des Séances, pp. 3 et 4.

*Pro insulâ Rhodi*, 1480, autre édition que celle indiquée par M. Van Praet, *Cat. des liv. impr. sur vél. de la bibl. du roi*, II, 26. — *Bull. de l'Acad.*, 1836, 37-38.

[1] De Villenfagne, *Mélanges*, 1810, p. 85; Foullon place l'introduction de l'imprimerie à Liége, en 1558, par G. Morberius.

[2] M. Lambin, dans le *Messager*, 1834, p. 31.

[3] Bulletin de Techener, no 1, 2e série, janvier 1836, pp. 15-16. *Bull. de l'Acad.*, 1835, p. 71. *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 2me partie, pp. 147-48.

Hasselt, où l'on veut qu'on ait imprimé en 1480. Voici la raison de cette omission : Lambinet avait déjà énoncé le soupçon que Hasselt, nommée dans les *Epistelen en Evangelien* et dans le *Recollectarium ex gestis Romanorum*, n'était pas la ville du pays de Liége, mais celle du pays d'Utrecht. La découverte faite par M. Fiess, bibliothécaire de l'université de Liége, d'un livre sorti des mêmes presses et où on lit *te Hasselt in de stichte van Utrecht*, change cette conjecture en certitude [1].

Une autre observation plus importante et que nous avons déjà consignée ailleurs, c'est qu'en comparant les chiffres qu'on vient de réunir, on s'aperçoit que les provinces wallonnes se sont laissé devancer par les provinces flamandes. Ce fait, qui se reproduit sous d'autres rapports, sans nuire à la réputation d'une population vive, intelligente, spirituelle, peut-il s'expliquer par une organisation politique plus forte, plus indépendante, plus prospère, ou peut-on dire que l'élément germanique donnant à la nationalité un caractère plus tranché, a communiqué plus d'activité aux esprits [2]?

[1] *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, Gand, 1835, p. 441 ; *Bulletin* de Techener, no 10, 2e série, 1836, p. 323.

[2] *Essai sur la statistique de la Belgique*, 2e partie, pp. 60, 61, 147, 148. M. V.-A. Waille, dans un écrit remarquable intitulé : *Essai sur l'histoire politique et*

L'invention de l'imprimerie porta bientôt chez nous les fruits les plus féconds, et Molinet, si près de la naissance de cet art merveilleux, s'exprime ainsi :

J'ai veu grant multitude
De livres imprimez,
Pour tirer en estude
Povres mal argentez ;
Par ces nouvelles modes
Aura maint escollier
Decret, bibles et codes,
Sans grant argent baillier [1].

Toutefois, le métier de copiste-libraire ne fut pas de prime abord réduit au néant, et nous apprenons que le père d'Érasme l'exerçait encore.

Cet ingénieux écrivain, étincelant de finesse et de malice, nous a transmis des notions multipliées sur la situation littéraire de la Belgique. De son temps, les bibliothèques des monastères étaient fort négligées par leurs possesseurs, qui s'obstinaient à ne les point ouvrir [2], et les bons livres étaient toujours d'une rareté extrême. Un de ses amis lui avait emprunté un Homère; il ne put se résoudre à le lui prêter que par partie, *pour ne pas se priver de toute con-*

*constitutionnelle de la Belgique,* Bruxelles, 1838, in-8°, a adopté le dernier point de vue, p. 126.

[1] De R—g, *Chronique métrique,* etc., pp. 85, 83.

[2] *Opera,* ed. Clerici, II, 405 ; *Archives philologiques,* I, 61.

*solation*[1]. Étant à Paris, en 1499, il se trouva fort en peine d'un Macrobe qu'il n'avait pas le moyen d'acquérir, et il eut recours à Robert Gaguin, dont la bibliothèque était amplement pourvue des meilleurs auteurs[2]. Cependant, plus tard, son petit bagage littéraire dut s'accroître; et, en 1517, il écrivait: *Totus, hoc est cum* BIBLIOTHECA, *Lovanium commigravi*[3]. Il fut même utile sous ce rapport à Vivès, quand celui-ci travailla sur saint Augustin.

Un abbé de St-Bavon, qui succéda après Gilles Boele à Raphaël de Marcatellis, c'est-à-dire, vers 1517, Livin Hugenoys, avait rassemblé à Bruges une bibliothèque dont Érasme fait une description ironique, dans un colloque intitulé: *l'Assemblée de grammairiens.* « Au « sortir de table, étant à Bruges, raconte-t-il, l'abbé « de St-Bavon me mena dans la bibliothèque particu- « lière qu'il se formait à grands frais en sa vieillesse, « afin de laisser un monument à la postérité. *Tous « les livres étaient manuscrits*, en parchemin, ornés de « miniatures au dedans, au dehors d'or et de soie. « Leur forme gigantesque avait même je ne sais quelle « majesté. » Un des interlocuteurs demande quels étaient ces livres. « Oh! tous du premier ordre, répond « Érasme caché sous le nom de Bertulphe, le *Catho- « licon*, le *Brachylogus*, Ovide expliqué allégorique-

[1] *Ibid*, III, 78; *Archives philol.*, I, 31.
[2] *Ib.*, 76.
[3] *Ib.*, 261.

« ment, et une infinité d'autres, parmi lesquels l'élé-
« gant *Mammotreptus* [1]. »

Quoique l'invention de l'imprimerie eût rendu l'usage du papier presque général, on employa encore le vélin dans l'impression, mais seulement pour un petit nombre d'exemplaires de luxe. Le plus ancien dont nous ayons connaissance en Belgique, est de l'an 1475: c'est un Juvénal suivi de Perse, imprimé à Louvain, in-folio [2].

Les classiques grecs étaient presque introuvables à cette époque; c'était pis encore en ce qui regardait les livres orientaux, et l'on sait quelles difficultés eut à surmonter Cleynarts, qui voulait à toute force lire dans l'Orient.

Cleynarts rapporte que don Fernand Colomb, fils de celui qui découvrit l'Amérique, vint en Brabant pour y découvrir aussi des terres inconnues, mais seulement dans le monde des bibliophiles. Parcourant l'Europe afin de se former une bibliothèque, il s'arrêta principalement à Louvain, où il avait l'espoir d'en trouver les principaux élémens, et où il voulut engager le poëte Resendius à s'attacher à lui [3].

Quand Cleynarts écrivait ces lignes, la boutique

[1] *Opera*, I, 825; *Archives phil.*, I, 59, 60; *Troisième mémoire sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain*, p. 11 et suiv. *Quatrième mémoire, passim*, et p. 60, etc.

[2] *Archives philol.*, I, 46.

[3] *Epistolæ*, Antv. 1566, p. 232; *Archiv. phil.*, I, 26.

des libraires semblait être, à Louvain, le point de réunion des beaux esprits et des nouveaux venus parmi les étudians qui cherchaient à prendre langue : *Vidistine*, dit-il, *circulos istos Lovanii ante tabernam librariam Jasparis, quam illic vocant cancellariam novorum* [1] ? C'était le *café Procope* de ce temps-là.

L'imprimerie devait faire cesser le règne de la barbarie et de l'ignorance, comme l'artillerie avait désarmé la féodalité. Les lettres prirent un grand essor en Belgique vers le milieu du seizième siècle. En 1555 parut à Anvers le premier livre imprimé par Christophe Plantin [2]. Nous n'en avons pas vu de publiés en Belgique avec des figures sur cuivre avant 1503. Le premier qui nous soit tombé entre les mains renferme des méditations sur la Passion, imprimées à Bruges, par Henri *de Valle* ou Van den Dael [3].

A la période du seizième siècle appartiennent comme bibliophiles Judocus Badius, non pas en qualité d'imprimeur, mais d'éditeur du *Philobiblion* ; Marc Laurin ou Lauweryn, à Bruges ; Jérôme Busleyden, à Malines ; Abraham Ortelius, à Anvers ; Ange Ghyselin de Boussebecq, à Commines ; Juste-Lipse [4], à Lou-

[1] *Epistolæ*, p. 8.

[2] *Archives phil.*, I, 50.

[3] *Ib.*

(Nous donnerons incessamment des notices sur les écrits publiés par des Belges, concernant la bibliographie.)

[4] Auteur d'un *Syntagma de Bibliothecis*. Ce petit traité est dédié au duc Charles de Croy, nommé dans le

vain; le duc Charles de Croy et d'Arschot, Aubert Le Mire [1], Viglius [2] et Hermanus Hugo [3], à Bruxelles.

« On comptait deux cents cabinets de médailles « dans les seuls Pays-Bas au commencement du XVII<sup>e</sup> « siècle, ou plutôt vers la fin du XVI<sup>e</sup>, dit M. de Nelis [3] : « c'est beaucoup; mais ce nombre fût-il exagéré, il « est toujours certain qu'il y en avait une très-grande « quantité, et plus que partout ailleurs, si on excepte « l'Italie. La collection que les deux illustres frères « Lauweryn, seigneurs de Waterfliet, connus sous le « nom de *Laurini,* avaient formée à Bruges, et d'après

texte. Il fut publié à Anvers, chez Plantin, 1595, in-8°; 1602, in-4°. *Ib* , 1620, ed. III et *ultima, manu auctoris,* in-4°; Helmst., 1620, in-8°. On le retrouve dans les œuvres de l'auteur in-folio, t. III, 623, et Maderus l'a réimprimé en 1666. *Voy.* notre *Bibliotheca Lipsiana,* où l'édition d'Anvers de 1620 est omise.

[1] Aubert Le Mire, nommé bibliothécaire des archiducs par lettres patentes du 20 septembre 1671, expédiées à Ter-Vueren, remit en ordre et rassembla les débris de la Bibliothèque de Bourgogne. Viglius ne lui rendit pas moins de services. Nous reviendrons sur ces hommes utiles.

[2] Auteur d'un excellent traité *De prima scribendi origine et universa rei litterariæ antiquitate,* Antv., Plantin, 1617, in-8°. It., *cui notas opusculum de scribis, apologiam pro Waechtero, præfationem et indices adjecit C.-H. Trotz,* J.-C., Traj. ad Rh., 1738, in-8°.

[3] *Réflexions inédites sur les écoles et études d'humanités.* Man. de la bibl. royale, fonds Van Hulthem, 889, 232, 17750-88.

« laquelle Hubert Goltzius a fait ses magnifiques ou-
« vrages, était telle qu'aucun souverain ne l'a surpas-
« sée. Les guerres civiles l'ont dissipée, et Olivier
« Vredius en a depuis ramassé les débris, qui sont au-
« jourd'hui enterrés à Ypres, chez un gentilhomme
« (M. le baron Bonaert) qui cherche à s'en défaire.
« Ces débris forment encore une collection respec-
« table [1].

« Nous avons suivi avec soin, continue M. de Nelis,
« l'ordre dans lequel ont été formées la plupart des
« grandes bibliothèques des Pays-Bas. Aucun bon li-
« vre, pour ainsi dire, n'y manque jusqu'à la fin du
« seizième siècle, et même, dans plusieurs de ces bi-
« bliothèques, jusque vers l'an 1640 : effet des soins
« et de la *studiosité* de ceux qui étaient nés et élevés
« dans ce seizième siècle. Mais depuis 1640 presque
« aucun bon livre ne s'y trouve. Cette dégradation
« sensible marque assez celle de l'application et du
« goût. »

Quoique ce jugement soit fondé à bien des égards, quoique les savans bénédictins Martenne et Durand assurent qu'en 1718 la littérature à Bruxelles exposait au soupçon de jansénisme, que les manuscrits étaient enlevés par les Anglais et les Hollandais, et que la meilleure bibliothèque de la ville, celle de l'ambassadeur de l'empereur, restait inacces-

[1] Si nous ne nous trompons, M. de Malcamp en a conservé quelque chose. Voy. la Notice sur Van Praet.

sible [1], il est juste de dire qu'au milieu de la décadence générale des études, le culte des livres compta plus d'un fidèle, et que, grâce à la révolution propice qui s'opéra sous Marie-Thérèse, leur nombre augmenta chaque jour.

Quel bibliophile ne recherche avec empressement les volumes ornés de l'écu de gueules à la bande d'or du cardinal-archevêque, Th. Philippe d'Alsace, de l'*ange* de J.-F. Foppens, du *vaisseau* du capitaine Michiels, des *cigognes* de J.-F. Verdussen, des *génies* de Fr. Mols, des *deux coqs* de Nelis, de la *bibliothèque* du père G. Smits, du *savant studieux* du père Louis Bosch, etc.? qui pourrait oublier Paquot, Vivario, G.-G.-F. Verhoeven, le baron de Crassier, H.-J. Rega, P.-J. de Cano [2], Desroches, G.-J. Gérard, Ch. Major, contre qui Foppens écrivit une satire intitulée : *Dissertatio de bibliomania belgica hodierna* [3], les frères Azevedo, Jacques Goyers, le baron Dubois de Schoondorp, G.-J. de Servais, le libraire Ermens, l'abbé Mann, H. Van den Block, le baron de Cler, le comte de Cobenzl, à qui la bibliothèque royale dut sa résurrection, M. de Sarolea de Cheratte, le comte Ch. de Proli, M. Delmarmol, P.-F. Cordeys, le baron de

[1] *Second voy. litt.*, pp. 113-114 ; Phil. Mouskes, I, XXXVIII.

[2] *Voy.* les *liminaires*, mis par M. Voisin en tête du 6e vol. du catalogue de la *Bibl. Hulthemiana*, p. XI.

[3] Elle se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, no 884. Voy. plus bas.

Gottignies, Ch.-F. Custis, J. Moris, le comte de Fraula, le marquis du Chasteler, qui eut pour bibliothécaire Ph. Baert, depuis conseiller de préfecture; et, plus près de nous, sous l'empire, la comtesse d'Yves [1], qui avait fait à ses livres le vœu de rester fille, le notaire Nuewens, l'abbé Van de Velde, le professeur P.-J. Baudewyns, le savant bibliothécaire Ch.-Ant. de la Serna, J.-P. Lauwers, le baron de Ham, M. J.-B. Powis, le chanoine Gasparoli, le baron Le Candèle de Ghyseghem, H.-J. Van Campenhaut et quantité d'autres?

Mais hommage avant tout à la glorieuse triade de bibliophiles composée de Ch.-Louis Van Bavière, de Pierre-Constantin Lammens et de Ch. Van Hulthem! Le premier, qui avait choisi pour devise les mots *franc et loyal*, aurait voulu posséder tous les livres quelconques, et les posséder quatre ou cinq fois pour les ranger dans d'immenses galeries, par ordre méthodique, par ordre alphabétique du nom des auteurs, par ordre alphabétique des matières, par nations, par langues et par dates. On se représente encore le se-

[1] Anne-Thérèse-Philippine, comtesse d'Yves, naquit à Bruxelles, le 22 juillet 1738. Les pamphlets de la révolution brabançonne ont tour à tour fait son éloge et sa satire. Le *Précis historique sur les anciennes belges*, Bruxelles, imprimerie patriotique, 1790, 33 pp. in-8°, lui est dédié; mais elle est attaquée avec violence dans le *Voyage de sainte Dymphne à Bruxelles*, 1791, in-8°, 3 parties, 3e partie, p. 36 et suiv., 65.

cond, au milieu des ventes publiques, épiant tous les volumes de prix avec une adresse peut-être un peu trop mercantile [1]. Quant au troisième, c'était une de ces originalités naïves qu'on respecte malgré leur bizarrerie.

Sa réputation, Van Hulthem ne la devait qu'à ses livres [2]. Il n'avait encore que neuf ans lorsque, du fruit de ses épargnes d'enfant, il acheta son premier ouvrage : c'était la Vie des Peintres en flamand, avec de belles images. Insensiblement sa collection réunit tout ce qu'on pouvait posséder de plus curieux en imprimés, en manuscrits et en estampes, principalement sur l'histoire et la littérature du pays. La plupart des raretés cachées jusqu'alors dans les monastères, celles des amateurs dont on a lu tout à l'heure les noms, étaient passées entre ses mains. Ses amis se souviendront toujours que, lorsqu'on venait à parler devant lui d'un manuscrit précieux, d'un livre introuvable, d'une édition douteuse, il laissait dire quelque temps, donnait à son sourire une expression malicieuse et toute particulière, animait un peu son œil terne comme

[1] Nous avons essayé de peindre cette situation du bibliophile dans une nouvelle intitulée : *Le petit neveu de M. Oldbuck*. Le *Dimanche*, t. II, pp. 73-98 et 235-240. Il est question de M. Van Hulthem dans les notes.

[2] Bulletin de Techener, n° 10, 2e série, décembre 1836, p. 326-28. Annuaire de l'Académie, 1835, p. 101. *Voy.* la notice de M. Voisin, en tête du catalogue de la *Bibl. Hulthemiana.*

du verre dépoli, puis d'un air de satisfaction intérieure, remuant les épaules dans la direction que suit la diagonale, et avec cet accent gantois qu'il serait impossible d'imiter, terminait par ces deux mots : *Je l'ai*, qu'il prononçait *je l'aye* [1].

Van Hulthem, il faut en convenir, n'était ni un véritable savant ni un homme d'esprit [2], mais il entretint le goût des lettres et des arts, encouragea de jeunes talens, et remplit avec scrupule le rôle utile de collecteur. Souvent on le surprenait lavant des feuillets jaunis, ou collant sur un volume, proprement restauré, l'une de ses jolies vignettes symboliques, ou enfin

[1] L'auteur des *Lectures*, dans son quatrième volume, n'a pas dédaigné de répéter textuellement quelques-unes de ces phrases. On n'en fait ici la remarque que parce que M. F. G. affecte de traiter avec hauteur celui qui les a écrites.

[2] Sa mémoire le servait cependant avec bonheur dans certaines occasions. M. Cornelissen nous en a donné les preuves suivantes, mais nous craignons qu'il n'ait fait honneur de ses propres bons mots à son ancien ami : c'est en effet une habitude de M. Cornelissen, qui est assez riche pour se permettre de semblables libéralités. Voici au surplus les anecdotes qu'il a bien voulu nous raconter :

M. Van Hulthem avait dit, en dînant, à M. Dotrenge que qui chercherait ou voudrait chercher, pourrait trouver tout ce qu'il désirerait dans Horace ou dans Virgile.—Diable, dit M. Dotrenge, des choses *fecennines* aussi, de grosses obscénités aussi? passe pour Horace, ajouta-t-il, mais dans l'*Énéide*, c'est difficile à croire. Par exemple, comment

contemplant, avec une enfantine volupté, quelque beau torse de femme en gravure. C'était là tout son commerce avec l'autre sexe.

Pudique et simple comme le *Samson* de Walter Scott, facile à vivre, quoique entier dans ses idées, il n'opposait aux duretés du commandeur de Nieuport, son collègue à l'Académie, qu'un silence complétement passif. En renonçant à ses fonctions de secrétaire de l'Académie, il avait bien moins cédé à ces petites persécutions, qu'à son penchant pour l'indépendance. C'était par le même motif qu'il avait refusé d'être sé-

trouverez-vous dans Horace pourquoi M. un tel (présent au dîner) ne peut pas avoir d'enfant?

M. Van Hulthem répondit à l'instant :

Infelix operis summa, quia ponere totum nescit.

Pas mal, dit M. Falck; le conseiller Kemper lui-même sourit. — Puis dans Virgile? ajouta M. Dotrenge.

Vestibulum ante ipsum primoque in limine portæ
Consistit,

repartit aussitôt M. Van Hulthem.

— Or çà, dit M. Falck, vous ne voulez pas, mon cher M. Van Hulthem, adopter nos deux *a* et vous tenez avec obstination à vos *ae;* en trouvez-vous un motif dans Horace? — Je vous répondrai ce soir, répliqua M. Van Hulthem. Et le soir même M. Falck reçut une réponse victorieuse :

Jus imperiumque PHRAATES
CÆSARIS accepit.

Mais, ajoutait fort poliment M. Van Hulthem ou M. Cornelissen : nous ne demandons pas le *genibus minor*.

nateur sous l'empire et qu'il avait depuis abandonné sa charge de greffier des états-généraux. D'ailleurs, l'idée d'être obligé d'écrire s'offrait à lui sous les couleurs les plus fâcheuses. Il avait toujours des raisons toutes prêtes pour se dispenser de prendre la plume, et son antipathie sur ce point était si forte, qu'il lui arriva souvent, aux états-généraux, de lire le compte-rendu imprimé déjà dans les journaux, au lieu du procès-verbal qu'il aurait dû rédiger.

De là vient que Van Hulthem n'a rien publié, à l'exception d'un discours très-curieux sur l'agriculture et la botanique [1], de deux pièces de ce genre récitées dans une réunion d'artistes à Paris, et de quelques bagatelles semblables. Ses véritables preuves comme littérateur sont dans les notes qu'il ajoutait à ses livres et qui attestent, la plupart, une grande lecture. Beaucoup de faits matériels, de singularités, de circonstances minutieuses, voilà ce qui formait le fonds du savoir de Van Hulthem. Quant aux vues philosophiques, à la liaison des idées, aux conséquences qui découlent des faits, il ne s'en inquiétait guère, de sorte que, pour parler le langage à la mode, son esprit manquait de *puissance synthétique*.

Van Hulthem prit part à plusieurs discussions littéraires, telles que celles relatives à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* et à l'invention de l'imprime-

[1] Imprimé en 1817, et publié de nouveau en 1837, par la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.

rie. On lui pardonnait difficilement, en Hollande, son incrédulité en Coster.

Vers la fin de sa vie, il s'était réduit, pour satisfaire sa passion favorite, et quoiqu'il eût une fortune assez considérable, à une sorte de misère opulente. Sa maison, sa table étaient négligées, mais ses volumes se multipliaient. Le tabis, le maroquin n'y étaient pas épargnés. Le 16 décembre 1832 il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante : il mourut sur un tas de livres, comme un brave sur un champ de bataille.

Elle n'est pas éteinte parmi nous cette aimable passion qui s'honore du nom de bibliomanie [1]; au contraire, elle n'a jamais été plus vive et plus triomphante. Si le *bibliophile* se sépare du *bibliomane* par un amour plus intelligent des livres, si l'on peut distinguer encore le *bibliomane* du *bibliomaniaque*, qui semble possédé d'une idée fixe et rarement raisonnable, il n'en est pas moins vrai que ce penchant, quelles que soient ses nuances, a quelque chose de respectable jusque dans ses enfantillages, et que nous serions trop heureux si l'humanité n'en connaissait pas d'autres.

Un des personnages étincelans de comique et de

[1] M. G. Haenel semble cependant l'insinuer. *Catalogi librorum manuscriptorum, qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, Britanniæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur; nunc primum editi.* Lipsiæ, 1830, gr. in-4o.

gaieté que Molière a semés à pleine main sur la scène, parodie ainsi le mot d'un ancien :

Un certain Grec disait à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire [1].

Le précepte peut être excellent, et nous n'avons garde d'en nier l'efficacité.

Néanmoins nous conseillons plutôt à ceux qui veulent calmer des émotions violentes, d'entrer dans une bibliothèque. En effet, il y règne une atmosphère tranquille et placide; les rayons qui supportent les livres sont une digue opposée aux mauvaises passions, ils semblent leur dire: *Vous n'irez pas plus loin*. Là, parmi tant de morts célèbres, dans cette *necropolis* savante, viennent expirer l'ambition, la haine et tous les mauvais désirs, là le repos lui-même est occupé de manière à prévenir les tentations qui assiégent constamment la paresse.

Quelques personnes, animées d'un amour sincère pour les livres, ont fondé une société sur le modèle de celles du Club de Roxburgh à Londres, des Bibliophiles

[1] *L'École des Femmes*, act. II, sc. IV.

français à Paris [1], et du Hainaut à Mons [2]. Mais en cherchant à satisfaire une inclination bien légitime, elles ont eu un but plus élevé : celui d'arracher à l'oubli des documens utiles à notre histoire, et de concourir au perfectionnement de la typographie en Belgique. Si les jouissances qu'elle se procure sont un peu exclusives, ne peut-on pas répondre qu'il y a toujours un grain de jalousie dans un amour véritable et profond? Au surplus, un article de notre règlement permet de multiplier, moyennant certaines différences dans la forme, les exemplaires des publications qui auront un intérêt général, et nous ne craignons pas d'être accusés de mettre la lumière sous le boisseau.

[1] Il est assez singulier que M. Quérard, si bien informé de tout ce qui se passe dans la république des lettres, affirme dans la première livraison de sa *Nouvelle France littéraire*, à l'article de M. Artaud, que la Société des Bibliophiles français a cessé d'exister. Elle existe et le prouve comme ce philosophe à qui on niait le mouvement : elle marche.

[2] Il s'agit de la *Société des Bibliophiles de Belgique*.

# APPENDICE.

VOYEZ PAGE XXI.

---

Aux feuillets 133 et 134 du manuscrit de la bibliothèque royale 10547-10548, à la suite d'une copie du *Trésor de Brunetto Latini*, traduit en français, on lit la liste suivante, commencée en 1438, terminée vers 1445, et dont parle Legrand d'Aussy, qui a examiné ce manuscrit qu'il cote 104 [1].

Chi s'ensiwent les livres que frere Johan de Stavelo, moyne de Sains-Loren pardeleis Liege, at escript

[1] *Notes et extraits des manuscrits*, etc., V, 269.

5

dedens XXXIIII ans qu'il fut moyne desouz dan Henri Ade, le XXV abbeit, et dan Henri del Chevauz, XXVI abbeit de Sains-Loren. Lesquelz livres sont et appartiennent à Sains-Loren et auz personnes del dit engliese.

Premierement III Diurneis.

*Item* III Breviars.

*Item* III Processionals.

*Item* unc Psaltier.

*Item* I Collectars.

*Item* le Mireur de haumaine lignie. C'est li vie Jehucrist approveis toudis par III figures de vielh testament, en latin et en pontures.

*Item* le Passion sains Loren en II manieres, en proise et I maniere en vers, tout en latin.

*Item* XXII sermons de sains Loren en latin.

*Item* XVIII miracles de sains Loren.

*Item* encore le vie sains Loren, figurée et comparée al vie Jhuc., premier en proise en latin, et après rymées en latin, en romans [1], en texhe et en ponture. Et encor pluseurs autres choses si comme orisons et canchons de l'engliese.

*Item* le livre del vie des III principauz fondatours de l'engliese Sains-Loren : assavoir Enracle, sains Wolbodo et Reginar.

*Item* le livre del vie des abbeis de Sains-Loren.

[1] Jean de Stavelo, en cet endroit, a écrit réellement *romains*.

*Item* le livre des larmes où sont pluseurs miracles qui ont esteit fais el engliese Sains-Loren.

*Item* le secons livre de dyaloge sains Grigore del vie sains Benoit, en latin et en romans.

*Item* XII sermons de Sains-Benoit.

*Item* le translation sains Benoit et pluseurs miracles et autres scriptures de sains Benoit qui ne sont point en dyaloge sains Grigore, extrais de pluseurs livrez.

*Item* le vie sains Benoit en viez testament figurée et par les docteurs d'elle vieille loy et del novelle loy cleirement approveit en rymes, en latin, en romans, en texhe et en ponture.

*Item* encor pluseurs autres choises de sains Benoit, si comme l'offiche des heures de jour et de nuit, d'elle pluseurs orisons, etc.

*Item* le livre del regle sains Benoit en latin.

*Item* le livre del regle sains Benoit en romans.

*Item* le livre de verai religion et ypocrizie et de fauze religion.

*Item* le livre del invention del sollempniteit dou sacrement dou l'auteit, et pluseurs choses à ce appartinant.

*Item* le livre de VII persecutions dellengliese fugureez [1] et le vie Anticrist à l'encontre del vie Jhucrist, en rymes, en latin, en romans, en texhe et en ponturez.

*Item* le vie Anticrist en romans, en proise, et le

[1] *Sic.*

definement dou monde et les meritez des bons et les poins des mavais, en romans.

*Item* del génération Jhucr. dont il est descendut de nostre premier peire Adam jusques à sa nascenche del vierge Marie.

*Item* del fundation del citeit de Romme et des engliese qui y sont et de leur dicauze et indulgence, et pluseurs chose à Rome appartinant.

*Item* del citeit de Jhrlem (*Jérusalem*) et de castielles et montagnes et vielhes et fluves qui sont el royaulme de Jhrlem.

*Item* le cronick de touz lez papes de Romme de sains Pire jusques à Eugeine le IIII^e pape, qui visquoit l'an d'el incarnation Jhucr. MIIII^e et XXXVIII, et dez XXII sismes (*schismes*) et discors qui ont esteit el engliese de cristiniteit, et de purgatoire sains Patris et dez religions approvées.

*Item* le livre de tous les patriarce et de tous les archevesqués et les vesquées de tout le monde et les nommes des XII apostles et des LXXII disciples Jhucr. et des roys qui tienent leur royalme en fiezc dou pape de Rome.

*Item* des rois de cristiniteit qui ont unge[1] et corone et lesqueis non.

*Item* le livre des cronick des empires de Rome et des roys d'Alemaigne, commenchant à Octaviane jusques à Albier qui fut eslus l'an d'el incarnation Jhu-

[1] Onction.

crist MIIII° et XXXVIII, et dez cités et chastealz et évesquées en *tempora* devant dit.

*Item* les cronick en proise des évesques de Tongre, de Treit (*Mastricht*) et de Liege, commenchant à sains Materne, que sains Pire envoiat en chi pais, jusques à Monsaigneur Johan de Hensbergh, en latin.

*Item* encor les devant dit cronick de nostre pais de Liege, en proise, en romans.

*Item* les chronickes des archevesques de Colongne commenchant à sains Materne et revenant jusques à Thiry de Meeurs, qui visquoit l'an d'el incarnation Jhucr. MIIII° et XXXVIII.

*Item* les cronickes d'el fundation Paris, et de tous les rois qui ont regné en France jusques à Karle le VII° dechi nom qui visquoit l'an d'el incarnation Jhucr. MIIII° et XXXVIII.

*Item* les cronickes d'Engletierre et des rois qui ont regniet en la dit royalme depuis Julius Cesar jusque à Henri le VIII°[1] roy de chi nom, li queis visquoit l'an d'el incarnation Jhucrist MIIII° et XXXVIII.

*Item* l'ordinar des divines offices tant des sains comme dou temps de tous lez années.

*Item* encor pluseurs autres escriptures et pontures qui sieroient longe por tous escrire et declareire, lezquelz devant dittes abraigés sont en nostre engliese et y remanront à tous jours, se Dieu plaist.

[1] *Sic*. C'est vraiment Henri VI, monté sur le trône en 1422, et non pas Henri VIII, qui ne régna qu'en 1509.

*Item* chi presens livre qui est appelleis le livre dou trésor Maistre Brun de Florenche.

*Item* le livre Sydrat le philozophe, en romans, lyquies s'appelle li livre de la Fontaine de toutes les scienches qui sont.

*Item* unc livre en romans où est li vie nostre saigneur Jhucrist, moult devolte, et les expositions des ewangeiles des dymengnes de toute l'année et les commandemens de la loy et les biens comment on les doit faire et les mailes laisier. Et moult d'aultres chozes, toute en unc volumme.

*Item* le passional des sains qui ons fiestée partout l'année el évesquée de pays de Liege, en romans. Et mult de nobles exemples et devoltes doctrines.

*Item* des cronikes de Liege le premier en proise et en romans. Et contient les giestes del delueve Noë jusques al temps le grand Charlemaigne et Agilfès le IIIIe évesque, lesquiels visquoient l'an d'el incarnation nostre saigneur VIIo XCIIII.

Et là chi premier cronike fine, si recommenche ly seconde qui fine l'an XIIc et VII.

Et là chi seconde cronike fin [1], si recommenche ly troisieme qui contient les giestes de plusieurs pays. Et vient juske à l'an milh CCC et XL ans.

Et là chi troisieme cronike fine, si recommenche ly quatrieme qui fine l'an M et CCCC tout à pont.

[1] *Sic.*

Et là li quatrieme fine, si recommenche ly chinquieme qui duret juske à l'an MCCCC et XLIIIII, où ilh a dedens le *patron del temporaliteit* [1], et moult d'aultres bonnes chouzes [2].

*Item* ilh compilat et ordinat de diverses escriptures unck livre des fondateurs et bienfaiteurs del monasteir Sains-Lorent deleis Liege, et le vie et le regnation de tous les abbeis et de pluseurs confreres de dit monasteir, de commenchement jusques à XXVI Abbeit qui regnoit quant chi livre fut escript, assavoir l'an MCCCC et XLV.

*Item* le livre de tressoirs (*trésor*) de sapienche qui aultrement est appeleit le *summe de roy de Franche Philippe*, et fut de premier composeis par un frere precheurs, à la requeste de dit roy Phelippe, et fut parfais et à dit roy envoyet l'an de grasce nostre saigneur M et CCLXXIX.

*Item* uns livre faisant mention des XII vertus, qui est mult profitable al arme.

*Item* en dit livre est ly coulpe, comment ons se doit confesseir en generaule.

*Item* ly livre sains Ysidoire qui puet l'homme amy-

[1] Cet ouvrage de Jacques de Hemricourt est analysé par M. L. Warnkœnig dans *Beitraege zur Geschichte und Quellenkunde des Lütticher Gewohnheitsrechts*. Freiburg, Wagner, 1838, in-8°, pp. 17-22. Voy. *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, II. 372.

[2] Jean de Stavelo écrit à la fois *chose, choise* et *chouze*. Cette dernière forme est celle qu'a préférée Brantôme.

neir al vie permanable de paradis. Après unc beale dictamen de Nostre Dame.

Après sont les XII profis que ly sains sacrement de l'auteit fait quant ons le rechoit.

*Item* le traitier des trois estas qui veult parvenir al gloire de paradis.

*Item* le traitier d'el eskaule d'amour ou de religion, par queile on vat en paradis.

*Item* le traitier sains Augustin qui est appelleis *de Verbo Dei.*

*Item* comment ly agneal sens taiche fut commandeis à prendre en vilhe testament por mangnier, qui fut figure de sacrement de l'auteit.

*Item* comment nostre saignour par Abraham nos aprent à oyr messe tous les jours devoltement, et de savoir les mysteirs de la messe.

*Item* chinques beauls exemples qui tantost là après s'ensiwent.

*Item* le revelation qui fut fait à sains Bernars del doleur que Nostre Dame soffrit del passion Jhucrist.

*Item* le passion Jhucrist avuecq pluseurs beauz exemples.

*Item* la venganche Jhucrist fait en Jhrlem par Vespasian l'empereur de Romme et Tyte, son fil.

*Item* comment sains Poul et sains Augustin nos apprendent que nos ne debvons mie ploreir le mort de nos fideiles amis trespasseis.

*Item* quatre livres des myracles et viertus sains Benois abbeit; et sermons et aultres choises de luy en latin.

# COUP-D'OEIL

SUR LA

# BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

---

Un arrêté du roi signé le 19 juin 1837 a établi à Bruxelles, sous la dénomination de Bibliothèque royale, un dépôt général et public de tous les livres imprimés, estampes, cartes et plans appartenant à l'État, qui ne sont pas spécialement affectés au service de quelque établissement.

Un autre arrêté royal du 30 juin 1838 a réuni à

cette bibliothèque celle des manuscrits, dite de Bourgogne, qui en est devenue la seconde section.

Au mois de juillet suivant, le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères a décidé que toutes les médailles qui seraient la propriété de l'État feraient partie de la première section.

La bibliothèque est donc actuellement divisée en deux grands départemens, savoir :

1° les livres imprimés,
les cartes,
les plans,
les estampes
et les médailles;

2° les manuscrits.

Mais l'extension que prennent chaque jour la collection numismatique et le cabinet des estampes, nécessite la création d'un troisième département dont ils ressortissent uniquement.

IMPRIMÉS.

Le noyau de la section des imprimés est la bibliothèque de feu M. Ch. Van Hulthem [1].

Riche, aimant les livres avec passion et s'y connaissant, s'étant trouvé d'ailleurs dans des circonstances qui ne se reproduiront plus, telles que la destruction des monastères et des corporations, Van Hulthem

[1] Sa biographie sera insérée dans l'annuaire de 1841.

avait mis un demi-siècle à former sa bibliothèque, dont la valeur augmente en raison du temps, de l'ensemble et de l'intérêt tout national qui s'y attache.

Le catalogue de cette bibliothèque se compose, pour les imprimés, de 31,665 numéros qui représentent environ 63,000 volumes, et pour les manuscrits de 1006 numéros.

Dans un rapport fait à la Chambre des Représentans, déjà saisie d'un mémoire lumineux de M. de Gerlache, M. Liedts, après avoir remarqué que l'un des plus puissans moyens de consolider notre nationalité, est de ne rien négliger de ce qui peut étendre le domaine de la raison et de la science, s'exprimait ainsi :

« C'est dans ce même but que le gouvernement « vous propose de fonder dans la capitale une biblio- « thèque, qui soit en quelque sorte l'école de tous « les citoyens et qui facilite surtout à ceux qui sont « nés avec du talent, mais sans fortune, les moyens « de s'instruire et d'honorer un jour le pays par leurs « travaux et par leurs écrits. C'est de ce monument « qu'il sera permis de dire ce qu'un grand écrivain « disait de la bibliothèque du roi de France : *C'est une « des plus nobles institutions, il n'y a point eu de dé- « pense plus magnifique, plus utile.* Aussi personne « dans cette assemblée n'a cherché à jeter du doute « sur la sagesse de cette conception; chacun a senti « l'utilité de ces vastes dépôts des connaissances hu- « maines, où les savans trouvent comme rassemblées,

« dans uu foyer commun, toutes les lumières éparses, « où ils puissent méditer les travaux des grands « hommes de tous les pays et de tous les temps.

« La Belgique se croirait largement récompensée « de ses sacrifices, si ces arsenaux littéraires contri- « buaient à former un seul grand historien pour cé- « lébrer la gloire de nos ancêtres, porter au loin le « nom du peuple belge et faire chérir sa nationalité de « ceux qui la calomnient encore. »

En effet, cette institution a été comprise ainsi à l'étranger. Les esprits aveugles, qui niaient obstinément la Belgique, ont fini par répéter le mot de Descartes, en le détournant de son acception primitive : *La Belgique pense, donc elle existe* [1].

Cependant, qu'était-ce que jeter les bases de l'édifice, si l'on ne songeait pas à son développement? Le gouvernement a fait, à cet égard, tout ce qui était en son pouvoir.

La bibliothèque royale, en assignant une part équitable à chaque connaissance utile, ne pouvait se flatter d'être complète dans toutes les facultés ni de lutter en un jour contre des collections qui sont l'ouvrage des siècles. Mais en se donnant un caractère spécial elle occupait tout de suite une place que nul n'avait le droit de lui disputer.

En d'autres termes, si elle est obligée de se borner

[1] *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*. Bruxelles, 1840, in-8o, p. 7.

à l'essentiel en tout ce qui ne tient pas au pays, le dessein de représenter le pays dans sa plénitude, sous toutes ses faces, sous tous ses rapports, religieux, politiques, scientifiques, artistiques et littéraires, n'est pas pour elle une prétention chimérique.

Il faut qu'en parcourant ses galeries, chacun puisse dire : Voilà ce que la Belgique a fait; voilà ses lois, ses croyances, ses grands hommes, ses fautes mêmes et ses erreurs.

Telle est l'idée qui a présidé aux accroissemens de la bibliothèque royale.

Le ministère de l'intérieur l'a puissamment favorisée en y déposant les nombreuses publications auxquelles il souscrit et celles qui s'exécutent aux frais du gouvernement.

Le Sénat, la Chambre des Représentans, le ministère des travaux publics et les administrations provinciales y envoient leurs actes imprimés.

Le ministère de l'intérieur l'a augmentée, en outre, des livres acquis pour le Musée de l'Industrie, et a invité l'Académie à y joindre sa bibliothèque particulière; mais cette compagnie a pensé que la réunion s'opérerait d'elle-même, lorsque, par suite des négociations ouvertes entre l'État et la régence de Bruxelles, la bibliothèque municipale deviendrait une propriété domaniale.

Ce résultat, qui semble prochain, va donner à la bibliothèque royale une importance nouvelle.

Un moyen d'enrichir le dépôt d'une foule d'écrits

qu'on trouve difficilement dans le commerce, et de faire de cet établissement un centre de correspondance intellectuelle, consiste dans un commerce habituel entretenu avec les corps savans et les bibliothèques des différentes contrées, ainsi que dans un système d'échanges continus. Des cartels ont été conclus, dans ce sens, avec presque toutes les universités et académies de l'Europe par l'Académie et par la bibliothèque royale.

Les universités d'Iéna et de Tubingue ont envoyé récemment à cette dernière leurs *transactions* académiques. Les comités historiques de France, d'Angleterre et de Sardaigne lui ont adressé leurs recueils.

Des marques particulières de munificence lui ont été données par les gouvernemens français, prussien, brésilien et anglais. On doit à M. Thiers l'ouvrage magnifique de M. le comte de Bastard, dont le prix de souscription est presque fabuleux.

Des associations savantes et des particuliers se sont montrés également généreux.

Cependant, quoique des invitations pressantes aient été adressées à MM. les imprimeurs belges pour les engager à consentir volontairement à un dépôt qui ailleurs est ordonné par la loi, ces démarches ont eu jusqu'ici peu de succès. Il est juste de remarquer que M. Meline avait pris noblement l'initiative. Espérons que son exemple ne sera pas perdu.

La bibliothèque royale figure au budget pour une somme de 60,000 francs.

Sur ce crédit, la partie affectée, en 1839, aux achats de livres, de cartes, de plans, d'estampes, de médailles et de manuscrits, ainsi qu'aux reliures, a été fixée à fr. 21,496 57 c. L'année précédente presque tous les fonds disponibles avaient été absorbés par les travaux d'appropriation des salles destinées à recevoir la bibliothèque.

Les moyens dont on a pu disposer pendant deux années ont donc été assez bornés. Néanmoins, par une sage distribution et un choix convenable, on est parvenu à se procurer grand nombre d'articles précieux ou indispensables.

D'abord on a complété de grands ouvrages commencés, ensuite on a profité des ventes de MM. Powis, Becker, Heinrich, Dotrenge, Le Candèle, Fuhrmann, Delmotte, Parmentier, Lammens, Van den Bossche, etc., ainsi que de celle des doubles de la bibliothèque royale de La Haye. Enfin l'on a acheté en France, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Italie, en Espagne, en Belgique, beaucoup d'ouvrages nouveaux dans toutes les langues.

Voici le tableau total des augmentations de toute espèce de la première section, du 1er juillet 1838 au 30 septembre 1839 inclusivement, c'est-à-dire pendant quinze mois :

| | In-8° et moindre format. | In-4°. | In-folio. |
|---|---|---|---|
| 3e trimestre de 1838 | 625 (Plus de 3,000 broch. sur la révol. brab.) | 206 | 162 |
| 4e — | 329 | 130 | 158 |
| 1er trimestre de 1839 | 568 | 112 | 71 |
| 2e — | 357 | 91 | 64 |
| 3e — | 336 (1,800 broch.) | 194 | 128 |
| | 7,015 | 733 | 583 |
| | Total 8,331 | | |

En supposant que cet état de choses soit la mesure de l'avenir (et tout semble, au contraire, promettre une progression ascendante), il s'ensuivrait que la moyenne serait par mois de 556 volumes, ou de 18 volumes par jour, ce qui, au bout d'un demi-siècle, donnerait un accroissement de 333,600 volumes, seulement pour les imprimés.

Pour se tenir au courant de la marche des idées, une bibliothèque bien organisée doit posséder de nombreux journaux : la bibliothèque royale peut en offrir au public un assortiment considérable, dont quelques-uns lui sont envoyés en don. En voici la liste :

1. *Le Moniteur belge.*
2. *L'Indépendant.*
3. *L'Émancipation.*

4. *Le Bulletin officiel.*

5. *Le Moniteur français* (pris par année).

6. *Le Journal de la librairie française.*

7. *Leipziger allgemeine Zeitung für Buchhandel*, etc.

8. *Bibliographie für Deutschland.*

9. *Le Journal bibliographique de Stockholm* (en suédois).

10-11. *Bibliographie de la Belgique*, publ. par la libr. de Ch. Muquardt, et le *Bibliologue* de M. Hennebert.

12. *Bulletin bibliographique de la littérature anglaise et hollandaise*, de T.-O. Weigel, à Leipzig.

13. *Catalogue général des nouveautés de la littérature française, allemande, etc.*; de Brockhaus et Avenarius, à Paris.

14. *Lyst van nieuw uitgekomen boeken*, de Van Cleef, à Amsterdam.

15. *Bent's monthly library advertiser.*

16. *Bibliografia italiana.*

17. *Le Messager des Sciences historiques.*

18. *La Revue belge.*

19. *Belgisch Museum.*

20. *La Revue de Bruxelles.*

21. *Nouvelles archives historiques.*

22. *Niederlandisches Museum*, de Carlsruhe

23. *Le Journal des Savans.*

24. *L'Écho du Monde savant.*

25. *La Revue des Deux-Mondes.*

26. *La Revue de Paris.*

27. *La Bibliothèque universelle de Genève.*

28. *La Revue Rétrospective.*

29. *Algemeine Konst en Letter-bode.*

30. *Bijdràgen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde, door Js. An. Nijhof.*

31. *Geschiedkundig mengelwerk over de provincie Noord-Braband..., door C.-R. Hermans.*

32. *De Vrye Fries.*

33. *Archief voor Kerkelyke en Wereldsche Geschiedenis, door J.J. Dodt von Flensburg.*

34. *Archief voor Kerkelyke Geschiedenis*, door *N.-J. Kist en H.-J. Royaards.*

35. *Le Repertorium* de Gersdorf.

36. *La Revue Britannique.*

37. Le journal historique, politique et administratif, fondé par Pölitz, en allemand.

38. *Wien's Jahrbucher.*

39. *Jahrbucher des K. K. polyt. Institutes in Wien.*

40. *Rheinisches Museum.*

41. *Literatur Zeitung*, de Halle.

42. *Id.*, d'Iéna.

43. *British and Foreign Review.*

44. *Quarterly Review.*

45. *Annales des Sciences naturelles.*

46. L'*Isis*, d'Oken.

47. *Annals of natural history.*

48. *Botanical magazine*, de Curtis.

49. *Magasin de Zoologie.*

50. *Linnæa* de Schlechtendal.

51. *Correspondance mathématique et physique* de M. Quetelet.

52. *La Revue numismatique* de MM. Cartier et de la Saussaye.

53-54. *Blätter fur Münzkunde* et le journal du docteur Grote.

55. *Bibliothèque de l'École des Chartes,* à Paris.

56. *Revue bibliographique* de M. Quérard.

57. *Le Mémorial de la Noblesse,* p. par M. Duvergier.

58. *Les Annales de la Société d'Émulation de la Flandre-Occidentale.*

59. Les *Anzeiger,* de M. Mone.

Depuis quelques jours, M. le docteur Corremans fait parvenir à la Bibliothèque sa *Presse libre.*

Parmi les acquisitions nouvelles, une large place a été faite à l'histoire, et entre les sciences, la botanique a, en quelque sorte, primé les autres, parce qu'en Belgique la botanique est, pour ainsi parler, la science de tout le monde. Les arts du dessin et les arts industriels n'ont pourtant pas été oubliés. L'Observatoire ayant sa bibliothèque particulière, on a cru devoir éviter les doubles emplois.

Au fur et à mesure de l'entrée des acquisitions ou des dons, on les inscrit sur l'inventaire général, avec indication de la provenance, de la condition, du prix, ou du donateur.

Les noms des donateurs sont consignés, de plus, dans un album particulier.

Indépendamment de cet inventaire, on tient un ca-

talogue systématique par ordre de matières, et un catalogue alphabétique par noms des auteurs.

Ces catalogues renvoient, au moyen de chiffres, de l'un à l'autre ainsi qu'à l'inventaire.

Quoique le catalogue du fonds Van Hulthem ait été imprimé, et que ce fonds, dans le classement matériel, reste à part, pour rendre hommage à l'homme estimable dont il tire le nom, et pour faire mieux juger de la marche progressive de l'établissement, ce catalogue sera refondu dans celui qui doit embrasser toute la Bibliothèque. Ce dernier est rédigé d'après les divisions suivantes :

I. Introduction aux connaissances humaines;
   *a.* Préliminaires.
   *b.* Encyclopédies.
   *c.* Logographie.
   *d.* Bibliographie.
II. Théologie.
III. Philosophie.
IV. Jurisprudence.
V. Sciences mathématiques, physiques et naturelles.
VI. Sciences médicales.
VII. Arts et métiers.
VIII. Philologie et belles-lettres.
IX. Histoire et sciences auxiliaires.
X. Recueils et mélanges littéraires et critiques; journaux [1].

[1] Les subdivisions sont marquées dans un livre mis au

Ce catalogue sera imprimé en tout ou en partie, ainsi que le prescrit l'arrêté royal du 19 juin 1837.

Le catalogue alphabétique consiste en bulletins séparés d'un quart de feuille, enfermés dans des boîtes en forme de volumes. Chaque ouvrage y est indiqué dans le plus grand détail, et le *verso* est réservé aux notes littéraires et bibliographiques.

Il y a encore des registres des journaux, des ouvrages incomplets, des doubles, etc., et deux registres de prêt, l'un selon les titres des ouvrages empruntés, l'autre d'après les noms des emprunteurs.

## ESTAMPES.

Les nos 9283-9389 du fonds Van Hulthem appartiennent au cabinet des estampes.

La collection de feu M. Van Parys a été acquise 15,000 francs. Elle offre une réunion extrêmement précieuse d'anciennes gravures et abonde en pièces de Marc-Antoine, Rembrandt, Albert Durer, etc.; plusieurs morceaux du second sont inédits.

Mais avant que le public puisse pleinement en jouir, il y a deux opérations longues et difficiles à exécuter : 1° monter les estampes; 2° les classer.

jour par M. Namur, intitulé : *Projet d'un nouveau système bibliographique*, et qui est le développement de cette classification.

Dans ce classement on combinera l'arrangement par peintres et la disposition par graveurs, en faisant prédominer celle-ci qui est plus logique. On formera de plus des recueils de portraits avec tables particulières, ainsi que des albums historiques, topographiques, etc.

Les tables du recueil de portraits sont ainsi divisées :

1. Collections.
2. Jésus, la Vierge, les apôtres et les saints.
3. Portraits mythologiques.
4. Souverains et leurs familles.
5. Clergé des différentes communions.
6. Gens de cour.
7. Hommes d'État.
8. Hommes de guerre.
9. Magistrats et personnes en charge.
10. Littérateurs et savans.
11. Artistes.
12. Personnages divers.
13. Portraits de fantaisie.

La plupart de ces classes sont subdivisées ainsi :

A. Histoire ancienne :
- *a*. Histoire sacrée.
- *b*. Histoire profane.
  1. Grecs.
  2. Romains.
  3. Nations étrangères et barbares.
- *c*. Bas-Empire.

**B. Histoire moderne :**

*a.* Afrique.
*b.* Allemagne.
*c.* Amérique.
*d.* Angleterre.
*e.* Asie.
*f.* Danemarck.
*g.* Espagne.
*h.* France.
*i.* Italie.
*k.* Pape (États du Pape).
*l.* Portugal.
*m.* Russie.
*n.* Savoie.
*o.* Suède.
*p.* Turquie, etc.

Dans chacune de ces sous-divisions, chaque pièce est au rang que lui assigne l'alphabet :

On s'occupe en ce moment à mettre en ordre l'œuvre de Rubens et ceux de Van Dyck, d'Albert Durer et de Rembrandt.

Pour celui-ci on suivra Gersaint, Helle, Glomy, Yver, Bartsch, Daulby et De Claussin.

Le catalogue de Del Marmol sera fort utile en travaillant sur Rubens.

Pour le classement général, on s'efforcera de mettre à profit les lumières de ces écrivains, ainsi que celles de Basan, Guttle, Brulliot, Heller, Ferrario, Joubert, Luedemann, Quandt, E. David, Fiorillo, Bryan, Ma-

laspina, Dallaway, Duchesne, Henrici, des barons de Heinecken et de Rumohr, du comte Léon de Laborde, etc.

Le cabinet des estampes a un inventaire comme la section des imprimés, avec un catalogue systématique et des catalogues alphabétiques des recueils d'estampes, et des estampes séparées.

Celui-ci est fait sur des bulletins qui, au *recto*, contiennent dans des colonnes distinctes :

*Le n° de l'inventaire,*

*Le n° du catalogue systématique,*

*Le nom du graveur ou du lithographe, ou sa marque s'il est anonyme,*

*Le n° de son œuvre,*

*Le nom du peintre ou du dessinateur,*

*Le n° de son œuvre,*

*La date et le sujet de l'estampe, par quel procédé elle a été exécutée,*

*Le format,*

*La dimension,*

Et au revers :

*Observations. — Singularités de l'estampe. — Auteurs qui en ont parlé. — Cabinets où elle se trouve. — Son degré de rareté*, etc.

On a acquis nouvellement l'œuvre d'Overbeck, les galeries royales de Dresde, de Munich et de Copenhague, celles du duc de Leuchtenberg et de M. du Somerard, etc.

Un arrêté du ministre de l'intérieur et des affaires

étrangères, en date du 3 décembre 1839, règle que deux des trois exemplaires de chaque estampe exécutée à l'école royale de gravure, et dont la propriété appartient au gouvernement, doivent être confiés au conservateur de la bibliothèque royale, dans les cinq premiers jours de chaque mois.

## MÉDAILLES.

La collection numismatique, dont le classement n'a pu encore avoir lieu, au milieu des embarras d'une création nouvelle, se compose d'un fonds de 3,411 pièces et médailles réunies par M. Braemt, d'un grand nombre de médailles modernes données par le gouvernement, et de quelques emplètes faites à la vente de feu M. Leclercqz, où l'on a acheté, entre autres, une bague avec monogramme, dont il a été question dans les bulletins de l'Académie[1]. Le médaillier de la ville, par suite de l'arrangement qui sera incessamment conclu, viendra s'ajouter à ce musée naissant.

## MANUSCRITS.

La bibliothèque des manuscrits est peut-être, après celles de Paris, du Vatican et de Vienne, la plus belle qui existe, et, sous bien des rapports, on peut affirmer

[1] Séances des 16 mai, 3 août et 5 octobre 1839.

qu'elle est sans pair. Des savans qui l'ont visitée récemment, entre autres MM. Pertz et Bethmann, ont déclaré que là plus qu'ailleurs ils avaient trouvé des ressources inespérées pour l'ancienne histoire de la grande famille allemande [1]. Cette collection ne fournit pas seulement des données infiniment précieuses à l'historien proprement dit, mais à celui qui étudie la marche de l'intelligence humaine. En ne considérant cette bibliothèque que sous le point de vue du dessin et de la peinture, on composerait un livre plein d'aperçus et de renseignemens entièrement neufs. On ne ferait pas des découvertes moins intéressantes, si l'on y cherchait un tableau des mœurs et des coutumes au moyen âge.

L'annuaire de 1841 consacrera un mémoire étendu à l'examen de cette section.

En attendant, nous nous bornerons à annoncer que M. Marchal, qui en a la surveillance immédiate, a commencé à en faire imprimer le catalogue, conformément à une décision du ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, en date du 28 mai 1836.

Il se compose de deux parties in-folio :

L'*inventaire* de XIX et 360 pages, contenant 50 articles à la page, d'une ligne chacun;

Et le *répertoire*, avec les tables, lequel aura plusieurs volumes et sera orné de copies coloriées de plusieurs

[1] *Bulletin de la commission royale d'histoire*, t. III, p. 80.

miniatures remarquables; 115 feuilles de ce répertoire sont terminées.

Les 18000 numéros de l'inventaire ne représentent pas autant de volumes distincts, mais autant d'ouvrages, de traités ou de *codices* particuliers. Ils renferment les manuscrits du fonds Van Hulthem et ceux achetés, en 1837, à mademoiselle Le Candèle de Ghyseghem.

On conçoit qu'une bibliothèque de manuscrits ne saurait s'accroître dans la même proportion qu'une bibliothèque d'imprimés. Grâce à Dieu, la calligraphie a fait son temps; elle s'est arrêtée, tandis que la typographie marche, et précipite peut-être trop sa course.

Voici le relevé des acquisitions faites pendant les deux dernières années, et qui ne sont point portées à l'inventaire imprimé :

| | |
|---|---|
| 1838 | 75 volumes. |
| 1839 | 24 volumes. |

Si le chiffre de l'année qui vient de s'écouler est moins fort que celui de l'année précédente, la valeur intrinsèque des objets l'emporte sur le nombre. Quelques pièces intéressantes ont été achetées, en 1838, chez le baron Le Candèle, à Bruxelles, MM. Pieretz de Croonenbourg à Malines, Crahay à Louvain, et Parmentier à Gand; mais elles ne peuvent entrer en comparaison avec le *Brando* et la *Chronique de Tongres,* acquis en 1839 chez M. Lammens, ni avec le poëme bas-allemand d'Otton de Limbourg, et le roman d'Alexandre-le-

Grand, en haut-allemand, cédés par M. P. Weyenberch, de Bruxelles [1]. Les manuscrits du roi d'armes Henri Prevost del Val ont fourni un dessin magnifique de Q. Mathus, dont nous parlerons tout à l'heure.

LOCAUX.

La première section occupe une partie du premier étage du Palais de l'Industrie; la seconde est au fond de l'ancienne cour, vis-à-vis la galerie de tableaux. Cette disposition forcée rend le travail des personnes studieuses moins commode, attendu que les manuscrits s'expliquent par les imprimés, et que les imprimés trouvent à leur tour leur éclaircissement et leur vérification dans les manuscrits. Or actuellement ce rapprochement est impossible. Mais lorsque, par l'arrangement dont il a été parlé plusieurs fois, le Palais de l'Industrie n'appartiendra plus qu'à l'État, on pourra prolonger la bibliothèque royale dans la galerie dont on ne lui a accordé qu'une extrémité, et mettre les manuscrits à la suite des imprimés, de manière qu'une porte seule les sépare. Alors on transporterait le musée des machines dans les salles où est à présent la bibliothèque municipale. Ce plan simple et facile est favorable à l'unité et à la régularité du service. Il serait aussi convenable de terminer l'aile inachevée du Pa-

[1] Voy. les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, III.

lais de l'Industrie, afin d'assigner un logement au conservateur, près du dépôt dont la garde lui est confiée, comme cela se pratique partout, et de mettre à la disposition de l'administration des bureaux et des magasins dont elle manque.

Il n'est pas moins indispensable d'y établir un concierge.

L'ordonnance par marteaux saillans a été imaginée pour obvier à l'exiguité du lieu. Ces corps de bibliothèque reliés par une galerie offrent cependant un coup d'œil agréable. On a tâché d'unir l'élégance à la simplicité et à l'économie.

Le cabinet de lecture, constamment fréquenté, a suffi, malgré ses étroites proportions, aux besoins du public.

On y voit un buste du roi en bronze, par M. Buckens, professeur de sculpture et de ciselure à l'Académie des beaux-arts de Liége, et ceux en plâtre de MM. Van Hulthem et Van Praet. Ce dernier a été donné par le directoire [1] de la bibliothèque royale de Paris.

Sous le buste du roi on lit cette inscription :

BIBLIOTHECAM REGIAM
LIBRIS CODICIBVS MAPPIS GEOGRAPHICIS TABVLISQVE
ÆRE VEL LAPIDE INCISIS
NEC NON NVMOPHILACIO
DITATAM
EREXIT REX BELGARVM AVGVSTISSIMVS
LEOPOLDVS NOMINE I
D. XIX JVNII MDCCCXXXVII.

[1] On appelle *directoire* le conseil formé par les différens

SERVICE PUBLIC.

La bibliothèque royale est ouverte pour l'étude, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

Il est pris néanmoins, à deux époques de l'année, un temps pour faire une revue générale des collections, pour battre et épousseter les livres, intercaler les nouvelles acquisitions, recoller les estampes, etc. En conséquence, la bibliothèque est fermée pendant la quinzaine de Pâques, et depuis le 15 août jusqu'au 1er lundi d'octobre.

Les livres, cartes, plans, estampes et manuscrits ne sont communiqués que dans les salles d'étude. Les médailles ne se déplacent jamais.

Il est défendu de se promener dans ces salles, d'y causer ou d'y rien faire qui puisse distraire les travailleurs.

Nul ne peut prendre lui-même les objets qu'il désire dans les armoires, tablettes ou portefeuilles, ni en faire la recherche dans les catalogues, inventaires ou bulletins.

conservateurs de la bibliothèque, sous la présidence temporaire de l'un d'eux. Par un esprit de centralisation bureaucratique, on avait créé une administration à part; mais les réclamations générales des gens de lettres ont fait revenir sur cette mesure. M. Villemain s'est honoré en défendant l'indépendance de ses anciens collègues. Voy. plus loin la Notice sur Van Praet.

Il est également défendu de prendre les objets déposés sur les bureaux des employés.

Quiconque désire recevoir en communication un objet appartenant à la bibliothèque, est tenu d'inscrire sur un bulletin tout préparé qui lui est remis à cet effet, son nom, son adresse et l'objet qu'il désire.

Ce bulletin est numéroté et gardé par le conservateur-adjoint ou celui qui le remplace. Il est remis au lecteur lorsque celui-ci rapporte l'objet au bureau, après vérification faite de l'état dans lequel il le rend.

Le bulletin rendu est remis, à la sortie, au gardien de la porte, ce qui garantit que l'objet prêté a été restitué au bureau du conservateur-adjoint.

En règle générale, on ne communique qu'un ouvrage à la fois. Le conservateur ou le conservateur-adjoint est juge des cas d'exception.

On ne communique aucune collection de gravures avant qu'elle ait été assemblée ou reliée.

Le calque et l'usage des couleurs sont sévèrement interdits. Le calque au crayon et au papier végétal n'est permis que pour les cartes et plans.

L'usage du compas est prohibé.

Les manuscrits de la bibliothèque royale étant la propriété de l'État, nul ne peut copier, publier, ni faire imprimer aucun manuscrit sans une autorisation expresse du gouvernement.

Quant aux extraits de manuscrits, le conservateur-adjoint peut les permettre.

On ne prête au dehors aucun des objets appartenant

aux subdivisions des estampes, cartes, plans et médailles.

Dans la subdivision des imprimés, les ouvrages d'un usage journalier, les livres rares, les livres de luxe ou à figures, les éditions du XV$^{e}$ siècle, les livres sur vélin ou sur grand papier, ceux dont les reliures sont ou remarquables ou précieuses, les collections ou parties de collections considérables ne sont jamais prêtés au dehors.

Dans la section des manuscrits on ne prête aucun de ceux qui sont remarquables par leur ancienneté, leur importance ou leur rareté, si ce n'est en vertu d'une autorisation spéciale du ministre.

Les objets dont le prêt est permis ne sont confiés que par le conservateur seul à des personnes d'une solvabilité notoire, connues pour se livrer à des travaux utiles, et dont la position sociale est une garantie.

Les savans étrangers, pendant leur séjour à Bruxelles, ne peuvent emprunter ni livres ni manuscrits que sous la caution formelle du représentant diplomatique ou du consul de leur nation.

Toute personne qui désire emprunter un ouvrage, s'adresse, par écrit, au conservateur.

Tous les ouvrages prêtés, sans exception, et depuis quelque époque qu'ils l'aient été, doivent être remis, chaque année, huit jours avant l'époque des vacances, c'est-à-dire avant le 8 août.

---

0 0

# NOTICES ET EXTRAITS

DES

# MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

## CATALOGUE

DES LIVRES QUI COMPOSAIENT (EN 1731) LA BIBLIOTHÈQUE DE LA COUR DE BRUXELLES, FORMÉ, APRÈS L'INCENDIE DU PALAIS, PAR LE GREFFIER AU CONSEIL DES DOMAINES ET FINANCES, ET BIBLIOTHÉQUAIRE (SIC) DE SA MAJESTÉ, FRANQUEN.

### I. — LIVRES ECCLÉSIASTIQUES, SPIRITUELS ET MORAUX.

*Mss. in-folio.*

1. *Messale* (*sic*) *romanum.*
2. La Forteresse de la Foi.
3. *Psalmi Davidis.*
4. Flave-Josephe, Histoire des Juifs, 2 vol.
5. Saint Augustin, de la Cité de Dieu, 2 vol

6. La sainte Bible, 2 vol.
7. Chronique de la Bible.
8. La Vie de Jésus-Christ.
9. Histoire des Juifs, par Flave-Josephé.
10. Les Vertus du Soldat imparfait.
11. Le Vieux et le Nouveau Testamens.
12. Saint Augustin, de la Cité de Dieu, 2 vol.
13. La Légende dorée.
14. Miracles de Notre-Dame, en rimes.
15. Histoire de la Passion de Notre-Seigneur.
16. *Biblia sacra*, 2 vol.
17. La Légende dorée.
18. La Légende des Saints.
19. *Messale* (*sic*) *romanum.*
20. *Flores S. Augustini de Civitate Dei.*
20[2]. Saint Augustin, de la Cité de Dieu, 2 vol.
21. Traité théologique sur l'*Ave Maria.*
22. Sermons sur le *Pater noster*.
23. Le Miroir de la Salvation humaine.
24. Généalogie depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ.
25. Traités divers de dévotion.
26. *Bybelsche historien*, 2 vol.
27. Les Miracles de Notre-Dame, 1er vol.
28. Vie et Miracles de Notre-Dame, 1er vol.
29. Discours moraux, en vers.
30. Le Songe du vieux Pèlerin, 2 vol.
31. Martyrologe romain, 2 vol.
32. Livre de chant pour la messe.
33. Méditations de saint Augustin.

34. Dialogue de saint Augustin, de Jean Gerson.
35. Traité des œuvres de miséricorde.
36. Fleur des exemples, 3 vol.
37. Discours pour apprendre à bien mourir.
38. La Bible moralisée.
39. La Vie de sainte Catherine.
40. L'Aiguillon de l'Amour divin, par saint Bonaventure.
41. Le Régime des Princes.
42. L'Histoire de sainte Hélène.
43. *Biblia sacra.*
44. Enseignement des filles.
45. La Somme des Vices.
46. La sainte Bible.
47. *Missale romanum.*
48. Idem.
49. La Somme de perfection.
50. *Medulla libri secretorum fidelium* (voy. nº 52).
51. Livre de chant.
52. *Medulla secretorum fidelium.*
53. Livre des Vertus.
54. *Pontificale romanum.*
55. Le Saint Creal (*Gréal*).
56. La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
57. La Somme des Roys (*la Somme le Roy*).
58. *Pontificale romanum.*
59. Extrait de la Bible.
60. Les Paraboles de Salomon.
61. Les Évangiles.
62. Idem.

62. Pèlerinage de la vie humaine.
63. *Breviarium romanum.*
64. Le Miroir des Roys.
65. Livre des Vertus.
66. Pèlerinage de la vie humaine.
67. Révélations de sainte Brigitte.
68. Heures de Notre-Dame.
69. La Bible.
70. Miroir des Curés, 2 vol.
71. Miroir des Dames.
72. La Vie de saint François.
73. La Bible historique.
74. Dialogues de saint Grégoire.
75. Complainte de l'Église.
76. Les Sermons du père Bertholt.
77. Commentaires sur les dix commandemens de Dieu.
78. L'Horloge de Sapience.
79. La Légende des Saints.
80. Le Miroir du Monde.
81. Livre des bonnes mœurs.
82. Connaissances des quatre Novissimes.
83. Les Quatre Fins de l'homme.
84. *Petri de mala muliere chronologia.*
85. Livre d'aucuns erreurs.
86. Vie et Miracles de saint Gosse (Josse).
87. La Bible figurée.
88. La Somme des Roys (voyez n° 57).
89. Éternelle consolation.

90. *Psalterium romanum.*
91. Les Vies des Saints.
92. Le Brévier romain, 2 vol.
93. Faites (*Faicts*) moraux.
94. L'Horloge de Sapience.
95. L'Image du Monde.
96. Schisme de l'Église.
97. Traités moraux.
98. Le Miroir de l'Ame.
99. La Légende des Saints.
100. Composition du Vieux et Nouveau Testamens.
101. *Missale romanum.*
102. Le Miroir de l'Ame.
103. *Pastorale Buchasii.* (le *Pastoralet* sous le nom de *Bucharius*).
104. Le Jugement d'Adam.
105. Traité du Salut.
106. Vie et Miracles de plusieurs Saints.
107. Le Chapelet des Vertus.
108. Les Vies des Saints.
109. *Liber precum Philippi Audacis.*
110. Miroir de l'âme pécheresse.
111. Explication de l'Apocalypse de saint Jean.
112. La Vie de sainte Colette.

*In-4o.*

1. Les Décrétales du Pape Grégoire.
2. L'Homme mondain.

3. Heures de la Passion de Notre-Seigneur.
4. Enseignement paternel.
5. Les Dix Commandemens de la Foy.
6. Les Vies d'aucuns Saints.
7. Livre de prières.
8. La sainte Bible.
9. Le Miroir du Monde.
10. *Contemplationes de diva Virgine.*
11. Vie et Miracles de Notre-Dame.
12. Le Livre de la Sainte Trinité.
13. Histoire de Judas Machabée.
14. Livre de Vices et Vertus.
15. La Vie de sainte Catherine.
16. Le Jeu des Échecs moralisé.
17. De la Création des Ames.
18. Les Sept Psaumes.
19. Brévière en françois.
20. L'Image du Monde.
21. Gestes de saint Louis.
22. *Vita sanctæ Gertrudis.*
23. Moralité des Nobles.
24. La Salade (voyez II, in-fol. 79).
25. Les Buteleries.
26. L'Apocalypse de saint Jean.
27. L'Horloge de Sapience.
28. Livre de Pèlerinage humain.
29. De la Pénitence.
30. De la Création des Papes.
31. La Vie de saint Remy.

32. Les Quatre Évangiles.
33. *Diurnale romanum.*
34. Le Régime du Corps et de l'Ame.
35. La Vie de sainte Colette.
36. La sainte Passion.

*In-8° et in-12.*

1. *Evangili di tutti anni.*
2. *Vita sancti Remigii.*
3. Doctrine Chrétienne.
4. Sainte Colette.
5. *Getyde van Onse Lieve Vrouwe.*
6. Enseignemens de Salomon.
7. *Biblia sacra.*
8. De la juste Querelle des Chrétiens.
9. *Getyde van Onse Lieve Vrouwe.*
10. Livre de dévotion.
11. Le *Pater noster.*
12. *Concordia evangeliorum.*
13. *Liber precum.*
14. Idem.

II. — LIVRES HISTORIQUES, DES BELLES-LETTRES, DE ROMANS ET DE SCIENCES, ETC.

*Mss. in-folio.*

1. Valère-le-Grand.
2. Croniques Martiniennes.

3. Alexandre, par Quinte-Curce.
4. Fleur des histoires, quatre parties.
5. Histoire de Lancelot du Lac, 2 vol.
6. Décades de Tite-Live, 3 vol.
7. Cronique de France de St-Denis.
8. Valère-le-Grand.
9. Les Faits des rois de France.
10. Les Rubriques de Valère-le-Grand.
11. Histoire du roi Alexandre.
12. Le Livre de Romuléon.
13. Les Commentaires de Jules-César.
14. Cronique ancienne de France.
15. Jean Boccace, des Cas des Nobles hommes et femmes.
16. Les Sept Sages du monde.
17. Généalogie des roys de France.
18. Cronique de Froissart, 4 vol.
19. Cronique de Pise.
20. Jean Boccace, des Cas des Nobles hommes et femmes.
21. Histoire de Guiron le Courtois, 2 vol.
22. L'Arbre de batailles, par Honoré Bonel.
23. Histoire des comtes d'Hainau, 3 vol.
24. Livre du gouvernement des roys et princes.
25. Histoire romaine, 2 vol.
26. La Cité des Dames.
27. La Fleur des histoires, 2 vol.
28. Histoire de Merlin, 2 vol.
29. Les grands Croniques des roys de France.

30. Cronique Margaritique, 3 vol.
31. Histoire de la Toison d'or.
32. Histoires des Empereurs, 2 vol.
33. Les Croniques de France.
34. Histoire romaine.
35. Cronique des Conquêtes de Charlemagne, 2 vol.
36. Histoire de Charles-Martel, 4 vol.
37. Le Viel Digestes.
38. Livre du Mariage.
39. Croniques des roys de France.
40. Le Livre de maître Guillaume-le-Marchand.
41. Boccace, des Nobles femmes et hommes malheureux.
42. Boccace, des Nobles malheureux.
43. OEuvres de Cassiodore.
44. L'Arbre de batailles.
45. Le Code Justinien.
46. Histoire de Jason.
47. Les Instructions de Justinien.
48. Histoire de l'empereur Héraclius.
49. Les Cent Nouvelles de Jean Boccace.
50. Le Voiage de Turquie et de la Terre Sainte.
51. Livre de la propriété des choses.
52. Cronique abrégée.
53. Le Débat de la Noblesse.
54. Le Débat de la Félicité.
55. Le chevalier César.
56. Abrégé de l'Histoire de France.
57. Fleur des histoires, 4 vol.

58. Les Épitres de Sénèque.
59. Passe-temps impérial.
60. Plateanus (*Platearius*), histoire des plantes (Barrois, nº 158).
61. Les Croniques et Gestes de Pisart.
62. Les Croniques de Constantinople.
63. Croniques de Troyes.
64. Histoire de Troyes.
65. Le Champion des Dames.
66. Le petit roy Artus.
67. Cronique abrégée de France.
68. Avis directif pour faire le voiage d'outre-mer.
69. Métamorphoses d'Ovide.
70. Histoire des Douze Empereurs.
71. Le Voiage de Turquie.
72. Le roman de Renaud de Montauban, 4 vol.
73. Le roman de De Percheforest, 6 vol.
74. Histoire de Troyes, 2 vol.
75. Cronique abrégée de la Geste française (Sanderus, nº 55).
76. Les cent nouvelles des cent nouvelles.
77. Livre des Décrétales, en françois.
78. Recueil des Histoires de Troyes.
79. La Salade (voy. I, in-4º, 24).
80. Généalogie des Roys.
81. Deux tiers parties de la Fleur des Histoires.
82. Histoire de Godefroid, duc de Bouillon.
83. Romuléon ou Histoire romaine.
84. Le Champion des Dames.

85. Livre de la mutation des choses humaines.
86. Livre de la Cité des Dames.
87. Livre de chant.
88. L'Art d'aimer d'Ovide.
89. Histoire des Assyriens.
90. Cronique de Hollande.
91. Cronique de Philippe-le-Bel, roy de France.
92. Les Stiques (*étiques*) de Sénèque.
93. Épitres morales de Sénèque.
94. Histoire de la Destruction de Troyes.
96. Enseignement pour les princes.
97. Histoire d'Olivier de Castille.
98. Histoire depuis le commencement du monde.
99. Traité des Oyseaux.
100. Boccace, des Claires Dames.
101. Estrif de Fortune et de Vertu.
102. Lucain en françois.
103. Boccace, de la Consolation, en rimes.
104. Livre des Claires et Nobles Femmes.
105. Le Chevalier errant.
106. Les Dits des Philosophes.
107. Histoire des Chevaliers de la Chine (*du Chevalier du Cygne*).
108. Le roman des Enfans d'Osier (*des enfances Ogier*).
109. Les Sept Sages de Rome.
110. De la vraye Noblesse.
111. Gouvernement des Princes.
112. Sénèque, des Remèdes de fortune.
113. Traité de la Fauconnerie.

114. Histoire de Cassiodore, empereur de Constantinople.
115. Histoire depuis Adam jusqu'au temps de Sévère.
116. Histoire de Troyes.
117. Cronique de France de l'abbaye de St-Denis.
118. Les Sentences des Bestes.
119. Othéa, déesse de Prudence.
120. Diverses poésies.
121. L'Art de guerre.
122. Information des Princes.
123. Roman de Renard.
124. Histoire de mons. Jean d'Avesnes.
125. Le Messager de Paris (Sanderus, n° 408, le *Menaigier de Paris*).
126. L'Étoile de Fortune et de Vertu.
127. Le Jeu de Paume moralisé.
128. La Mort du roi Artus.
129. Enseignement des Dames.
130. La Consolation de Boëce.
131. Histoire de Tristan, noble chevalier.
132. Modus et Ratio.
133. Sydrac le Philosophe.
134. Cronique d'Écosse.
135. Livre du roi Artus et des Douze Pairs de France.
136. La Vénerie, en allemand.
137. Fables d'Ovide, en vers.
138. Histoire d'Outre-Mer du roi Saladin.
139. Cronique d'Angleterre.
140. Lothier Guérin, en rimes (*Garins le Loherains*).

141. Les vies et blazon et généalogies d'aucuns roys.
142. Épîtres de Sénèque.
143. Les Stiques (*étiques*) et politiques d'Aristote.
144. Histoire de la première guerre punique.
145. Histoire de la guerre sainte par du Tyr (*Guillaume de Tyr*).
146. *Compendium historiæ Hispaniæ.*
147. Histoire de la sainte Cité de Jérusalem.
148. Modus et Ratio, en françois.
149. Le roy Modus, de la chasse.
150. Le Songe trompeur.
151. Le roman de la Dame à la Licorne et du beau Chevalier.
152. Histoire de Frebus (*Fierabras ?*).
153. Les Épîtres de Cicéron.
154. Le livre du Trésor.
155. Livre des Vents.
156. Livre du bien universel.
157. Histoire de l'empereur Octavien.
158. Histoire du comte d'Artois et de sa femme.
159. Histoire de Godefroid de Bouillon.
160. Discours de la mort du duc d'Orléans.
161. Gillion de Traizegnies.
162. Roman de la Rose.
163. Les Secrets d'Aristote.
164. Histoire d'Alexandre-le-Conquérant.
165. Astrologie judiciaire.
166. Le Champion des Dames.
167. Le Pèlerinage du vieil Homme.

168. Histoire de Guy, sire d'Artois.
169. Le Débat de Félicité.
170. Histoire du Châtelain de Couchy.
171. Histoire du roy Charles V.
172. Les Croniques de Flandres.
173. Cronologie du Monde.
174. La Vie d'Ancéys de Carthage.
175. Histoire de Marguerite de Flandre.
176. Histoire de Paris et Vienne.
177. Histoire du vaillant prince Jean d'Avesnes.
178. Histoire de la reine mère de Godefroid de Bouillon.
179. *Tractatus de proprietatibus rerum.*
180. Histoire d'un roy de Grèce.
181. Le Chemin des Longues Études.
182. Histoire de Louis de Gavres.
183. Croniques abrégé.

*In*-4°.

1. Histoire de Jason, Garin (Sanderus, n° 752, *Waurin*).
2. Les Prophéties de Merlin.
3. Histoire de Mélusine.
4. Livre de la déesse Othéa.
5. Philippe de Waurin.
6. Histoire de la Grande-Bretagne.
7. Destruction de Troyes.
8. Mattislas (Barrois, n° 1654, *Mateolus*) en français.

9. Le Serviteur sans guerdon.
10. Le Messager (Sanderus, n° 432, le *Menaigier;* Barrois, le *Mesnagier*), œuvre morale.
11. Enseignement des Roys.
12. Les Profits ruraux.
13. Rimes sententieuses.
14. Remarques moraux.
15. Livre de moralité.
16. Les Gestes sur la Chevalerie.
17. Exposition sur la Vérité mal prise.
18. Information des Princes.
19. Fleur des histoires d'Orient.
20. L'Arboriste de Waurin.
21. Histoire d'Octavien de Rome.
22. Histoire des comtes d'Hainau.
23. Le Banquet du duc Philippe.
24. Le Livre de Vertu.
25. Chantelle de guerre (Sanderus, n° 110, *Cautelles en guerre*).
26. Le Régime des Princes.
27. Histoire du vrai de guerre (Sanderus, n° 567 : *la matière au vray de la guerre entre les roys de France et d'Angleterre*).
28. Trésor de Sapience.
29. Livre des Faits d'armes de Chevalerie.
30. Remonstration de la reine d'Angleterre.
31. L'Instruction des Princes.
32. Fracment d'une histoire de France.
33. Histoire du très-victorieux prince le roy Cléomède.

34. Le Mémoire des Exemples.
35. Les histoires de Marc Pol de Venise.
36. L'Enseignement aux Dames.
37. Un Viel Rentié.
38. Histoire de Gérard de Roussillon.
39. Histoire de Bauduin de Lebourg.
40. Livre de Chemin des Longues Études.
41. Livre de Plaude et de Timéon (Sanderus, n° 478-79, *Placides et Timet*).
42. L'Art de Chevalier.
43. Livre de Visions.
44. Les Dits moraux des Philosophes.
45. L'Image du Monde.
46. OEuvres du sieur Candy (*Gauvain de Candie*).
47. Histoire de la reine Blanche.
48. Le Livre de Paix.
49. Histoire de la Destruction de Troyes, en vers.
50. Thymes de Philosophe.
51. Les Disciples de la Sapience.
52. Histoire de la Fondation de Tournay.
53. Damis et Daville (*d'Amiles*), en rimes (Sanderus, n° 827, *Damus et Davila !*)
54. Cronique des Philippes.
55. Romulus en latin.
56. Histoire de Bauduin, comte de Flandres.
57. Consolation de la défaite de Hongrie.
58. *Valerius Maximus.*
59. Croniques des ducs de Normandie.
60. Histoire de Gérard de Nevers.

61. Histoire d'Amédée, duc de Savoye.
62. Histoire de Chevalerie.
63. Histoire de la vraie Noblesse.
64. Extrait des Croniques de Molinet.
65. Livre des Trois Vertus.
66. Histoire de Gilles de Chin.
67. Histoire de Bertrand de Guisclain.
68. Recueil de vers amoureux.
69. Livre dédié à madame Marguerite d'Artois.
70. Mémoire de Ferdinand de Castille, en vers.
71. *Cyri regis instructio.*
72. Vers en français.
73. Réponse du duc de Bourgogne, } reliés ensemble
74. Voyage du prince Charles, } en un tome.
75. La vie de sainte Christine.
76. Le Spoltre (*le Spécule Ystorial?*) en français.
77. Cronique de Bauduin, empereur de Constantinople.
78. Roman.
79. Le Triomphe des Dames.
80. Histoire d'Apollonius, roy de Tyr.
81. Histoire du roy Alexandre.
82. Cronique du duc de Bourbon.
83. La controverse de Noblesse.
84. Enseignemens moraux.
85. Histoire de Haubert (Sanderus, n° 263, *Aubert*), premier roy de Normandie.
86. La Philosophie de Sydrac.
87. Plusieurs ballades.

88. *Ars loquendi et tacendi.*
89. Les Dits moraux des Philosophes.
90. Cicéron, de la Vieillesse.
91. Chevalier hermite.
92. *Computus major.*
93. L'Entretenement du corps et de l'âme.
94. Histoire de la vie du chevalier du Saintré.
95. Cronique du roi don Philippe de Castille.
96. Histoire des Merveilles et Notables Faits.
97. Le Trésor amoureux.
98. Roman.
99. Roman de Willeaume Gouste (Sanderus, n° 207, *Villamen Gousté*).
100. Livre de Sydrac le Philosophe.
101. Le Gouvernement des Roys.
102. Les Croniques des Flandres.
103. Roman de Guillaume de Palerme.
104. Enseignement ou Ordonnances pour un Seigneur.
105. Les Moralités du jeu des Échecs.
106. Cronique du frère Melchior.
107. Sénèque, des Remèdes contre fortune.
108. Extrait de la fauconnerie.
109. Moralité.
110. Enseignement du prince de Bourgogne.
111. Les Fables d'Ésope.
112. Roman de Constantinople.
113. Rondaux.
114. Déclaration de la Mappemonde.

115. Le Livre de Chevalerie.
116. Merveilles d'Alexandre de Macédoine.
117. Miroir des vertus du Bon Duc.
118. Les Dits moraux des Philosophes.
119. Miroir des Dames.
120. Le Rapport de Guilbert de Launoy (*Lannoy*).
121. *Tragediæ Senecæ*.
122. *De regimine civitatis Mediolani* (Sanderus, nº 314).
123. Histoire du chevalier de Coucy.
124. Le Jeu des Échecs.
125. Le Livre des Politiques.
126. La Réponse des Sages à l'empereur Dioclétien.
127. Complainte amoureuse.
128. Le roman de la Rose.
129. Livre des Amours.
130. *Liber de informatione principum*.
131. *De conservanda sanitate*.
132. Croniques.
133. Roman.
134. Gouvernement des Princes.
135. *Calendarium perpetuum*.
136. *Consolatoria de Maria Philippo*.
137. Le Livre de Clergie.
138. *Coronatio Caroli V*.
139. Triomphes des Dames.
140. Les Dits des Philosophes.
141. Image du Monde, en vers.
142. Petit Traité, en rime, sur la Vierge.

143. *Libro de donne.*
144. Livre du confort de Madame du Fresne.
145. Contre les Divineurs.
146. Traité des Philosophes.
147. Gérard de Roussillon.
148. Contre les Maladies.
149. *De informatione principum.*
150. Fables d'Ésope.
151. Les Divises du roy Apollonius.
152. Livre allemand.
153. Roman.
154. De l'Art d'aimer.
155. Les Malheurs de France, en vers.
156. Cronique de la ville de Milan.
157. Gratulation.
158. Ballades.
159. Livre espagnol.
160. Marguerite, comtesse de Flandres.
161. Les Aventures depuis deux cents ans.
162. Le Débat.
163. Roman.

*In*-8°.

1. Grisélidis.
2. *Mercurii Arbonensis oratio.*
3. Livre de musique.
4. Les Gestes de la Chevalerie.
5. Vers en françois.

6. Roman.
7. *Coronatio Caroli V.*
8. Boite.
9. Paix.
10. Observations historiques.
11. Les Paraboles de la Vérité.
12. Roman.
13. Livre de Santé.
14. *Cicero, de Officiis.*
15. Ballades.
16. *Libro de musica.*
17. Lettres à l'empereur Charles V.
18. Plusieurs basses danses.

*N. B.* Le total de cet inventaire est de 526 numéros. La liste de Sanderus, dressée en 1643, n'en porte que 418. Cependant, des manuscrits qui ne sont point sur l'état de Franquen, et que Sanderus a marqués, se trouvent encore aujourd'hui à la bibliothèque royale. Donc, ou la liste de Franquen était incomplète, ou plusieurs manuscrits qu'on croyait perdus ont reparu plus tard. On voit, qu'à vrai prendre, le fonds des ducs de Bourgogne, à part le mérite des miniatures, est loin d'être la partie la plus considérable de la section des manuscrits.

Copie d'un document contemporain, faisant partie d'un recueil de pièces qui a appartenu successivement à l'abbé Brasseur, à M. Ant. Nueweus, à M. Ch. Van Hulthem, et qui est maintenant à la bibliothèque royale, nos 17429-17435.

*Luxe du XIVe siècle. — Orfèvrerie. — Art du joaillier.*

Chest li déclarations d'aucuns joyaux demorés de très puissant prince Mons. le duc Guillaume de Baivière, comte de Haynnau et de Hollande, cui Dieux pardoinst, appertenans à son testament, liquel furent mis en le trésorie des Escolliers à Mons, le douzème jour dou mois de march l'an mil IIIIc et dys wyt.

Premiers ung coler d'or, de kievirons [1] autour, un bouton au debout, se en sont le moittiet singnetet de fil tors et deux blancques rosettes pour cascun keviron, et li autre moittiet sont poinchonnet.

*Item* est li colers garnis deseure de dys wyt [2] rubis

[1] *Chevrons.*

[2] *Dix-huit.*

d'Orient, cascun en une blancque fleur, et entre deux cestui rubis ung gros pierle assis en ung moulinet, s'en yl a dys wyt, et ou my lieu dou coller a yl [1] assis noef rosettes, dont les wyt sont garnies de ung rubis d'Orient et de chiencq gros pierles atour cascune. Le noefyme est garnie de deux rubis d'Orient et de quattre gros pierles.

*Item* est chilx colers garnis de soubs une voye de dys wyt lons pierles gros, et se est garni en deux routes tout authour de sissante trois gros pierles, et tout desoux a il poirettes et clocquiettes d'or tout authour pendant, et puet par advis peser quattre mars ou environ.

*Item* audit coler pent un frémial garnit de siept rubis ou my lieu, un déamant deseure, un saffir à costé, desoux deux pierles à deux costés et des boutonchiaux d'or authour.

*Item* un petit coler estoffet de vingt et une blancque fleur assises sous petis fremaillers, et authour de cascune, sys petis grains de rouge cler; se a en cascune fleur un déamant et entre deux cascun frémailler a il deux gros pierles, s'en yl a quarante deux, et puet pèser ung marcq ou environ.

*Item* un petit joyelet [2] d'or fait à manière d'un orloige [3] garnit de un rubit, de un petit déamant de-

[1] Nous dirions aujourd'hui : *y a-t-il*.

[2] Petit joyau.

[3] Cette espèce d'horloge portative est remarquable.

seure, et desoux deux gros pierles, et tout deseure de deux petis pierles.

*Item* un fremail d'or garnit de trois gros déamans et de trois gros ballais et ou mylieu un gros pierle.

*Item* un gros escuchon de déamant en VII clau, et trois rubis d'Orient, qui ne sont mies trop biaus, et sont assis en trois castons [1].

*Item* wyt [2] petis rubis d'Orient espilliés qui vallent wyt vings couronnes ou environ.

*Item* deux corbeilles de fil d'or, en cascune un gros pierle.

*Item* un blancq chieuf [3], un blancq aviel à un petit déamant et sys pierles cokus (?).

*Item* en plas bouillons et en paillettes d'or environ trois marc, une unche.

*Item* une crois d'or à un cruchefit [4] esmailliet de blancq, assis en ung ray de soleil d'or, à siept roses esmaillies de rouge cler, sys croches à trois pierles cascune, une crois des... (?) à un blancq coulon ou mylieu, aourné authour de quattre fleurs esmaillies d'asur, cascune en un soleil, quattre croches de pierles, à quattre pierles cascune, et au deseure un popelicant [5].

[1] *Châtons.*
[2] *Huit.*
[3] *Chief.*
[4] *Crucifix.*
[5] *Pélican.*

*Item* desous le cruchefit une nuwée [1] d'asur, trois angles tenans les escories et les claux [2].

*Item* trente sys pierles authour.

*Item* deux coulombes de béricle [3] parchies [4] de fleurs de lis d'or. A le montée d'icelles coulombes ung angle esmailliet de rouge cler et à deux costés deux angeles blans, l'un tout [5] le coulombe et l'autre le lance. Et le piet d'icelle croix poinchenet séant sour chiencq coussins esmailliés de noir, tous pesant dys mars, une onche demie ou environ.

*Item* un godet d'or séant sour III dragons, pesant siept mars quinze estolins, parmy pluiseurs pières et pierles dont il est aournés.

*Item* un temproir [6] servant au dit ghodet, pesant trois mars trois onches quinze estolins parmy pluiseurs pières et pierles.

*Item* un ghodet de béricle garnit d'or, pesant trois mars, trois onches. S'est li béricles brisiés.

*Item* un temproir de béricle ad ce servant, pesant deux mars trois oncez dys siept esterlins.

*Item* un aultre ghodet de béricle assis sour un es-

[1] *Nuée.*

[2] Trois anges tenant les escourgées et les clous.

[3] Béril.

[4] Parsemées.

[5] Latin, *tollit.*

[6] Vase, coupe, dit Roquefort; peut-être, couvercle de vase.

tocq, séant sur une verde thierre [1], pesant quattre mars, siept onches quattre esterlins.

*Item* un aultre ghodet de béricle, pesant trois mars, sys onches et demie. Si a plusieurs pierles et aultres pières dont il est estoffés.

*Item* un petit temproir de béricle pesant un marcq, quinze esterlins.

*Item* un ghodet de licorne tortilliet, pesant un marcq siept onches, chiencq esterlins. Si a une foeille brisié.

*Item* un bas godet de béricle estoffet d'argent, pesant chiencq mars, une onche.

Et quattre cornes de pluiseurs fachons estoffées d'argent doret.

*Tous lesquels joyaux sont mis en un coffre à fachon de pagnier, frumet [2] et scellet en vermielle chiere [3] des seaulx de noble home Pière dit Brougnart, signeur de Haynin, chevalier, et de vénérable et discrette personne sire Bauduin de Froymont, trésorier de Haynnau, exécuteurs du dit testament. Et fu li clef du dit coffre dounée au dit trésorier.*

[1] *Terre.*
[2] *Fermé.*
[3] *Cire.*

EXTRAIT

DES

# RECUEILS DE HENRI PREVOST DE LE VAL

(Tome III).

POÈME-ROMAN DU XIV[e] SIÈCLE.

---

En 1385, au mois d'avril, par un mercredi, on célébra à Cambrai le double mariage de Marguerite de Bourgogne avec Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant, et de Marguerite de Hainaut avec Jean de Bourgogne. La première de ces princesses n'avait que onze ans. Elle mourut le 8 mars 1440, et fut enterrée au

Quesnoy, dans la chapelle de Ste-Marguerite. A l'occasion de ces noces on fit les vers suivans que De le Val avait tirés de la bibliothèque de (Jules?) Chifflet[1]. Quel en est l'auteur? il m'est inconnu et je ne sais s'il figure parmi les *Trouvères cambrésiens* de M. Arthur Dinaux :

Ly tout puissant Dieu qui ne fine,
Dont à tous pair [2] et amour fine
Et par espécial à ciaux
De cuy vos orrez les tombeaux.
Si me semble que par raison
Que raconter d'yaulx si doit-on
Prendre moult grand esbastement,
Si vous dis tout certainement,
Et pour vray si comme jy vy;
Car aultre chose n'oray [3] chy,
Je n'y vy pasteur ne berger,
Ne gens nulz de cely mestier,
Ne point ne me vint en accort
Que pasteur en facent record,
Car nul ne s'i peult comparer;
D'aultre faict peult-on pastourer,
Mais chy n'y avoit que franc home.
Ly Roy y fut et ducq et conte
Et maintes dames de valeur,
Et avec eulx maint grant seigneur,
Qui tous furent à l'espouser,
Ainsi que m'orez deviser.

[1] Voy. *Bulletins de la commission royale d'histoire*, III, 164.

[2] *Paix?*

[3] *N'orez.*

A Cambray, la noble cité
Pour ce voyr fuz incité.
Droictement par un merquedy,
Et droit sur le point de midy,
Vi-you entrer en Nostre-Dame
Si grand noblesse que par m'ame
Bien cuiday estre en paradis.
S'en perdy et sens et avis,
Ne je ne say comment me fu
Fors tant que très bien apperchu
Ly Roy qui menoit sa cousine
Très doucette et très féminine,
Et ses pères à l'autre lez,
Qui duc de Bourgongne est clammez.
Et ly très vaillans duc Aubiers
Sa fille sy menoit apriès
Leurs mères après s'y alloient
Qui très grant vie demenoient.
Après y ot dame vaillant,
Gentilles, nobles et suffissant.
Aussy estoient ly seigneur,
Plain de très grande et hault honneur,
Qui les mennoient par les bras,
Chargez de noblesse à grands tas,
Ainsy que vous pouvez penser :
Je ne le vous puis deviser
Pour le grant joye que j'avoye.
Mais je cuide [1], si Dieu me doint joye,
C'onques nulz homs [2] ne vit tel feste
Qui se peut comparer à ceste.

[1] Pour la mesure, *cuid'*.
[2] De le Val a écrit erronément *home*.

Sy tost que furent espousés
Du moustier furent ramenez
A l'hostel le roy des François [1]
Lequel est si doux et courtois.
Là estoit ly disner tout preste ;
Leurs on [2] servy de plusieurs metz
Après vous voiray deviser
Comment ils furent au disner.
Sy sachez bien trestous sans fable,
La première séante à table
Ce fut la femme au duc Aubert,
Et dallez séoit en appert
La vaillante [3] dame de Brabant,
Qu'on doit aymer tout son vivant,
Car elle est souffisante et sage,
Il y a paru au mariage.
Après séoit ly espousée,
La fille au duc Aubert nommée,
Et séoit droit dallez le Roy.
A l'autre lez deu costez soy
Ly espouse de Bourgoingne [4]
Ainsi sans faulte le tesmoigne,
Et dallez luy sa mère estoit,
Dame de Bourgongne par droict.
A celle salle plus n'en vy,

[1] Dénomination qui n'est pas nouvelle, comme on le voit, et précédée depuis longtemps par le titre officiel de *Rex Francorum,* qui remonte à la première race.

[2] Solécisme encore en usage dans les patois ou dialectes càmbrésien, rouchi, montois, etc.

[3] Lisez *vaillant,* pour la prosodie.

[4] Vers trop court.

Des aultres me tairay ichy
Car tout ne poulroye nommer,
Et se s'en polroit-on trouver :
Car chacun poeult moult bien sçavoir
Que les aultres convint séoir
Chacun selon luy au disner,
Dame, chevalier, bachelier.
Là ot telle ménestrandie,
Nul raconter ne polroit mie,
De tout instrument hault et bas
Qui mennoient très grandz esbas.
Mais après ce je vy merveilles,
Oncques je ne vy les pareilles,
D'un entremez qui, par engien,
Alloit et venoit bel et bien,
Tout seul à part luy, ce sambloit.
Chil entremetz ychi estoit
D'un castiel gent à quatre tours,
Quatre bestes avoit entours
Qui le castiel très bien gardoient
Encontre ceulx qui l'assailloient.
Les quatre bestes nommeray
Au mieulx que viser polray,
Un ours, un lyon, un griffon,
Une licorne, ce dit-on.
Ces bestes moult très fièrement
Le deffendoient loyaument
Et me semble, en mon essuyant,
Que deux pucelettes devant
Avoit ens au front du castiel
Qui tenoient noble joyel [1].

[1] Joyau

Ly une tenoit la couronne
Qui estoit noble, riche et bonne.
L'autre tenoit la fleur de lys,
De Morienne [1] avoit le vis.
Et par deseure tout à mont
Avoit un cerf de blanc et blon
A esles d'argent cler vollant
Et sembloit qu'il fust tout vivant
Par la manière qu'il avoit,
Sy coitement se demenoit.
Chil castiel alloit tellement
Ce sembloit tout généralment
Pardevant la table du Roy.
Si avoit gens d'aultre conroy
Pour cestuy castiel assaillir,
Mais qu'ils y pensent avenir
Combien qu'ilz fussent fortes gens.
Des bestes véoit-on les dens
Qui à géans les recueilloient
Que piès tenir ilz ne s'osoient.
Chil homes cy dont vous oez
De Moriennes estoient nez
La moitié; ly aultre sauvage
Ce me sembloit à leur visage.
Ensy que j'eusse tout ce vu
Tantost après je l'eus perdu,
Si me party sans arrester
Pour véoir les nobles joustes.

Si vy venir là sur les rens
Maints ducs, maints princes, maints gens,

[1] D'une Maure, d'une Africaine; plusieurs de nos enseignes portent encore : *Au Moriane*.

Es esquels moult bien choisy
Le duc Aubert ses gens aussy,
Une moult belle compagnie
De très noble chevalerie,
Portant aigles d'or liément,
Et joustèrent hardiément.
Ainsy que là je regardoye,
Je vy par celle mesme voye
Venir moult grand chevalerie
Et de blancq cerf toute remplie
Qui estoient en bel aroy.
Et sachez que là vy le Roy
Entre les cerfs vollant ester;
Sur son cheval c'est [1] pour jouster,
Ainsy comme bien aparu,
Car très puissamment il couru
Contre le seigneur d'Espinoit [2],
Lequel moult fort se défendoit.
Mais le Roy faisoit flocquier
Et du cheval près tresbuchier.
Si bien jousta et si fermement [3]
Que trois lances brisa briefvement [4],
Et puis sy s'alla désarmer
Pour les aultres voire [5] jouster,
Qui gentement s'esbanoyoient
Et rudement s'entremesloient

[1] *Siet.*

[2] Cette orthographe vaut mieux que la plus moderne, *Espinoy*, puisque le mot vient de *Spinetum*.

[3] Lisez : *ferment.*

[4] *Briefment.*

[5] *Véoir.*

L'un contre l'autre de rondon,
Dont ils eurent maint horion.
Et bien fut montré en appert
Aux chevaliers le duc Aubert
Qui y receurent grand honneur,
Tout pour l'amour de leur seigneur,
Car ils emportèrent le prix
Contre ceulx des aultres pays.
Dont messire li Ardennois,
Dit de Donstiennes sires drois,
Là esprouva si bien son corps
Tant qu'il ot le pris de dehors,
Et maint homme donna dur [1]
A messire Jehan de Namur [2]
Qui si bien jousta sur les rens
Qu'il en ot le pris de dedens.
Et aussy j'oys en apriès
Que le Roy qui n'est point avers,
Au seigneur d'Espinoit droict là
Moult bel guerdon il donna [3].
Et comme à Roy (*il*) appartient,
Car il ne faict pas don de rient,
Et par espécial adont
Où la noblesse de ce monde,
Au moins la plus grande partie,
Là fut très toute à une fie;
Où couru moult grant largeté,
Par le duc Aubert fut trouvet,
Quant il feit fuire l'olifant

[1] Manque une syllabe.
[2] Vers trop long.
[3] Trop long.

En plaine rue bel et grand,
Par lequel, deux jours sans cesser,
Ly vis-jou très bon vin couler.
A chescun sans point ostrages,
Un tel duc fut moult à priser.
Aussy fut madame sa femme,
Car mont grant pièce, sans défame,
Ont tenu en paix leur pays;
Dieu leur donne [1] paix et paradis,
Et à ces nouveaux mariez
Bonne amour et liesse assez.
Parquoy ly pays çà et là
A tousjours mais s'entreaymera,
S'en vaudront mieux trestoute gent
De leurs pays certainement.
Sy prions au doux Roy de gloire
Que d'eulx et de nous ait mémoire,
Qu'en paradis les puissions vire [2]
Tous ensemble, sans départire.

*Ainsy soit-il.*

[1] *Doint.*
[2] Wallon.

---

## LE PARDON DES GANTOIS EN 1540,

### DESSINÉ PAR Q. METSYS.

(*Recueils de H. Prevost De le Val*, t. V, Bull. de la Comm. roy. d'hist., III, 165.)

---

J'en ai fait tout à l'heure l'observation : parmi les différens points de vue sous lesquels on peut considérer la bibliothèque royale, il en est un qui fournirait certes des aperçus neufs et des données inattendues. En l'étudiant sous le rapport des arts du dessin et de la peinture, on se convaincrait que toute notre gloire artistique ne se borne pas à des tableaux proprement dits, à des toiles, à des panneaux plus ou moins parfaits, mais qu'elle éclate dans les vignettes

et les ornemens de nos manuscrits. Le talent anonyme de nos *enlumineurs* surpasse souvent la célébrité de nos peintres les mieux connus. Ainsi quand on parcourt les belles figures du bréviaire de Wenceslas, qui semble avoir été exécuté en Belgique, on ne peut méconnaître l'existence d'une école de miniature supérieure à tout ce qui existait alors, et qui avait un sentiment plus vrai et plus délicat du beau que celle des peintres sur grande échelle. Il y a quelques années que j'avais pensé à traiter ce sujet. Mais les connaissances qu'il exige, les recherches qu'il suppose demandent un temps et des capacités qui me manquaient totalement : j'avais néanmoins, chaque fois que l'occasion s'en présentait, orné mes essais littéraires de copies de miniatures tirées de nos manuscrits. Cependant, tandis que nous tâtonnons et renvoyons l'œuvre au lendemain, l'active et ingénieuse Allemagne prend déjà les devants. M. George Rathgeber, secrétaire à la bibliothèque ducale de Gotha, vient tout récemment de décrire un magnifique livre d'heures, inscrit dans ce dépôt sous le nº 24 des manuscrits en parchemin in-4º. Ce volume a été fait en Flandre vers 1496 pour Ferdinand et Isabelle. M. Rathgeber est auteur des Annales de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et de la gravure aux Pays-Bas, publiées cette année même, et auxquelles il prépare une suite [1].

[1] *Annalen Niederlandisches Baukunst und Bild-*

Le dessin dont je veux parler est signé Q. Matus, si le Q n'est pas un chiffre formé de I et de C entrelacés. On ne peut confondre cet artiste avec Q. Mathys, surnommé *le Maréchal d'Anvers*, d'abord parce que celui-ci est mort en 1529, et que le pardon ou la sentence des Gantois est de l'année 1540. Si l'on répondait que l'on a voulu représenter, non pas la réconciliation des Gantois avec Charles-Quint, mais celle de Maximilien avec les Brugeois, je répondrais que le prince qui figure sur un trône dans le dessin, porte les insignes d'un empereur plutôt que d'un roi des Romains; ensuite que Pierre Verreyken, à qui ce registre a appartenu, et dont un des fils (Louis, selon toute apparence) y a apposé sa signature [1], avait placé à côté de la sentence ce petit tableau qu'il considérait comme s'y rapportant, et qu'il avait probablement fait exécuter en mémoire de l'événement où il avait joué un rôle si solennel.

En second lieu, le nom du Maréchal d'Anvers, à ce qu'assure Feller, et d'après une lettre écrite d'Anvers et collée au dos de son portrait, dans la galerie des peintres de Florence, est *Metseys* ou *Metsius*, et non pas *Messeys*, *Messis*, *Messius*, ni *Mathys*

*nerei*. Weissensee, G. F. Grossmann, 1839, in-folio.—*Annalen der Niederlandischen Malerei und Kupferstecherkunst*, Gotha, J.-G. Muller, 1839, in-fol.—*Bibliotheca gothana*, Gotha, *ib.*, 1839, in-8°, 32 pp. C'est la description d'un livre d'heures de Ferdinand et d'Isabelle.

[1] Avec ce millésime 15 ⌘ 79.

(*Matus*). Suivant ce document, Fr. Fickaert et Alex. Van Fornenbergh auraient eu tort de l'appeler *Matsys*[1].

Enfin troisièmement, il ne nous semble pas que les tableaux de ce peintre offrent le même caractère que l'aquarelle que je vais décrire. Celle-ci s'éloigne davantage, selon moi, de l'école de Van Eyck : les formes en sont moins dures et moins sèches.

Mais quel est ce Q. Matus? je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que c'était un homme des plus habiles. L'aquarelle qui porte son nom a un peu plus de 29 centimètres de hauteur sur moins de 20 de large. Il semble qu'elle a été esquissée d'abord à la plume, et qu'on l'a enluminée ensuite. Les couleurs qui ne recouvrent pas les hachures à l'encre, sont si vives et si bien conservées qu'on dirait qu'elles ont été récemment appliquées. Le nombre des figures est de soixante-deux, toutes groupées avec un art infini et jetées avec

[1] *Metamorphosis, ofte Wonderbaere Veranderingh' ende Leven van den Vermaerden Mr Quintin Matsys... Waeropgemaeckt zyn eenighe ghedichten van Thomas Morus en de andere gheleerde Mannen, noyt voor desen alsoo in 't licht ghebrocht* (door Fr. Fickaert). T'Antwerpen, by Fr. Fickaert, 1648, in-4o, min. 22 pp., avec un beau portrait de Metseys, par Th. Galle.

—*Den Antwerpschen Protheus ofte cyclopshen Apelles; dat is het Leven en de Konst-rycke daden des uytnemenden, en de Hoogh-beroemden Mr. Quinten Matsys* (door Alex. Van Fornenbergh). Antwerpen, Hendr. Van Soest, 1658, in-4o, min. prél. 14 pp., texte 44.

une liberté, une variété, une vérité merveilleuses. L'empereur Charles-Quint, la couronne en tête, le glaive et le globe dans les mains, revêtu d'une cuirasse, de brassarts et de jambières d'or, d'un manteau d'or doublé de pourpre, est assis sur des coussins bleus que supporte un trône d'or, dont le dais entouré de courtines de pourpre est orné du double aigle. L'empereur a au cou la Toison d'or. Derrière le trône se tiennent des gardes armés de hallebardes et de fauchoirs. Des deux côtés se prolonge une double rangée de courtisans à droite, d'hommes de loi, de conseillers et de magistrats à gauche. Peut-être sur le même banc y a-t-il un homme d'église, puisqu'il porte une croix d'or. Parmi les seigneurs, cinq sont chevaliers de la Toison. Un des magistrats, le plus près du trône, seul debout, découvert, sans doute Pierre Verreyken, pour qui ce dessin aura été probablement fait, lit la sentence qu'écoutent à genoux, mains jointes et tête nue, dix personnages vêtus de casaques mi-parties de brun et de vert, la partie verte traversée en hauteur de bandes jaunes coupées d'un double filet rouge. Le groupe qui occupe le premier plan est composé de femmes, d'enfans et d'hommes dont quatre sont armés d'une rapière.

Ce dessin, d'une grande valeur et que l'on a encadré avec soin pour le déposer au cabinet des estampes, était relié avec diverses pièces concernant la sentence des Gantois, et précédé de cette courte relation dont, chose remarquable, il ne reproduit pas les principales circonstances :

« Le dernier d'avril quinze cens quarante, fut pro-
« noncée par M. Pierre Verreycken, premier secrétaire
« et audiencier de l'empereur, la sentence de Sa Ma-
« jesté contre ceulx de la ville de Gand. Et le troi-
« sième de may ensuivant, comparurent pardevant
« sa dite Majesté et la royne sa seur, séans en la place
« de la court au dit Gand, les eschevins des deux
« bancqz, pensionnaires, clercqz et commis d'icelle
« ville; trente bourgeois, le doyen des tisserans et
« le desservant du grant doyen, ensemble six per-
« sonnes de chascun mestier, cincquante des tisse-
« rans et cincquante de ceulx appellez *Cresers*. Les-
« quelz en toute humilité, furnissant à la dite sentence
« rendue par Sa Majesté Impériale le dernier d'avril,
« estans tous à genoulx, habillez et accoutrez selon
« le contenu d'icelle sentence, exceptez seullement les
« dits des mestiers et les tisserans, ausquels Sa Ma-
« jesté avoit de grace espéciale consenti de se habil-
« ler de robes noires sans debvoir estre en linge,
« feirent en publicque, pour et ou nom du dit corps
« et communaulté, la réparacion honnourable con-
« tenue en la dite sentence, faisant dire les dits de
« la loy, par l'ung de leurs pensionnaires, à haulte
« et intelligible voix, les paroles suivantes: « Sire,
« obéissans à vostre sentence et ordonnance, se pré-
« sentent pardevant votre Impériale Majesté, nostre
« souverain seigneur et prince, vos très humbles et
« très obéissans subgetz les eschevins des deux bancqz,
« pensionnaires, clercqz et commis de ceste vostre

« ville de Gand, au nom du corps et communaulté
« d'icelle et trente bourgeois, le doyen des tisserans
« et le desservant du grant doyen avec six personnes
« de chascun mestier, cincquante des tisserans et
« cincquante de ceulx appellez *Cresers*. Et déclairent
« en toute humilité que grandement leur desplaist des
« désobéissances, desloyautez, infractions des trait-
« tiez, commotions, rebellions et crimes de lèse-
« majesté commis et perpétrez par le dit corps et
« communaulté de vostre dite ville vers vostre dite
« très-sacrée Majesté et la royne vostre seur, ré-
« gente, etc., et que si à faire et commettre les avoient,
« pour rien ne le feroient, et se garderont de faire le
« semblable. Si supplient et requièrent en toute hu-
« milité et révérence qu'il plaise à vostre dite Ma-
« jesté et la royne vostre seur, en l'honneur de la
« Passion nostre Seigneur, les recevoir à grace et mi-
« séricorde. »

« Les dites paroles proférées, l'empereur leur dit
« de sa propre bouche les motz qui s'enseuyvent :
« Voyant la pryère que la royne, ma seur, m'a fait
« pour vous autres et le debvoir où vous mettez de
« obéyr à ma sentence, je pardonne volontiers et de
« bon cœur vos délictz et offenses, ne faisant doubte
« que ne furnirez le surplus de ma dite sentence, et ob-
« serverez mes nouvelles ordonnances sur le bon gou-
« vernement et conduicte de ceste ville. Et en ce fai-
« sant je vous seray bon prince, et démonstreray par
« effect que j'en suis natif. »

Le grand événement des troubles de Gand pendant le règne de Charles-Quint, dont on lit une relation dans les *Analectes* de Hoynck Van Papendrecht, et qui a fourni un savant mémoire à M. Steur, sera exposé avec des particularités inconnues dans une publication que M. Gachard prépare pour la Commission royale d'histoire.

---

# RADULFI TANCREDUS.

---

M. Bethmann, savant Hanovrien, collaborateur de M. Pertz, pour la publication des *Monumenta Germaniæ*, a bien voulu me communiquer la note suivante :

« Dans la belle et précieuse collection des manuscrits de l'ancienne abbaye de Gemblours, qui se trouvent à présent à la bibliothèque royale, le manuscrit 5369-5373 est des plus remarquables et peut être considéré comme un des trésors de cette

bibliothèque, si riche et si importante pour les lettres; car c'est l'autographe d'un ouvrage dont l'auteur et le sujet appartiennent entièrement à la Belgique. Je veux parler du *Radulfi Tancredus*, écrit de la main de l'auteur à Gemblours, après son retour de cette fameuse expédition, dont il avait partagé les dangers sous les bannières de Tancrède, honoré même de l'amitié de ce héros, le plus aimable peut-être du moyen âge, et auquel il a érigé dans son ouvrage un si beau monument [1].

« Cette chronique, digne déjà de l'attention la plus grande, parce que l'auteur a vu lui-même ce qu'il raconte, le devient beaucoup plus encore par cette circonstance très-rare et très-heureuse que, se trouvant ici en original, il nous est permis de puiser à la source la plus pure, sans être arrêté par des passages corrompus et par tout ce qui rend si difficile la critique de la plupart des ouvrages des temps reculés. Ce manuscrit archetype nous met même en état de jeter un coup d'œil sur la formation matérielle du livre. Nous n'y trouvons, à la vérité, aucun témoignage exprès qu'il soit de la main

[1] Entre autres il nous a conservé le nom des deux guerriers qui avec Godefroy escaladèrent les premiers les murailles de Jérusalem :

Nobile par fratrum, Letholde, secuteque fratrem
Engelberte, ortu scansuque secunde priorem,
Quos scala in muros, in scalam Flandria misit.

de Radulphe lui-même; mais toute l'apparence extérieure de manuscrit a tant de rapport avec celle des manuscrits autographes de Liutprand à Munich, de Thietmar à Dresde, de Richerius à Bamberg, de Balderic à la Haye et de Emo et Menco à Hamm, près de Groningue, examiné par moi mot à mot, et dont l'authenticité est constatée, que déjà la première vue n'a laissé à ce sujet aucun doute, résultat qu'un examen plus attentif n'a pu que confirmer.

« L'écriture est partout du même caractère; mais elle varie souvent en grandeur et en précision, selon que l'auteur était plus ou moins pressé; c'est surtout l'encre qui change de teinte presque à chaque feuille, de manière qu'au moyen de cette remarque nous voyons l'auteur se mettre à la besogne, y rester une heure ou plus longtemps, la quitter, la reprendre soit immédiatement, soit quelque temps après, se reposer, perfectionner sa main, et, ce qui est pour nous le plus intéressant, corriger, effacer et ajouter des mots, des passages et des feuilles entières. C'étaient justement ces petits feuillets cousus aux autres, dont ils contiennent des supplémens, écrits d'une encre et d'une écriture toujours un peu différentes du texte placé à côté, qui me portaient à y reconnaître l'autographe de Radulphe; car j'en avais trouvé de pareils dans Thietmar, Richerius, Liutprand et surtout dans Balderic, ainsi que dans Emo et Menco; tandis que dans tous les autres manuscrits qui ne sont pas des originaux, je n'en ai vu que fort peu et qui étaient d'un tout

autre genre, ne suppléant que des passages échappés à l'écrivain, au lieu que ceux de Radulphe et les cinq autres manuscrits originaux contiennent toujours de véritables supplémens : l'on s'aperçoit aisément qu'ils sont le résultat d'une révision, et l'on est en droit d'y voir de véritables *secundæ curæ*. — Mais, je viens de le dire, il y a aussi des passages et des pages entières que l'auteur a effacés avec le plus grand soin, soit qu'il ait cru convenable de les enchâsser à une autre place, soit qu'il y ait découvert des erreurs : preuve qu'il était très-rigoureux envers lui-même, et raison de croire d'autant plus à l'authenticité de ses récits.

«Cette collection des manuscrits de Gemblours, qu'on a eu le bon goût de laisser réunie dans son ensemble, attire les regards par cette disposition même. Elle nous donne en effet une idée merveilleuse de l'activité, qui au dixième et plus encore au onzième et au douzième siècle, régnait à Gemblours comme à Liége dans toutes les sciences. L'histoire surtout trouvait en ces pays ses plus zélés adorateurs, comme elle y avait vu naître ses héros les plus illustres. Les noms des moines savans de Gemblours sont assez connus : Radulphe n'est pas le seul dont l'autographe orne cette bibliothèque; elle contient aussi la collection authentique des lettres du célèbre abbé Guibert, faite sous ses yeux et revue par l'auteur lui-même. Combien serait-il à souhaiter que l'original du plus célèbre érudit de Gemblours, de Sigebert, n'y manquât pas

pour compléter cette collection inestimable, qui suffirait pour mettre la bibliothèque de Gemblours au rang des plus fameuses! Si l'on tâchait de réunir dans ce vaste dépôt tout ce qu'il reste encore en Belgique et dans les autres pays, de livres provenant des monastères, et à les arranger selon les maisons religieuses où ils ont été écrits, en reconstruisant les anciennes bibliothèques du pays, ainsi qu'on l'a fait déjà pour Gemblours, la seconde section de la bibliothèque serait unique dans tout le monde; elle donnerait d'elle-même une histoire littéraire de cette patrie de l'histoire, et elle deviendrait un des plus beaux et plus dignes monumens de grandeur nationale dont un peuple puisse éterniser sa gloire [1]. »

[1] « Je viens d'apprendre, par le septième volume des Archives de la Société Historique de l'Allemagne, p. 524, que *M. Pertz* est du même avis que moi sur le manuscrit du Radulphe. Le nom de ce savant célèbre, qui est un des juges les plus compétens de nos jours en ces matières, suffira pour mettre l'authenticité de ce manuscrit au-dessus de toute incertitude.»

# NOTICES

SUR

# DES BIBLIOPHILES ET BIBLIOGRAPHES BELGES.

## Jean-François Foppens.

Les deux François Foppens, père et aïeul de celui dont il est ici question, étaient des imprimeurs de Bruxelles, qui relevaient encore leur honorable profession par leurs connaissances. Versés dans le latin, l'espagnol et le français, ils publièrent un grand nombre d'ouvrages en ces trois langues, enrichissant quelquefois leurs éditions de leurs propres remarques. Pierre-

Ignace Foppens, frère de l'auteur, mort le 18 mars 1761[1], marcha sur leurs traces. Il avait, comme son père, le St-Esprit pour enseigne. Bruxelles alors s'efforçait, quoique de loin, de partager avec la Hollande le commerce de la librairie, essayant déjà quelque peu de cette contrefaçon qui excite tant de colère aux bords de la Seine, mais d'une contrefaçon intelligente, qui ajoute un nouveau prix à l'œuvre qu'elle reproduit. Ces typographes, en réimprimant plusieurs ouvrages curieux, où il y avait des choses hardies pour le temps, se mettaient à couvert sous le voile de l'anonyme. C'est ainsi que le supplément de *Strada*, donné en 1729, par Pierre Foppens, et tiré d'un vieux manuscrit appartenant au conseiller De Wynants, est annoncé comme imprimé à Amsterdam par Pierre Michiels, et que la *Satire Ménippée*, de 1709 et de 1726, porte l'adresse de Mathias Kerner de Ratisbonne, quoique l'inspection des caractères rappelle le Commines de 1723, mis au jour par François Foppens, père de notre auteur, et que les planches de Harrewyn trahissent une origine bruxelloise.

Le Duchat, cet érudit passionné pour la scolie, et qui, sans rien inventer, avait de l'originalité à force de connaître des choses singulières, était comme les Godefroy[2] en correspondance avec les imprimeurs Fop-

[1] Annonce mortuaire imprimée.

[2] Il y a des documens sur les Godefroy, gardes des archives de Flandre, dans la *Notice* de M. Le Glay, sur les

pens, et leur envoyait ses notes sur le *Catholicon*, l'Histoire du baron de Féneste, le Journal de Henri III, et d'autres livres sur lesquels il faisait des commentaires et de ces espèces d'appendices appelés par les doctes de la renaissance *animadversiones, adversaria, conjectanea, symmictæ, variæ lectiones*, ou baptisés d'autres noms qui semblent burlesques à nos littérateurs musqués, bien qu'ils soient beaucoup moins ridicules que les titres péniblement recherchés de nos tristes brochures. C'est Le Duchat qui, lorsque P. Foppens alla à Paris, le recommanda au P. Heylot et à *l'incomparable M. De la Monnoye* [1].

Jean-François Foppens naquit à Bruxelles le 17 novembre 1689. Il eut pour parrain le célèbre chancelier de Brabant, Jean-Baptiste Christyn, dont descendent les Ribaucourt d'à présent, et qui donna à son filleul un plat et une aiguière en argent.

Sa famille était originaire de Frise. Arnould Foppens, trisaïeul de l'archidiacre, avocat de la cour de

archives du *Département du Nord*. Lille, Danel, 1835, in-8°, pp. 10-16; autre plus étendue, 1839, grand in-8°, pp. 18-22.

[1] *Voyez* des lettres de Le Duchat aux Foppens dans les *Analectes historiques* de M. Le Glay, Lille, 1838, in-8°, pp. 29, 31, 35, 37. Le Duchat, dans une lettre du 15 février 1716 à P. Foppens, lui dit, à propos des mémoires de Commines : « Il n'appartient qu'à vous, monsieur, de déterrer « et de publier de si bonnes pièces, et en si grand nombre « que nous en voyons sortir de dessous vos presses. »

Frise, comme son père Gabinius, se retira à Bruxelles pour cause de religion, et après avoir rempli plusieurs fonctions dans l'administration des monts-de-piété, mourut le 30 novembre 1644. Son fils, Pierre Foppens, grand-oncle de l'cerivain, devint surintendant général des monts-de-piété, et était frère de François, imprimeur et aïeul de l'auteur, lequel décéda le 24 octobre 1684. Celui-ci avait épousé Anne de Kerpen, famille avec laquelle son fils François, également imprimeur et libraire, contracta une nouvelle alliance, puisqu'il épousa Catherine de Surmont, petite-fille (non pas nièce) de Pierre de Surmont et de Catherine Le Mire, et fille de Pierre de Surmont et de Catherine Bosch, veuve de Dominique de Kerpen[1], parenté obscurément exprimée dans une notice manuscrite dont j'ai fait usage, et qui, d'après une indication de M. Gyseleers-Thys, est de M. Dominique Vanden Nieuwenhuyse, directeur de la fondation de la Putterie à Malines, mort le 29 novembre 1780; en effet on y lit : *Natus est honorata inter cives Bruxellenses familia, patre Francisco typographo, matre Joanna de Surmont, filia Petri et Catherinæ Bosch, nepte Petri et Franciscæ Le Mire, vidua Dominici de Kerpen;* J.-U.-L. *caussarum in concilio Brabantiæ patroni, admissi in patritia stirpe* T'Serhuyghs. Vander Leene fait de ce Dominique de Kerpen un *marchand*, car il y eut beaucoup de trafiquans dans cette famille, tandis que la notice

[1] *Le Théâtre de la noblesse du Brabant*, p. 53.

manuscrite en fait un avocat au grand conseil, en confondant ce personnage avec un autre du même nom et du même lignage. C'est Vander Leene qui a raison. Quoi qu'il en soit, le fils de Dominique le marchand fut anobli par lettres patentes du 28 juillet 1699.

Catherine Bosch porta les seigneuries de Quabeeck et de Vertryck dans la famille de Kerpen. Pierre Bosch, son père, avait acquis ces terres le 25 juin 1688 de la famille des Gasparini, successeurs des Van Houthem qui, eux-mêmes, tenaient des Vander Ee ces biens actuellement possédés par le sénateur chevalier Wouters; celui-ci les a achetés au vicomte de Quabeeck, descendant de Joseph Goupy, écuyer, d'origine franc-comtoise, lequel rendit des services aux états-généraux des Provinces-Unies, et devint propriétaire desdites seigneuries en 1710 [1].

Outre Pierre-Ignace déjà nommé, Jean-François Foppens eut encore un frère et deux sœurs, savoir : Dominique-Xavier Foppens [2], licencié en droit, chanoine et doyen d'Anderlecht, décédé dans la nuit du 17 au 18 mars 1767 ; Jeanne-Thérèse, morte dans le célibat, et Marie-Françoise, mariée à Jean de Hulstere, marchand de vin, d'une famille dont descendait un homme

[1] *Déduction pour M. Joseph Goupy, écuyer, seigneur de Vertreyck et Quabeeck, impétrant, contre le seigneur de Vertreyck, adjournés.* In-fol. de 44 p.

[2] La *Biog. univ.*, XV, 234, nomme mal les frères de Foppens *François* et *Pierre.*

d'esprit et de talent, M. Pierre de Hulstere, de Bruxelles, qui vient de terminer sa carrière[1].

Il fit ses premières études chez les jésuites de Bruxelles, et fut envoyé en 1704 à l'université de Louvain, où il étudia deux ans la philosophie, au collége du Lys, appelé de Lille par M. Boissonade[2]. Avant sa dix-septième année, c'est-à-dire en 1706, il fut promu le second parmi les maîtres ès arts, conjointement avec Henri Paulussen. Vers la fin de l'année 1713, il fut choisi pour enseigner la philosophie dans ce même collége, et attira beaucoup d'auditeurs à ses leçons.

Il s'appliqua alors à la théologie, y fut reçu licencié le 15 octobre 1715 et se prépara sérieusement à em-

[1] Il avait cultivé les lettres avec succès, particulièrement la poésie. Ses vers, la plupart vers de salon et de circonstance, étaient tournés avec facilité : les recueils de la Société de littérature et le volume intitulé *Poésies de Pierre Brabançon* sont là pour en faire foi. Depuis 15 ans, M. de Hulstere était condamné à une immobilité complète, attendu que, par un phénomène inexplicable en médecine, toutes ses articulations s'étaient ossifiées. Cependant, malgré cet affreux supplice, il avait conservé toute l'aménité de son caractère, toute la fraîcheur de son imagination. Il a succombé enfin, le 10 janvier 1839, à sa longue agonie, malgré les soins de ses trois sœurs : exemple touchant d'un dévouement sans bornes. Il était âgé de 59 ans. Les armes de De Hulstere sont d'or, au chevron renversé de sable accompagné de trois feuilles de chêne de sinople, *une* et *deux*.

[2] *Biog. univ.*

brasser l'état ecclésiastique. Il avait fréquenté d'abord le collége de Van Malderen, ensuite le séminaire de Liége. L'une et l'autre de ces maisons lui avaient procuré d'excellens directeurs : Augustin Hendrickx, archiprêtre du district de Louvain, et Jean-François Stoupi, nommé plus tard doyen de la collégiale de St-Pierre.

La guerre excitée par le jansénisme était alors des plus acharnées. Foppens, qui se piquait d'une scrupuleuse orthodoxie, obtint un canonicat de l'église collégiale de St-Martin, à Alost. Nommé, le 22 octobre 1721, chanoine de la seconde prébende de la cathédrale de Bruges, en remplacement d'Alexandre Van Volden, il fut depuis cette année même professeur de théologie au séminaire de cette ville jusqu'au 19 décembre 1729, qu'il devint chanoine gradué de l'église métropolitaine et primatiale de St-Rombaut, à Malines, comme successeur de François Ricquaert de Bruxelles. En 1732 on le créa archiprêtre de la partie occidentale du district de Malines, et en 1737 pénitencier; enfin, le 4 août 1740, il reçut la dignité d'archidiacre occupée avant lui par J. Melchior [1], et la charge de censeur de livres.

La douceur du caractère de Foppens, la pureté de sa doctrine, l'étendue de son savoir, la vivacité de son

[1] Le dernier archidiacre de Malines, avant le concordat de 1801, a été *Rombaud Jacques Van Rymenam*, mort le 13 avril 1799.

esprit, lui gagnèrent les bonnes grâces du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, qui aimait et cultivait les lettres, et se plaisait à augmenter chaque jour sa bibliothèque, léguée après sa mort à l'archevêché. Malines, siége principal de l'église belgique et du premier corps judiciaire du pays, comptait à cette époque plusieurs hommes instruits. Foppens était particulièrement lié avec Jérôme Stevart, de Bruxelles, mort doyen du chapitre de Malines, le 2 novembre 1750, et avec Corneille-Paul Hoynck Van Papendrecht, archiprêtre comme lui, au moment où il décéda, le 13 décembre 1753. Il ne pouvait éviter d'entretenir, dans la même ville, des relations avec De Bors d'Overen, qui méditait un ouvrage gigantesque sur la Toison d'or, ni avec les frères Azevedo, H.-M.-F.-J. de Vivario, les chanoines R.-N. Van den Eynde et Ch. Major, G.-J. De Servais, G.-G.-F. Verhoeven, surnommé le *docte épicier*, les comtes P.-A.-L. de Coloma et G. de Cuypers, tous deux généalogistes, l'un descendant d'une ancienne famille, sans conteste, l'autre possédé de la manie de se faire des aïeux, coûte que coûte, et tranchant du gentilhomme à toute outrance. Le F. Norbert de Ste-Julienne, historiographe de l'ordre des Carmélites, était un de ses correspondans[1].

La Belgique, sous le rapport littéraire, se trouvait dans un état de décadence. C'est là un fait dont on peut convenir, sans mériter d'être accusé de calomnier son

[1] *Bibl. Hulth.*, VI, no 475.

pays. Triste patriotisme, en effet, que celui qui, pour louer ce qu'il aime, est réduit à altérer la vérité!

Le savoir n'était pas rare en Belgique, mais la philosophie et le goût s'y découvraient avec peine, et l'imagination n'y avait que faire. De longues guerres, une mauvaise administration n'avaient pu remédier au mal. Il ne faut pas néanmoins s'en rapporter à ce que disent, sur la condition intellectuelle des Belges, des écrivains enclins à la satire [1]. Dans sa longue car-

[1] L'auteur cynique d'un livre que nous n'osons nommer ici et qui parut en 1766, s'y exprime de la sorte : « Les Brabançons en général, ainsi que les Flamands, leurs voisins, sont le peuple le plus sot, le plus vain, le plus superstitieux de toute l'Europe. Pendant que l'on voit s'élever de temps en temps chez les autres nations, même en Espagne, quelque génie sublime, soit dans la littérature, les arts ou la philosophie, ces animaux belgiques croupissent encore dans une léthargie, dans une indolence qui fait honte à l'humanité. Les prétendus beaux esprits qui se trouvent parmi eux ne sont que de pitoyables bavards que le plus petit philosophe crotté qui court les rues de Paris mettrait *à quia*. Si le hasard vient à y produire quelque plante qui promette quelque bon fruit, la superstition l'étouffe aussitôt... » Et en parlant de l'université de Louvain : « Au lieu de donner à ses élèves des principes qui puissent élever leur esprit, au moins jusqu'au sens commun, elle n'est qu'un cloaque d'inepties et d'absurdités, un réceptacle de mille subtilités scolastiques et ridicules, où un jeune homme qui aurait les moindres dispositions en y arrivant, se pervertit le jugement sans ressource. » Il traite aussi mal Anvers : « Tout ce qui y respire ne mérite pas d'être vu (faute fré-

rière, Foppens fut le contemporain d'un grand nombre de Belges qui tiendraient partout une place honorable, mais qui malheureusement agissaient sans ensemble, remuaient peu d'idées et vivaient en dehors de la société sur laquelle ils n'avaient pas d'influence. Outre ceux que j'ai déjà nommés, je citerai encore Corn. Van Gestel (mort le 19 janvier 1748), les bollandistes Du Solier, Cuper, Janning et Baert, le baron J. Le Roy (m. 1719), le P. Charles Delewarde (m. 1724), le jurisconsulte Z.-B. Van Espen (m. 1728), le poëte latin Livin de Meyere (m. 1730), le comte G. De Wynants

quente aujourd'hui pour *rien de ce qui y respire ne mérite...*); ce qui peut seul y intéresser un galant homme, ce sont les peintures exquises que l'on y voit des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens, de ces peintres admirables qui, après avoir illustré leur siècle et leur patrie, ont fait place à un tas de misérables barbouilleurs, à des rapetasseurs de vieilles croûtes, à d'indignes charlatans qui trompent impunément le trop crédule étranger, en lui vendant de mauvaises copies ou quelque enseigne à bière pour des tableaux originaux. »

Le caustique Chévrier disait, en 1762 : « Bruxelles est une ville à qui tous les aventuriers donnent la préférence ; elle en fourmille dans tous les temps... Les lettres et les arts y sont en vénération, il n'y manque que des connaisseurs, des savans et des artistes. » *Les amusemens des dames de B***, Rouen, 1762, in-12, p. 12 Le baron de Poellnitz, en 1735, appelle les habitans de Louvain *les moins civilisés des Pays-Bas.*

(m. 1732), le théologien P.-L. Danes (m. 1738)[1], J. Knippenberg (m. 1742), Marc de Neny, père du chef-président du conseil privé (m. 1745), le P. B. De Jonghe (m. 1749), P. Dolmans et le baron De Crassier (m. 1751), Ch.-Fr. Custis (m. 1752), J.-B.-L. de Castillion (m. 1753), le médecin Rega (m. 1754), etc. Lorsque Foppens termina sa carrière, Nelis, Paquot, Des Roches, Le Plat et plusieurs autres commençaient déjà à se faire connaître, et le gouvernement de Marie-Thérèse, par de sages améliorations ou par des innovations prudemment calculées, s'apprêtait à donner aux études une direction plus conforme à l'esprit du siècle. Dévoué comme il l'était à son pays, Foppens eût salué avec transport cette aurore d'un beau jour. Quant à la présence de J.-B. Rousseau et de Voltaire à Bruxelles, c'étaient des événemens qui n'avaient guère le pouvoir de le toucher : le théâtre, la poésie autre que celle enseignée par Smetius, ne le regardaient en aucune manière; il devait préférer de beaucoup le P. Nicéron à l'auteur de *Zaïre*, le P. Becanus à celui de l'*Ode au comte du Luc*, et s'il accordait quelque attention au mouvement littéraire de la France, proprement dit, ce n'était sans doute que lorsqu'il semblait mettre en péril les convictions religieuses.

[1] Paquot a inséré une excellente notice sur la vie et le écrits de Danes, en tête de la nouvelle édition de *Generalis temporum ratio*, Louvain, 1773, in-8°.

Il s'éteignit au milieu de ses livres, le 16 juillet 1761, à l'âge de soixante-douze ans [1].

On l'inhuma dans la cathédrale, près de l'autel de la Vierge, devant l'entrée du chœur; on lit encore au-dessous de la statue de saint Jérôme, placée du côté de la porte, à gauche, l'inscription suivante :

S. Hieronymo
Extremi judicii præconi
Pos. joes Franc. Foppens
Brux. pbr. S. T. L.
Eccl. metrop. can. grad.
E poenitentiario archidiac.
Olim Eccl. Cath. Brug. Can.
Ut ejus exemplo tubam
Novissimam memorando,
In die illa tremenda
Misericordiam consequatur.
Obiit 16 julii MDCCLXI.
R. I. P.

Gilles-Joseph Smeyers, peintre de Malines, qui avait de l'instruction et du talent [2], fit le portrait de

[1] Paquot, *Fasti acad., Lov.* MSS., pp. 441 et 443. *Bibl. Hulthem.*, VI, n° 805.

[2] Il mourut à Malines, le 11 avril 1771. Le prévôt Azevedo, dont il avait fait un beau portrait, était son protecteur et son ami; mais il ne put cependant l'empêcher d'entrer à l'hôpital en 1769. Là du moins il adoucit, autant qu'il était en son pouvoir, la position du malheureux artiste. Après son décès, il voulut célébrer lui-même son service funèbre.

Foppens, M. Van Hulthem, persuadé qu'il méritait d'être gravé, essaya d'inutiles démarches pour le retrouver.

Par son testament, notre auteur fonda un anniversaire dans la cathédrale, mais en interdisant toute sonnerie; il légua une partie de ses manuscrits à Guillaume Van Meldert de Malines, chanoine gradué dans l'un et l'autre droit, et à qui il était uni par une amitié intime.

Le catalogue de sa bibliothèque parut à Malines en 1761, en un vol. in-8°. Celui de son frère, Pierre Foppens, fut imprimé à Bruxelles en 1752, in-8°. La bibliothèque royale en possède un exemplaire tiré in-4° (n° 22529). Jean-François Foppens avait choisi pour vignette de ses livres un ange soutenant un écu parti d'or au double aigle de sable coupé en pal, et de sable à trois faces ondées d'argent accompagnées en chef d'une gerbe d'or et en pointe d'une hache de même posée en bande, avec la devise : *Quod vis videri esto.*

La plupart des manuscrits de Foppens sont à la bibliothèque royale, et beaucoup proviennent du fonds Van Hulthem [1], ainsi que nous l'indiquerons tout à l'heure.

Le court article de Marc Geeraerts inséré dans la *Biblioth. belgica,* t. II, p. 838, avait été fourni à Foppens par Smeyers, suivant une note de G.-D. De Azevedo, Ms. Van Hulthem, 819.

[1] Voisin, liminaires du 6e vol. de la *Bibl. Hulthemiana,* p. VIII, IX.

Après avoir tracé rapidement la vie de Foppens, vie simple et unie comme ses mœurs, et avoir employé les renseignemens que j'ai trouvés dans le manuscrit de Van Hulthem n° 777, ainsi que ceux que M. De Ram m'a procurés avec cette générosité littéraire qui va si bien à l'opulence [1], il me reste à donner la liste des ouvrages de Foppens, laquelle ne se rencontre nulle part complète, pas même dans la *Biographie universelle*, où j'ai inséré un supplément à l'article de M. A. Beuchot [2]. Si cette liste contient peut-être quelques simples copies ou des compilations et des ébauches sans beaucoup de valeur, elle annonce du moins des travaux immenses.

### OUVRAGES IMPRIMÉS.

1. *Historia episcopatus antverpiensis, continens episcoporum seriem et capitulorum, abbatiarum et monasteriorum fundationes, etc.* Bruxellis, Franciscus Foppens, 1717, in-4°.

Un exemplaire avec des corrections manuscrites de l'auteur est indiqué dans le catalogue de Verdussen, p. 229, n° 95. Il fut acheté 5 florins de change par le chanoine Bruyninckx. Foppens avait rassemblé les matériaux de cet ouvrage lorsqu'il était au collége du Lys.

[1] *Vita et elogium Joannis-Baptistæ-Francisci Foppens,* in-folio, 6 pp. Notes diverses.
[2] XV, 232-34, LXIV, 255-256.

2. *Historia episcopatus Sylvæducensis, continens episcoporum et vicariorum generalium seriem et capitulorum, abbatiarum et monasteriorum fundationes, etc.* Ib., apud eundem, 1721, in-4°.

*Biblioth. hist. de la France*, I, 9064.

On a une traduction ou plutôt une imitation flamande de ce livre, par Étienne-Jean Vande Velde, dit Honselaer; Leyde, 1742, in-8°.

3. *Auberti Miræi opera diplomatica et historica, editio secunda auctior et correctior.* Tom. I et II, Lovanii, Ægid. Denique, et Bruxellis, Franciscus Foppens, 1723; tom. III, Petrus Foppens, 1734; tom. IV, apud eundem, 1748.

*Bibl. hist. de la France*, I, 5088; III, 39319.

Les exemplaires où les pages 279-280 et 459-460 se trouvent avec les cartons qui les ont remplacées, sont très-recherchés. Ermens, *catalogue*, nos 3811, 3812.

Le premier volume est dédié à François-Philippe, prince de Rubempré et d'Everbergh, par une longue pièce latine, en hexamètres, signée de François Foppens, imprimeur à Bruxelles, et de Gilles Denique, imprimeur de l'université de Louvain, qui s'étaient associés pour l'impression.

Quand Foppens commença cette publication, il était professeur à Louvain, au collége du Lys. Il la termina à Bruges, encouragé par l'évêque Joseph Van Susteren, qui lui ouvrit ses archives avec empressement. Il déclare encore avoir reçu des secours considérables du cardinal de Malines et de Joseph Godefroy, archiviste de la chambre des comptes, à Lille, ainsi que de Théodore Godefroy, son fils et son suc-

cesseur[1]. Deux lettres de J.-F. Foppens à J. Godefroy, écrites en 1740 et 1741, et publiées par M. Le Glay, dans ses *Analectes*[2], contiennent des détails sur ce point. Foppens ajoute[3] qu'un article des *Acta eruditorum* de Leipzip, de l'an 1742, ne l'avait pas médiocrement encouragé dans son entreprise.

En réunissant les quatre recueils diplomatiques de Miræus, il s'était servi des corrections nombreuses que ce savant éditeur avait faites sur les exemplaires à son usage. Malheureusement, il ne put conférer le texte imprimé avec les originaux, ni faire disparaître ainsi les altérations préméditées, les passages mal lus et les lacunes qu'on doit moins imputer à Miræus qu'aux copies qu'on lui avait communiquées, et qu'il n'avait souvent obtenues qu'avec une peine extrême ; les notes ne sont pas non plus toujours exemptes de fautes.

Le second volume contient environ 500 diplômes inconnus à Miræus.

Le troisième et le quatrième volume sont dédiés au cardinal d'Alsace de Boussu, et portent l'approbation d'Hoynck Van Papendrecht, le savant éditeur des *Analecta belgica*, digne en tous points d'être le *censeur* de Foppens. Ces volumes forment un supplément dont il est étonnant que ne parle point M. Drouet, qui, en 1772, a mis au jour une nouvelle édition de la méthode de Lenglet Du Fresnoy pour étudier l'histoire.

A la fin du troisième volume est une table pour ce tome et les deux précédens ; le quatrième en a une particulière.

Dans sa *Bibl. belg.*, à l'article de Miræus, Foppens dit qu'il lui reste encore un quatrième volume à donner. Il

[1] Préface du 3e vol.

[2] Pag. 77, 79.

[3] Préface du 4e vol.

avait extrait plusieurs pièces d'un recueil manuscrit, gardé encore actuellement à l'archevêché de Malines et intitulé : *Amati Coriache, archid. et vic. gen. Mechl. miscellanea, seu collectio monumentorum.* 15 vol. in-fol.[1].

4. *Oratio panegyrica in honorem S. Caroli Borromæi, exhibens operarium evangelicum, habita in die octava ejus in ecclesia cathedrali S. Donatiani Brugis, die* 11 *novemb.* 1726, in-folio.

5. *Oratio panegyrica exhibens S. Lucam evangelistam, medicum corporum et animarum, dicta Bruxellis in ecclesia parochiali S. Nicolai,* 18 *octobris* 1730, in-fol.

6. *Oratio panegyrica exhibens S. Carolum Borromæum velut alterum Judam Machabæum, habita Bruxellis, die* 4 *novembris* 1729, *in SS. Michaelis et Gudilæ, ac rursum in octava sive* 11 *sequente in cathedrali ecclesia S. Donatiani Brugis,* in-fol.

7. *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium, nec non præpositorum, decanorum et canonicorum, etc., ecclesiæ cathedralis S. Donatiani Brugensis.* Brugis, Jac. Beernaert, 1731, in-8° ou in-12, 272 pp.

Foppens et Arents, chanoines de la cathédrale de Bruges, firent ce livre en société. Arents fut depuis archidiacre de Bruges. Ermens, *Bibliogr. histor. des Pays-Bas*, Ms de

[1] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, I, 177.

la bibl. roy., fonds Van Hulthem, nº 898, t. VI, p. 412. Cf. nº 25085 des imprimés de la *Bibl. Hulth.*

8. *Bibliotheca belgica, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrium catalogus librorumque nomenclatura, continens scriptores a clariss. viris Valerio Andrea, Aub. Miræo. Franc. Sweertio aliisque recensitos usque ad annum* 1680. Bruxellis, Petr. Foppens, 1739, 2 vol. in-4º, fig.

*Bibl. hist. de la France*, IV, 45694.

Cet ouvrage est celui qui fait le plus d'honneur à Foppens et qui l'a rendu cher aux gens de lettres. Il est aussi dédié au cardinal d'Alsace. Dans la dédicace, l'auteur déclare qu'il doit à ce prince de l'Église plusieurs renseignements écrits de sa main, et qu'il a puisé avec fruit dans la bibliothèque archiépiscopale, commencée par l'archevêque Jacques Boonen et augmentée de plus du double par Philippe d'Alsace. Il transcrit même une partie de l'acte en vertu duquel ce dernier avait attaché cette bibliothèque au siége de ses successeurs et au chapitre métropolitain.

Dans la préface, il remarque que Valère André n'avait traité que d'environ 2350 auteurs et que lui en a ajouté près de 560.

Cependant il s'en faut que lui-même soit complet.

Ermens a calculé que Foppens a parlé de 1954 écrivains qu'on ne trouve pas dans les mémoires de Paquot, et que ce dernier donne les articles de 1438 omis par Foppens [1].

Le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand [2] con-

[1] Catal., nº 3683, 3684.

[2] P. 101-109, note C. Cf. D. Clément, *Bibl. curieuse*, II, 191 (85).

tient un article critique sur l'ouvrage de Foppens. Malgré le mérite incontestable de ce bibliographe, on peut faire sur lui les observations suivantes :

1o Il est loin d'avoir comblé les lacunes laissées par ses devanciers, et depuis qu'il a écrit on a accumulé d'ailleurs une quantité considérable de matériaux qui pourraient servir aujourd'hui à le compléter en le rectifiant.

2o Il a fait au travail de Valère André des corrections dont quelques-unes n'étaient rien moins que motivées, des suppressions, telles que celle de la *Topographia belgica*, et des mutilations qui obligent d'avoir et de consulter les éditions de 1623 et 1643.

3o Il y a entre celles-ci et celle de 1739 des variantes qui valent la peine d'être vérifiées, par exemple la date de la mort d'Abraham Gorlæus est marquée de ces trois manières différentes :

*Valère André*, 1623 : 1610.

*Le même*, 1643 : 15 avril 1609.

*Foppens*, 1739 : 15 avril 1569.

Il serait facile de multiplier de semblables citations.

4o Foppens montre en général moins d'impartialité que Valère André.

5o Ses éloges, comme ceux de ce dernier, sont trop vagues et distribués souvent sans mesure.

6o Les détails biographiques ne sont pas assez nourris.

7o La partie bibliographique laisse beaucoup à désirer.

En effet, les notices devraient contenir la liste exacte des ouvrages de chaque écrivain, de leurs différentes éditions et traductions. Il faudrait en outre que les titres, formats, nombres de volumes fussent marqués avec exactitude, et qu'on ne se contentât pas, comme le fait Foppens, de traduire ou d'abréger en latin les titres en langues modernes.

8o Pour joindre à la *Bibliothèque belgique* l'utilité de

l'*Onomasticon* de Sax, il serait bon d'ajouter, à la fin de chaque notice, l'indication des sources auxquelles on peut recourir pour connaître plus amplement celui dont on crayonne la vie.

9° Enfin l'iconographie se compléterait également autant que possible.

M. Beuchot assure que Foppens n'avait pas promis, comme le dit J.-F. Jugler sur Struvius (*Bibl. hist. literaria*, p. 1236), de donner un troisième volume comprenant les auteurs belges depuis 1680, qu'il avait dit seulement qu'il remettait la suite de sa *Bibliotheca belgica* à d'autres temps, ou même dans d'autres mains (*posteriores aut contemporaneos aliis curis, seu meis, sive potius virorum eruditorum relinquens*). Foppens s'est effectivement exprimé ainsi dans son avertissement *au lecteur bénévole;* mais dans la dédicace, il parle expressément d'un troisième volume : *necdum attentis iis, qui ultimis nostris temporibus vixerunt aut scripserunt : quorum proinde in tomo III habenda est oratio. Sequetur is, Deo vitam, vires et temporis otium donante.* Cela suffit pour légitimer l'assertion de Jugler. D'ailleurs, dans le catalogue de la bibliothèque de Pierre Foppens, frère de notre auteur, on lit, p. 389 : *Omnes qui opus hoc norunt, tomum tertium impatienter expectant.*

Foppens ne fut pas exaucé dans son vœu. Cependant il conserva un exemplaire de la *Bibliotheca belgica*, intercalé de papier blanc, sur lequel il fit des corrections et des additions jusqu'à sa mort. Il avait ébauché aussi, sur des feuilles séparées, un supplément dont nous parlerons tout à l'heure, et qu'il laissa à Jacques Goyers, lecteur en théologie au séminaire de Malines, depuis curé de Haeren et d'Humelghem, enfin chanoine d'Anderlecht. Outre l'exemplaire de la *Bibliotheca belgica* dont je viens de parler, et

où Goyers a inscrit quelques notes, il y en a un second, pareillement en 4 volumes, avec des notes de Foppens, de M. Van Hulthem et beaucoup de Goyers. Ces dernières, dit M. Van Hulthem (*Bibl. hist.* d'Ermens, Ms., II, 474), sont *un véritable fatras, qu'il est cependant bon de conserver et de consulter dans le besoin.* Ces trois ouvrages sont à la bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, nos 820, 821, 823 des Mss. La même bibliothèque contient, sous le no 819 de la section des Mss., un exemplaire de la *Bibl. belg.*, partagé en 4 volumes, interfoliés de papier blanc, enrichis de notes manuscrites et de portraits et d'épitaphes gravés, qui manquent dans les autres exemplaires.

L'auteur de ces notes, peu intéressantes au fond, auxquelles M. Van Hulthem en a ajouté beaucoup d'autres plus substantielles, est Gérard-Dominique de Azevedo Coutinho y Bernall, né à Malines, le 4 août 1712, prêtre, prévôt et chanoine de l'église collégiale de N.-D. au delà de la Dyle, à Malines, mort dans la même ville, le 22 février 1782, et frère de J.-F.-A.-F. de Azevedo, le généalogiste, confondu avec lui dans le supplément à la *Biographie universelle* [1].

L'exemplaire de la bibliothèque de Louvain offre pareillement quelques annotations manuscrites. La bibliothèque du roi, à Paris, en possède un exemplaire en 11 volumes, avec des notes de Henri Vanden Block, chapelain de Ste-Gudule, à Bruxelles, dont les livres furent vendus en 1807. M. Beuchot affirme qu'elles sont de peu d'importance, mais rien n'est indifférent en bibliographie, et M. Beuchot le sait mieux que personne.

Un exemplaire, relié en 12 volumes, avec des notes et additions manuscrites de J.-B. Verdussen, est marqué sur

[1] *Voy.* notre *Bibl. historique* et les notes sur l'introduction au 1er volume de *Philippe Mouskes*, p. CCCLXXIV.

son catalogue, page 350, nº 110; son cousin, Jérôme Verdussen, en fit l'acquisition au prix de 31 florins de change de Brabant, pour feu M. Van Wyn, alors conseiller pensionnaire de la Briele, en dernier lieu archiviste des Pays-Bas, lequel y ajouta quantité de notes de sa main.

9. *Oratio funebris in exequiis augustiss. imp. Caroli VI, habita Mechliniæ, die 24 januarii* 1741. In-4°, 16 pp.

10. *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cenotaphia insignis ecclesiæ collegiatæ SS. Michaelis et Gudilæ, editio auctior et emendatior.* Mechliniæ, Laur. Vander Elst, 1743, in-8°, 2 parties.

La première édition fut publiée en 1677 à Bruxelles, sous le nom d'Amsterdam, par le chancelier Christyn, dont Foppens donne la notice en tête de la seconde partie qu'il a ajoutée au recueil de cet illustre magistrat, et qu'il a enrichie d'un traité fort rare de Théodore Locrius à Stratis, sur les miracles du saint Sacrement.

11. *Luctus ecclesiæ Mechliniensis a die 5 jan.* 1759, *quo obiit emin. ac rev. DD. Th. Philippus S. R. E. cardinalis de Alsaña.* Bruxellis, Petr. Foppens, 1759, in-fol., 13 pp.

12. *Jubilæum quinti sæculi canonicorum Zellariensium* (carmine heroico, Brux. apud eundem), 1760, in-4°.

13. *Chronologia sacra episcoporum Belgii, seu series eorumdem præsulum nuper ab illustriss. D. J.-B.-L. de*

*Castillion, Brugensi episcopo, usque ad annum* 1719 *edita; nunc ad tempus præsens continuata.* Bruxellis, Ant. D'Ours, 1761 (opus posthumum), in-8° ou in-12.

En vers hexamètres.

Le P. J.-B. Holvoet, jésuite et docteur en théologie, suppléa à ce qui manquait à ce travail, par suite de la maladie et de la mort de l'auteur.

14. *Brevis notitia IX archiepiscoporum Mechliniensium; carmine impressa, insertis iconibus*, Mechl. 1759. In-fol.

Sans nom d'auteur.

15. *Carmina varia, variis annis edita.*

Foppens n'était pas grand poëte, toutefois il a fait beaucoup de vers. M. Beuchot cite : *Applausus ecclesiæ Mechliniensis D. archiepiscopo suo D. Thomae Philippo de Alsatia.* In-fol. On peut y ajouter *Excell. ac Rev. Joanni Henrico, Comiti e Franckenberg.* 1750. In-folio.

16. *Batavia sacra.*

Sax attribue à Foppens cet ouvrage, qui est de H.-F. Van Heussen, et la note qu'il insère dans ses *Analectes* ne rectifie point cette faute, car elle ferait croire que Van Heussen publia, la même année que Foppens, un livre sous le même titre [1].

[1] *Onomasticon,* VI, 247, 673.

MANUSCRITS.

1. *De diminutione dierum festorum et bullæ quædam desuper.* In-fol.

2. *Belgica christiana, in qua omnium Belgii episcoporum vitæ ad hæc usque tempora, accurate describuntur, eorumque effigies et insignia gentilitia exhibentur; junctæ sunt delineationes præcipuarum Belgii ecclesiarum et urbium, tabulæ quoque geographicæ singularum Belgii diœcesium.*

Ce curieux ouvrage, orné d'un grand nombre de portraits, gravés par Pontius, De Jode, Hollaer, Neeffs, Pilsen, etc., est marqué dans le catalogue de Van Meldert, légataire d'une partie des manuscrits de Foppens, Malines, 1780, p. 116, nº 1371. Il est conservé maintenant à la bibliothèque de l'archevéché [1]. La *Belgica christiana*, manuscrit que possède M. le baron De Stassart, et qui provient de M. J.-J.-A. De Stassart de Noirmont, n'est pas de ce dernier : c'est tout simplement une transcription de l'ouvrage de Foppens [2].

3. *Mechlinia Christo nascens et crescens.*

Marqué in-fol. cat. de Major, 1767, p. 489, nº 6816. Il fut vendu 10 florins de change. Voy. *Bibl. Hulthemiana*, VI, nº 736. Ce dernier exemplaire va de l'an 670 à 1561;

[1] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, I, 178.

[2] *Biograph. univ.*, XLVIII, 479.

on lit au bas du folio 284 : *finis tomi primi*. Item en 3 vol. in-4°, cat. de Van Meldert, Malines, 1780, p. 126, n° 1494. Ce manuscrit autographe a été vendu chez M. Ant. Nuewens, à Bruxelles, en avril 1811. Le 8 février 1817, l'abbé Brasseur l'acheta 80 francs pour la bibliothèque de Bourgogne, où il est encore [1]. Il y en a une copie à la bibliothèque de l'archevêché de Malines [2], faite et augmentée par De Servais, en 3 vol. in-fol. On sait que J.-C. Diercxsens a publié sur Anvers un ouvrage avec le même titre. M. F.-V. Goethals assure que M. Van Hulthem avait eu le projet de faire imprimer le travail de Foppens et qu'il a vu le croquis de son prospectus.

4. *Doctores theologiæ ac professores qui supremum hunc titulum adepti sunt Lovanii*. In-fol.

*Catal.* de M. De Swerte, Brux. 1787, p. 5, n° 54 ; vendu 7 florins à G.-J. De Servais, chez qui M. Van Hulthem l'acheta, en 1808. *Cat.* VI, n° 806. Le dernier propriétaire y a fait des additions jusqu'en 1812. Ce précieux volume, écrit entièrement de la main de Foppens, est orné d'armoiries enluminées. Première partie 67 feuillets, seconde 40.

5. *Promotiones in artibus ab erectione universitatis Lovan. usque ad annum* 1766, *ex libris originalibus facultatis artium collectæ*.

*Catal.* de M. De Swerte, p. 5, n° 55 ; vendu 7 florins à G.-J. De Servais qui le continua. M. Van Hulthem en devint possesseur et y fit, de son côté, des additions [3].

[1] Introduction à Vander Vynckt, p. XVI.

[2] *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, I, 178.

[3] *Bibl. Hulthemiana*, VI, n° 807.

Ce volume, qui a été un peu endommagé par un biscaïen, lors de la canonnade du parc, en 1830, est accompagné de beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire de l'université de Louvain.

6. *Institutio archiepiscopatus et archiepiscopi Mechliniensis et alia.* In-fol. *Voir* n° 46.

*Catal.* de M. De Swerte, p. 6, n° 66. C'est probablement l'ouvrage intitulé dans le ms. de M. De Ram : *Erectio archiepiscopatus Mechliniensis ac vitæ archiepiscoporum Mechliniensium.* In-folio.

7. *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des XVII provinces, avec des notes.* In-fol.

*Catal.* de Cobenzl, Brux. 1771, p. 265. Il fut acheté chez ce ministre au prix de 31 fl. de ch. pour la bibliothèque de Bourgogne, où il est avec une copie. Ermens, qui rédigea le catalogue du comte de Cobenzl, et qui avait eu, par conséquent, le loisir d'examiner ce manuscrit, en porte un jugement assez peu favorable, et en effet ce travail, surtout aujourd'hui, est d'une insuffisance absolue. M. Van Hulthem s'en était fait faire par le sieur Temmermans une copie à son usage, *Catal.*, VI, n° 895. Une autre, provenant de M. Van Heurck, est chez M. Théodore De Jonghe, à Bruxelles.

8. *Supplementum bibliothecæ Belgicæ J.-F. Foppens*, 5 vol., in-4° en feuilles (*Voy.* imprimés, n° 8).

Ms. autographe avec de nombreuses additions du cha-

noine Goyers et de M. Van Hulthem. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 822.

J'ai déjà dit que Foppens avait, avant de mourir, confié tous ses matériaux pour un supplément à la Bibliothèque belgique, à J. Goyers [1], qui se proposait de les publier après les avoir revus et complétés; mais il n'exécuta point son dessein, et laissa en mourant ses notes au P. Jacob, ex-capucin, natif de Lummen, et nommé dans son ordre *Pater Gisbertus Lummius* [2], auquel M. Van Hulthem les acheta presque toutes en 1811. Plusieurs parvinrent entre les mains de M. De Ram qui les prêta à l'auteur des *Lectures*, ouvrage qui serait plus utile et plus vrai, si l'auteur, en citant ses sources, en se montrant plus sobre de solécismes et de ces inexactitudes qu'il reproche aigrement aux autres, en les supposant même quelquefois, n'avait souvent forcé le passé à devenir complice de ressentimens et de petites colères auxquels rien ne peut servir d'excuse.

[1] *Biogr. univ.*, LXV, 570-71. Dans cet article on a imprimé *Krippenberg* pour *Knippenberg* et *Gœthols pour Goethals*. Ajouter aux écrits de Goyers que j'ai indiqués dans la *Biogr. univ.*: *Quæstiunculæ duæ. Prima, an dum passio Dominica in Dominica, in palmis et in duobus aliis diebus solemniter, in missa cantatur, luminaria omnia in altari extingui possint? Secunda, an canonicorum capitulum statuere possit, quod illi, qui certis diebus officio matutino et laudibus ad finem usque interfuerint, et tum missam celebrabunt, plumbetis gaudere possint, licet aliquantisper serius* (wat te laet) *ad primam venerint?* Brux. 1791, in-12, 16 pp.

[2] La donation fut faite par testament passé le 8 août 1807. Par ces dispositions dernières, Goyers avait légué sa vaste bibliothèque au séminaire de Bois-le-Duc, situé à Halder.

9. *Correspondentie-brief van den zeer geleerden heer Herman Schomaker, secretaris der stad Zutphen* (1764). In-4°, 12 pp.

*Bibl. Hulthem.*, VI, n° 823.
Relatif au suppl. que devait publier Goyers.

10. *Annotata et literæ RR. dominorum J.-F. Foppens et Jac. Goyers.* In-4°.

*Bibl. Hulthem.*, VI, n° 824. Ce volume, dit l'auteur des *Lectures*, IV, 366, est tout simplement un registre de comptabilité tenu par Foppens, lorsqu'il était professeur à Louvain. On y trouve aussi le personnel du chapitre de Saint-Donat.

11. *Paquet de lettres adressées au chanoine Goyers par divers savans et autres personnes, pour lui donner des renseignemens relatifs à la* BIBLIOTHECA BELGICA.

*Bibl. Hulthem.*, VI, n° 825.

12. *Paquet de lettres et d'autres documens sur le même sujet.*

*Bibl. Hulthem.*, VI, n° 826.
On y trouve, entre autres, la préface manuscrite du supplément à la *Bibliotheca belgica* de Foppens.

13. *Farde de notes du chanoine Goyers dont la plupart ont rapport au même travail.*

*Bibl. Hulthem.*, VI, n° 827.

14. *Chronycke van Mechelen door den heere Foppens.* In-4°.

*Catal.* de Van Meldert, p. 129, n° 1525.

15. *Analecta historica de vita et gestis Antonii Perrenot de Granvelle, primi Mechl. archiepiscopi, per eundem.* In-4°.

*Catal.* de Van Meldert, p. 132, n° 1557. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 363, à la suite de lettres du cardinal à Max. de Morillon et à d'autres.

16. *Mémoires pour servir à l'histoire du conseil privé.*

*Catal.* de Van Meldert, p. 132, n° 1559. Je possède une histoire du *conseil privé* en deux gros volumes in-fol., mss. ornés d'armoiries, par M. Charlier, qui a profité des recherches de Foppens.

17. *Analecta de Thoma Van Thielt, pseudo-abbate S. Bernardi ad Scaldim.* In-4°.

*Catal.* de Van Meldert, p. 132, n° 1561. (*Voy.* le *Synopsis* de Vandevelde.)

18. *Necrologium belgicum virorum Romano-Catholicorum, præsertim ex academia Lovaniensi, qui infulis* (Ermens a écrit *insulis*), *doctrina, pietate, dignitate, libris editis, ac præcipue singulari erga sanctam sedem observantia claruerunt ab anno* 1640 (1630), *usque ad annum* 1759. *Oppositum necrologio nuperis annis apud Batavos edito, una cum triplici indice al-*

*phabetico, chronologico et onomastico ad supplementum Bibliothecæ scriptorum belgicorum prodromus.*

*Catal.* de Van Meldert, p. 152, nº 1562. M. Van Hulthem l'acheta à la vente de M. De Servais, à Malines, comme il le dit lui-même (*Bibl. hist.* d'Ermens, II, 475) et non à celle de Nuewens, *Bibl. Hult.*, VI, nº 472. Ce manuscrit contient 293 pp., non compris les additions de Goyers.

Autre copie : *cum additamentis, H. D. V. N.*, in-8º. *Bibl. Hulth.*, VI, 473. Cet exemplaire, auquel M. Van Hulthem a fait quelques additions, va jusqu'en 1763.

L'ouvrage avait déjà été mis sous presse et les huit premières pages en sont imprimées. Celui auquel il devait servir d'antidote ou de contre-partie (l'auteur des *Lectures*, IV, 366, dit *seconde partie*) était le *Necrologium* de P. De Swert, oratorien janséniste, lequel parut à Utrecht, sous le nom de Lille, en 1739, in-8º.

19. *Decani ecclesiæ collegiatæ sanctæ Monegundis Chimacensis in Hannonia.* In-fol.

*Premier catal.* de M. de Santander, Brux. 1767, p. 23, nº 247.

20. *Instructio decanorum christianitatis diœcesis Brugensis.* In-4º.

*Ibid.*, p. 56, nº 650.

21. *Ecclesia collegiata S. Petri in Anderlecht.* In-4º.

*Ibid.*, p. 56, nº 650.

22. *Canonicorum Leodiensium series ab anno* 1502 *ad an.* 1747. In-8º.

*Ibid.*, p. 140, nº 1738.

23. *Libellus vere famosus de admirandis Belgii turribus, earumque incendiis.* In-4°.

De la main de Foppens, avec des pièces imprimées et des estampes devenues très-rares. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 211.

24. *Jo.-Fr. Foppens, Br. opera poetica tam manuscripta quam impressa.* In-fol.

Collection unique, provenant de la bibl. de Nuewens. La plupart des pièces sont écrites de la propre main de Foppens. *Bibl. Hult.*, VI, 214. *Voy.* n° 14 des imprimés.

25. *Pièces manuscrites et imprimées, touchant le séjour des Français en Belgique de* 1745 *à* 1748, *recueillies par J.-F. Foppens.* In-4° (*voy.* n° 50).

A la vente de feu M. Dotrenge, en mars 1838, j'ai acheté pour la bibl. royale un recueil analogue, in-fol.

26. *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, par J.-F. Foppens, servant de second volume à la même histoire, par G. Gazet.* 2 tom. en 1 vol., in-fol., pp. 525 et 520.

M. Van Hulthem, dans une note ms., dit que le style de cet ouvrage, qui jette un grand jour sur l'histoire ecclésiastique, est clair, concis et se fait lire avec plaisir, bien qu'incorrect. Cette compilation commence en 768 et finit en 1759. Il y a une lacune entre les années 1539 et 1559, mais les deux vol. ayant été primitivement des ouvrages distincts, le ms. n'en est pas moins complet. C'est le n° 28 du *Catal.* des mss. de Nuewens. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 467. L'original est pareillement à la bibl. royale.

27. *Notice des archevêques et évêques des Pays-Bas,*

*après leurs créations l'an 1559, avec leurs armoiries et inscriptions sépulcrales; recueillies par J.-F. Foppens, avec quelques annotations de J.-B. Verdussen et des portraits.* In-fol. de 256 pp., 22 portraits gravés et environ 185 arm. dont 171 enluminées.

Ce ms. fut acheté par M. Van Hulthem chez Ant. Nuewens, en 1811. *Bibl. Hulth.*, VI, no 485. L'auteur des *Lectures* (IV, 369) doute que cet ouvrage soit bien de Foppens.

28. *Paquet de documens et notes historiques et autres, de la main de J.-F. Foppens et du chanoine Goyers.* In-4o.

Relatifs surtout à l'hist. ecclés. des Pays-Bas. *Bibl. Hulth.*, VI, no 553.

29. *Chronique abrégée de la ville de Bruxelles, de 647 à 1760.* In-fol.

Le ms. autogr. est à la bibl. royale ainsi qu'une copie provenant de M. Van Hulth, *Catal.* VI, no 699. L'abbé Mann, dans le premier vol. de son histoire de Bruxelles, n'a guère fait que le transcrire. (*Voy.* l'introd. de mon édition de Vander Vynckt, p. xvi).

30. *Annales des choses mémorables advenues en la ville de Bruxelles et dans ses environs, depuis 657 jusque 1756, par J.-F. Foppens.* Gr. in-4o.

Ms. qui paraît autographe, avec des additions d'une main plus récente : le vol. s'arrête à l'année 1588. *Bibl. Hulth.*, VI, no 700.

31. *Chronique de Bruxelles, de 974 à 1775.* In-fol.

Ce ms. de 254 feuillets paraît avoir appartenu à Foppens;

on y voit plusieurs pièces écrites de sa main, mais on a dû y faire des additions depuis lui : il fut acheté par M. Van Hulthem, à la vente de Nuewens.

Ce ne sont que des extraits, pièces et matériaux pour servir à l'histoire de la capitale du Brabant, et qui seraient fort utiles à ceux qui voudraient concourir pour le prix fondé par le prince de Ligne.

32. *Clari Mechlinienses*. In-fol.

Notices biographiques de diverses mains, de Foppens, Van Gestel et autres. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 838.

33. *Dissertatio de Bibliomania belgica hodierna, quæ specialiter de libris agitur quos, anno* 1755, *placuit phœnices librorum appellare*. In-8°.

Dirigé contre Ch. Major. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 884.

34. *Historia et series doctorum Academiæ Duacensis ab anno* 1562 *ad ann.* 1750; *auct.* J.-F. Foppens. In-4°.

Ms. autogr. provenant du chanoine Goyers. *Bibl. Hulth.*, VI, n° 818. Entre autres choses intéressantes, on y lit une histoire du *Collége Anglais*, à Douai.

35. *Histoire du conseil de Flandre, depuis son érection en* 1385, *jusqu'à l'an* 1758.

Le Ms. autogr. de 274 pp. in-fol., sans la table, est à la bibl. royale. *Voy*. l'introd. à mon édit. de Vander Vynckt, p. XVI. L'exemplaire de la bibl. royale à La Haye va jusqu'en 1795.

36. *Epitaphia Brugensia quæ extant in diversis*

*ecclesiis; nec non Ostendana, Dixmudana, et in ecclesia parochiali de Poucques. Collegit J.-F. Foppens.*

Ce ms. in-fol. de 238 pp., sans la table, est à la bibl. royale. *Voy.* l'introd. à mon édition de Vander Vynckt, p. xviij.

37. *Collectanea sacra Brugensia et Ostendana.* In-folio.

Même dépôt.

38. *Collectanea sacra Namurcensia.* In-fol.

Même dépôt.

39. *Fasti seu natales sanctorum Belgii a Jo. Molano, Aub. Miræo, Arn. Raissio, Aut. Sandero, Barth. Fisenio, aliis hagiographis collecti, auctore J.-F. Foppens*, 3 vol. in-4°, portraits.

Avec des tables alph., topogr. et chron., à la bibl. royale. *Voy.* l'introd. à mon édition de Vander Vynckt, p. xvi.

40. *Acta et facta academicorum Lovaniensium edita et manuscripta.*

Ms. de M. De Ram.

41. *Doctores artium Lovan.* In-fol.

*Idem.*

42. *Doctores facultatis medicinæ Lov.* In-fol.

*Idem.*

43. *Doctores utriusque juris Lov.* In-fol.

*Idem.*

44. *Status diœcesis Buscoducensis ex originalibus et aliis missis Romam.* In-fol.

*Idem.*

45. *Additiones et correctiones ad historiam sacram et prophanam archiepiscopatus Mechl. R. D. Van Gestel.* In-fol.

*Idem.*

46. *Status ecclesiæ et capituli D. Rumoldi Mechl. circa ann.* 1250, *nec non ordo ac series præpositorum, decanorum cœterorumque canonicorum ejusdem ecclesiæ jam pridem collegiatæ, nunc autem ab anno* 1559 *metropolitanæ. Ab anno* 1100 *usque ad ann.* 1760. In-fol. (*Voy.* n° 6.)

Ms. de M. De Ram.

47. *Ordo præbendarum et canonicorum ecclesiæ S. Rumoldi ab anno* 1400, *usque ad nostra tempora* 1754. In-fol.

*Idem.*

48. *Reflectiones circa mutationem faciendam in officiis propriis ecclesiæ metropolitanæ.* In-8°.

*Idem.*

49. *Dissertationes historico-canonicæ de canonicis et præbendis graduatis.* In-8°.

*Idem.*

50. *Journal de ce qui s'est passé à Malines, tandis*

*que le roy de France Louis XV en était le maître, depuis le* 12 *may* 1746 *jusqu'au* 25 *janvier* 1749, *avec les actes vérificatifs*. In-fol.

*Idem, voy*. nº 25.

51. *Coloniensia, Moguntinensia, etc., quædam*. In-folio.

*Idem*.

52. *Carmina concernentia canalem Lovaniensem*. In-folio.

*Idem*.

53. *Histoire du conseil de Brabant* (1326—1760), in-fol., 418 feuilles avec la table. A partir de la p. 397, le ms. n'est plus de la main de Foppens.

*Voy*. l'introd. à mon édition de Vander Vynckt; La Serna et le chanoine Van den Block ont ajouté des supplémens jusqu'en 1804 au ms. original qui est à la bibl. royale.

54. *Histoire du grand conseil de S. M.* In-fol. 331 feuil. avec les tables.

A la bibl. royale. Introd. à Vander Vynckt, p. XVI.

55—58. Dans les sommaires ajoutés par Foppens aux *Lettres secrètes de Marguerite de Parme*, ms. de la bibl. royale dont je vais donner une édition pour la société des bibliophiles de Belgique, cet auteur renvoie à ses manuscrits relatifs, I *au concile de Trente;* II *à l'inquisition*, et III *au procès du comte d'Egmont*.

Je n'ai pu les découvrir jusqu'ici. Introd. à Vander Vynckt, p. XXIX.

59. *Bombardement de Bruxelles, par un témoin oculaire*, avec les *estampes d'A. Coppens et de R. Van Orley*. In-4°.

De la main de J.-F. Foppens. *Voy.* mes *Archiv. philol.*, I, 89, où j'en ai donné un extrait.

60. *Miscellanées historiques concernant les diverses provinces des Pays-Bas Autrichiens*. In-fol.

*Bibl. Hulth.*, VI, 239, n° 796.

61. *Oratio funebris arch. Mariæ Elisabethæ* (1741).

Note ms. de Goyers.

62. Différens recueils pour l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire des Pays-Bas.

J'en ai vu plusieurs chez les demoiselles De Hulstere, à Bruxelles, notamment un recueil de facéties sur la bière, le tabac, les formes académiques, etc. Il se trouve encore ailleurs des papiers de Foppens.

M. Gyseleers-Thys, qui en possède un bon nombre, a eu la complaisance de m'en adresser la liste. Elle contient le signalement de plusieurs pièces de vers latins et même d'une en vers français, si cela peut s'appeler *vers français*, et se divise en 35 numéros, dont voici les principaux :

1. Un exemplaire de *Mechlinia Christo nascens*, de 670 à 1760, avec les additions de De Servais et beaucoup d'estampes. *Voy.* le n° 3 des ms. dans ma notice.

2. *Analecta Belgica præsertim Mechliniensia, seu vetera aliquot scripta inedita latine, gallice et flandrice, ad historiam tum ecclesiasticam tum profanam spectantium collecta.*

3—4. *Analysis canalis Lovaniensis, sive acta a prima constructione, anno 1750, consulibus perill. D. Theodoro Guil. barone ab Eynatten et D. Guil. Joan. Vranx superintend. canalis, consultiss. D. Barth. Claes, J.-U.-L., ejusdem urbis syndico, directorum triade. Calamitatum secularum narratio usque ad ann. 1759 et 1761 per quatuor appendices, heroico carmine celebrato, authore N. Aletophylo.* — Autre ms. sur le même sujet : *Acta in constructione, etc.*

*Voy.* dans la notice le nº 52 des Mss.

5. *Espiscopi Antverpienses a Ph. Nigro usque ad Henr. Gabr. Van Gamere, incluse.*

6. *Bellum poeticum sive auricularum ursi* (oreilles d'ours) *expugnatio per H. S. ac defensio, per J.-F. F. anno* 1736.

7. *Diræ in plebem Batavam tumultuosam cum apologia romano-catholicorum.*

8. *Encomium musicæ ac musicorum genealogia.*

9. *Colloquium inter S. Petrum et fratrem Tomson* (obiit 23 aug. 1759).

10. *Encomium turris S. Rumoldi Mechliniæ, quæ*

*anno 1452 inchoata anno 1513 feliciter consummata hoc anno 1757 jubilæum trisæculare celebrat.* Original.

11. *Oratio panegyrica in laudem S. Caroli Borromæi habita Brugis in eccl. cath. die 4 nov.* 1722. Original.

*Voy.* les nos 4 et 6 des imprimés, dans la notice.

12. *Oratio habita Brugis in eccl. PP. Carmelitarum disc... sept.* 1729, *in solemnitate canonizationis Sti-Joannis de Deo.* Original.

13. *Oratio panegyrica de S. Antonio Paduano, dicta Mechl. 23 jun.* 1732.

14. *Oratio panegyrica in honorem S. Lucæ,* 18 *oct.* 1732. Original.

15. Autre discours sur le même sujet, prononcé dans l'église St-Nicolas, devant la corporation des médecins, le 18 octobre 1736.

14. *Elegia de morbo famoso sed imaginario, nostratibus dicto* CARROEN.

15. *Appendix ad scholam salernitanam elegia de morbo* CARROEN.

16. *Ignis fatuus sive parallelum Mechliniam inter et Brugas de incendio solari ac lunari, seu de turre cremata* 1746.

17. *Turris ardens incombusta ecclesiæ collegiatæ S. Petri, Turnhauti in Campania ac diœc. Antverp., mediantibus radiis solaribus, die* VI *junii* 1755.

Le catalogue de la bibliothèque de M. J.-F. Vandevelde contient deux articles de Foppens, auxquels j'en adjoindrai encore deux qui appartiennent à la bibliothèque royale :

18. *Chronologia sacra episcoporum Belgii* (suppl. ms. et inédit à l'ouvrage publié sous ce titre).

*Catal.*, II, 698, nº 15272.

19. Autre ms. sur l'évêché de Gand.

*Ib.*, 699, nº 15275.

20. *Index vitarum sanctorum Belgii.*

*Bibl. roy.*, *catal.* des Mss., nºˢ 6129—30.

21. *Extraits relatifs principalement à l'église de Bruges*, bibl. roy. nºˢ 7153—7192.

Foppens, étant au séminaire de Bruges, présida, en qualité de professeur, plusieurs thèses, une entre autres : *De religione generatim, de cultu et invocatione sanctorum eorumque imaginum et reliquiarum, de juramento, adjuratione et exorcismis, de magia, superstitione, aliis vitiis religioni per excessum oppositis.*

Je ne doute pas qu'il n'existe dans le cabinet de certains curieux d'autres papiers de Foppens. La plupart,

je le répète, sont peu dignes d'attention, et il en doit être ainsi des bucoliques des hommes même les plus éminens, mais tous prouvent une vie appliquée et studieuse, où il n'y avait certes pas de place pour les mauvaises pensées, encore moins pour les actions coupables [1].

[1] *Voy.* tome VI, des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, nos 3 et 4. Cette notice, quand elle a paru la première fois, a été dédiée à M. Quérard, auteur de *la France littéraire*, et bibliographe aussi instruit que laborieux. Elle est reproduite ici avec des corrections.

---

## Charles-Louis Van Bavière.

---

Il était né à Cassel, dans la Flandre française, le 18 octobre 1765. Après avoir fait ses licences en droit, il fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale du département du Nord, à Lille, puis secrétaire de l'Académie de Bruxelles (succursale de l'Université) et de la faculté de droit.

Ces fonctions, qu'il remplissait avec négligence, ne l'enlevaient point à la bibliomanie, sa passion favorite et qu'il éclairait par des connaissances variées. On a vu plus haut quelle bibliothèque il aurait voulu ériger, s'il avait possédé un revenu de plusieurs millions. En

attendant que la fortune vînt exaucer ses vœux, et il faut avouer qu'il ne l'importunait guère, il entassait une énorme quantité de papier noirci. Gai et jovial, amoureux surtout des bouquins singuliers, des bizarreries un peu libres, et de ces brochures parfois assez maussades qu'on range sous le nom de facéties, quoiqu'elles ne renferment pas le moindre mot pour rire, il s'amusait à former des recueils sur des sujets spéciaux tels que les femmes, le vin, etc., en détachant les feuillets qui les concernaient, en reliant à part un chapitre distrait de sa place normale, ou plusieurs pages enlevées à divers tomes. Dans ce système, les paquets de hasard devenaient sa proie. Livres incomplets, déchirés, mutilés, tout pouvait sans exception lui servir, et il se réjouissait de multiplier ses conquêtes à bon marché. Aussi sa bibliothèque, composée au moins de 50,000 volumes, ne répondit-elle point aux espérances de ses héritiers. On avait fait venir à grands frais de Paris l'ancien libraire Gaudefroy pour en dresser le catalogue, et on la dispersa en dix ou douze ventes successives, qui réussirent mal. Pour surcroît de contrariété, ses créanciers se mirent de la partie, et, sans respect pour la mémoire du bibliophile défunt, opérèrent une saisie judiciaire sur les débris de sa bibliothèque[1] : c'était faire arrêt sur son cercueil.

[1] Catalogue de Ch.-L. Van Bavière, par E.-F.-A. Gaudefroy, tome Ier, Bruxelles, 1816, in-8o.

Catalogue des livres saisis de Ch. Van Bavière, Bruxelles, 1818, in-8o.

Van Bavière, tout bon vivant qu'il était, fut atterré des événemens de 1814. Attaché au régime impérial, il mourut à Bruxelles le 16 mars 1815, dans le moment qu'il se proposait d'aller demeurer à Paris, où il avait déjà loué une maison.

Il avait publié, en 1813, un *Manuel des étudians en droit de Bruxelles;* ce petit volume in-16 contient des renseignemens sur l'état de l'instruction publique pendant la domination française, depuis la suppression de l'université en 1797; sur l'école centrale créée à Bruxelles en cette même année; sur les lycées, l'école spéciale de droit, établie en 1804; enfin sur l'organisation de l'université impériale et de l'Académie de Bruxelles en 1809. Il contient de plus la liste des étudians en droit, avec l'indication de ceux qui ont obtenu des certificats de capacité, le grade de licencié et de docteur. Deux supplémens l'étendent jusqu'à l'année 1815 [1].

La devise de Van Bavière était *franc et loyal;* il la mettait dans tous ses livres, et, ce qui vaut mieux, il en faisait la règle de sa conduite.

[1] Bibl. Van Hulthem. tome X, nº 22983. Cf. tome VI, *limin.* XXXV.

# Jos.-Bas.-Bern. Van Praet.

---

Guy Patin, qui aimait les livres de toute la haine qu'il portait à l'antimoine, a le premier, si je ne m'abuse, mis à la mode le mot *bibliomanie;* pourtant s'il a créé l'expression, il n'a pas inventé la chose, et nous pourrions compter parmi les bibliomanes, ou du moins parmi les bibliophiles, des personnages célèbres de l'antiquité et des temps modernes. Quoi qu'il en soit, ce mot exprime de toutes les prédilections la plus innocente; il représente une passion respectable jus-

que dans ses faiblesses. L'amour des livres [1], j'entends un amour candide, sincère, peut bien avoir ses petits ridicules, sa vanité enfantine, ses frivoles jalousies, mais il semble incompatible avec les sentimens bas, avec les emportemens de la haine, les tourmens de la cupidité. Quand on entre dans une bibliothèque, en présence de tous ces morts dont les uns instruisent par leurs erreurs comme les autres par leur sagesse, l'âme se repose de ses émotions violentes et s'élève à de plus hautes pensées. Si l'on avait besoin de faire l'éloge des livres devant des hommes qui savent si bien s'en servir [2], il suffirait de rappeler les jouissances qu'ils ont procurées, les malheurs qu'ils ont consolés, et de montrer que, dans les grandes perturbations politiques, ils ont été souvent le plus sûr rempart contre les injustices populaires et les ressentimens des factions.

Mais pour les personnes instruites l'amour des livres n'est pas seulement un goût très-vif, ou, si vous l'aimez mieux, une manie, c'est une science : c'est même une science extrêmement vaste, dont les limites reculent tous les jours et sans laquelle les autres reviendraient sans cesse sur des questions désormais résolues. Je n'ignore pas que parce que la bibliologie

[1] Sur l'amour des livres, voir l'Introduction de cet Annuaire et celle des Mémoires du comte d'Onguies, mis au jour par la Société des bibliophiles de Mons.

[2] Cette notice a été lue à la séance publique de l'Académie du 16 décembre 1839.

est la première des connaissances dans l'ordre méthodique, plusieurs de ceux qui croient la posséder la regardent comme la première aussi par l'importance de son objet. Quoique ces prétentions conviennent mal à une étude modeste de sa nature, il a été possible à ceux qui l'ont embrassée dans toute son étendue, de s'y faire un nom et de se placer à côté des littérateurs les plus estimés.

Cet avantage a été accordé à Joseph Van Praet.

Il naquit à Bruges, le 29 juillet 1754 [1], l'année même que le comte de Cobenzl, ministre de Marie-Thérèse, obtint des villes du second ordre et des châtellenies de la Flandre, par l'influence de Jean-Jacques-Philippe Vilain, premier échevin de la keure de la chef-cité de Gand [2], un subside perpétuel, en échange d'une part plus active dans les délibérations des états.

Son père Joseph Van Praet était un imprimeur-libraire versé dans l'histoire et la littérature. Il a publié les Fastes du serment de St-Georges [3], ouvrage

[1] Dans le *Nouveau supplément à la France littéraire*, 1784, p. 305, on le fait naître le 21 juillet 1737.

[2] Il fut créé vicomte en 1758 et grand bailli de Gand en 1774. Cet administrateur habile, à qui la Flandre doit des améliorations notables, mourut le 5 août 1777. *Voy.* les *Mélanges bibliologiques*.

[3] *Jaer-boek der Hoofd-Gilde van Sint-Joris*. Brugge, 1786, in-8o.—Jos. Van Praet fut admis dans le serment des arbalétriers de St-Georges en 1772. Un écrivain français, peu familiarisé avec nos mœurs, a pris cette admission pour un titre aristocratique.

qui, pour rouler sur un sujet subalterne, n'en renferme pas moins des données précieuses dont notre savant confrère a profité lui-même. Sa veuve continuait encore en 1793 son imprimerie, d'où sortirent alors les procès-verbaux des assemblées du *peuple libre* de Bruges.

La Belgique possédait, à l'époque où Van Praet vit le jour, plusieurs libraires instruits, tels que Pierre Foppens, Joseph Ermens et J.-B. Verdussen. Nelis, dans un mémoire inédit écrit en 1774, disait : « Nous « avons suivi avec soin l'ordre dans lequel ont été for- « mées et complétées beaucoup de grandes biblio- « thèques aux Pays-Bas. Tous les bons livres s'y « trouvent jusqu'à la fin du xvi^e siècle, et même, dans « plusieurs de ces bibliothèques, jusque vers l'an- « née 1640; effet des soins et de la *studiosité* de ceux « qui *avaient été* nés et élevés dans ce xvii^e siècle. « Mais depuis 1640 presque aucun bon livre ne s'y « trouve [1]. »

Malgré l'état de marasme littéraire où languissait la Belgique, il s'en fallait que la bibliologie y fût sans honneur, et les Foppens, les Crassier, les Cano, les Gasparoli, les Rega, les Major, les Azevedo, les Bosch, les Goyers, les Mols, et bien d'autres, seraient là pour me démentir si je soutenais la thèse contraire. Il y a plus, l'année qui suivit la naissance de Van Praet, J.-F. Foppens esquissa une petite satire en

[1] Passage déjà allégué, p. XXXVII.

latin, restée manuscrite et intitulée *de Bibliomania belgica hodierna*. C'était au chanoine Charles Major qu'il en voulait. Quel que soit le mérite de cette malice, entre nous assez peu spirituelle, elle constate un fait que je veux établir : c'est qu'en 1755 il y avait en Belgique plus que de simples amateurs de livres, il y avait des bibliomanes.

L'administration éclairée de Marie-Thérèse devait en multiplier le nombre. Né dans la ville où Colard Mansion avait établi ses presses, et où Jean Briton avait exercé la calligraphie, entouré de livres, formé par l'exemple et les leçons de son père, le jeune Van Praet était un bibliographe exercé à l'âge où l'on est à peine un écolier. Il fréquentait, en 1769, à Paris, le collége d'Arras, lorsqu'on mit en vente la bibliothèque de Gaignat. De ses minces épargnes il en acheta le catalogue, que l'auteur de la *Bibliothèque instructive* publiait comme un supplément à cet ouvrage, et il y puisa des connaissances qu'il brûlait de développer. Rentré en 1772 dans la maison paternelle, il fut, après sept années d'apprentissage, envoyé de nouveau à Paris et placé chez M. Desaint, puis chez M. Guillaume Debure l'aîné, où il acheva de se perfectionner dans tout ce qui tient à la librairie ancienne. Alors commença entre lui et la famille Debure une amitié qui n'a fini qu'avec sa vie. Il s'acquit bientôt une certaine réputation, et quelques articles insérés par lui dans l'*Esprit des Journaux*, qui s'imprimait en Belgique, ne firent que la fortifier. Le volume de février 1780

contenait ses premières recherches sur la vie et les éditions de Colard Mansion, recherches qu'il reprit plus tard en sous-œuvre. L'abbé St-Léger, dont le nom se rattache à presque tous les problèmes d'histoire littéraire, venait d'effleurer le même sujet dans le même recueil.

Dans ce temps, il faisait un extrait curieux de la description du tournoi donné à Bruges, vers l'an 1489, par Louis de la Gruthuyse, le magnifique protecteur de Mansion [1]; s'occupait des chansons des ducs de Brabant Henri III et Jean Ier [2] et préparait des publications plus considérables.

Le duc de La Vallière, petit neveu de la femme intéressante dont il portait le nom, avait recueilli la bibliothèque la plus belle et la plus riche qu'aucun particulier eût jamais possédée en France. De son vivant il en avait vendu les doubles jusqu'à trois fois. Quelque temps après sa mort on mit en vente les manuscrits, les éditions rares et les livres imprimés sur grand papier et sur vélin. L'abbé Rive, naguère bibliothécaire du duc, avait désiré être chargé du catalogue, mais la duchesse de Chatillon lui préféra Guillaume Debure l'aîné, cousin germain de l'auteur de la *Bibliographie instructive*, et Van Praet [3]. Ce der-

[1] *Esprit des Journaux*, octobre 1780. Les chansons de Jean Ier avaient déjà été publiées par Breitinger; celles de Henri III étaient encore inédites.

[2] *Ib.*, janvier 1781.

[3] Leur catalogue parut en 1783, en 3 vol. in-8o. A la fin

nier fit la description des manuscrits et déploya en littérature romane une érudition vraiment étonnante, à une époque où cette littérature n'était pas cultivée avec le zèle que l'on met aujourd'hui à dévoiler ses moindres mystères.

L'abbé Rive, qui cherchait dans les livres bien moins des jouissances paisibles et une instruction solide que des moyens d'attaque, et qui s'acharnait avec une joie féroce sur des vétilles et des fautes dans lesquelles il tombait lui-même à chaque ligne, l'abbé Rive, doué d'un caractère bourru, hargneux, et dont l'orgueil était facile à irriter, prétendit que, par ce choix, on avait insulté, en sa personne, à la *bibliognosie* elle-même, car il ne se contentait pas d'être *bibliologue* ou *bibliographe*, et se posait fièrement le maître absolu des *bibliognostes*. Violent et jaloux, il poursuivit de ses invectives et de son mauvais style, Debure et Van Praet, qui s'honorèrent par leur modération et leur silence.

Ce fut à peu près à cette époque, que Marie-Antoinette demanda quelqu'un qui pût mettre en ordre sa bibliothèque particulière, car cette princesse infortunée, qu'on a représentée livrée entièrement à la dissipation, cherchait souvent dans la lecture des plaisirs

du 3e doit être ajoutée une table générale des auteurs avec l'*errata*, pp. 1-92 et un supplément, X et 90 pp. Six autres volumes, imprimés en 1788, et soigneusement rédigés par le libraire Nyon, contiennent l'inventaire du reste de la bibliothèque du duc de La Vallière.

que lui refusaient les pompes et la splendeur des cours. On lui désigna Van Praet, qui remplit parfaitement ses intentions.

Le mérite de ce jeune homme et la protection de la reine furent cause qu'en 1784, M. Lenoir, devenu de lieutenant de police directeur de la bibliothèque du roi, le comprit au nombre de ses employés avec deux mille livres d'appointemens et le titre de premier écrivain.

Il l'attacha au département des imprimés de la bibliothèque royale, division dont l'abbé Desaulnays était chef.

Van Praet préféra ces modestes fonctions aux offres plus brillantes que lui avaient faites Strattmann, l'un des conservateurs de la bibliothèque impériale à Vienne, attiré à Paris par la vente du cabinet du duc de La Vallière.

Il se trouvait là dans son élément. Les trésors qu'il adorait, ils étaient sous sa main; désormais il lui était permis de les contempler à chaque heure de la journée et de les scruter dans tous leurs détails. Que de fois, plongé dans une délicieuse préoccupation, il oublia, comme ce personnage crayonné par Walter Scott d'une manière ravissante, qu'il restait suspendu au sommet d'une échelle, à chaque instant menacé d'une de ces chutes dont le naïf Van Hulthem me félicitait un jour, moins touché de ma souffrance que de la cause qui l'avait occasionnée.

La révolution n'interrompit point le labeur assidu

de Van Praet. Quand tout s'écroulait autour de lui, il se consolait en considérant que le dépôt auquel il avait consacré ses affections, sa vie, s'enrichissait de quelques-unes de ces ruines. Vers la fin de 1791, le bibliothécaire M. d'Ormesson de Noiseau, le nomma second commis, et son traitement, porté dès lors à deux mille deux cents francs, s'accrut de deux cents autres l'année suivante, lorsque Chamfort, créé administrateur de la bibliothèque nationale, lui fit donner par le ministre Roland les titres de secrétaire de tout l'établissement et de sous-garde des livres imprimés.

Mais la révolution, par une force irrésistible, ne tarda pas à être entraînée au delà du but. Van Praet, en 1793, resta caché durant deux mois chez M. Théophile Barrois, parent de M. Debure. Au mois de novembre de cette année, on le retrouve cependant sous-garde, secrétaire et trésorier de la bibliothèque, avec un traitement de trois mille francs, fonctions où il sut se maintenir malgré une dénonciation du traducteur Lefebvre de Villebrune, successeur de Chamfort, et qui n'avait pas rougi de l'accuser du double crime d'être Belge et de manquer de civisme. La terreur régnait seule et sans partage. Tout ce qu'il y avait de courage en France semblait s'être réfugié dans les camps. Tandis qu'au sein des villes on se laissait conduire docilement à la boucherie sur l'ordre de quelques misérables aussi lâches qu'altérés de sang, des soldats déguenillés couraient, en chantant la *Marseil-*

*laise*, à la conquête d'une partie de l'Europe. Malgré cet enthousiasme, on manquait de tout, particulièrement de munitions. Un décret de la Convention y pourvut. Au nom de la liberté, les citoyens furent condamnés à faire du salpêtre sous peine de mort. Il faudrait entendre notre honorable confrère le marquis de Fortia, raconter comment lui et la marquise, après avoir été en sabots et en carmagnole, glaner un jour de la décade pour la république, allaient un autre jour, pour la république encore, râcler des murailles humides et de fétides caveaux, en faisant tous leurs efforts pour ne point paraître trop gauches ni trop *ci-devant* dans cette opération mécanique, attendu que la guillotine leur aurait appris pertinemment leur nouveau métier.

De la sorte on amassa une quantité prodigieuse de salpêtre. On en avait entassé avec des barils de poudre quinze milliers environ, dans le réfectoire de l'abbaye de St-Germain-des-Prés; cette abbaye si opulente, si puissante naguère, conservait toujours sa superbe bibliothèque, accrue successivement de celles d'Antoine Baudrand, de l'abbé d'Estrées, de l'abbé Renaudot, du président de Harlay, du chancelier Séguier, du cardinal de Gesvre, de l'évêque de Metz, Coaslin, ainsi que des antiquités réunies par Montfaucon, cet Œdipe de l'art antique.

Voilà que dans la soirée du 19 août 1794, ou, selon le jargon de Fabre d'Églantine, du 2 fructidor an II, une détonation épouvantable ébranle Paris jusqu'en

ses fondemens, et éveille les échos de ses catacombes. On eût dit qu'un volcan longtemps caché venait de faire éruption au centre de cette capitale. Les quinze milliers de salpêtre avaient sauté et avec eux la bibliothèque.

Quel ami des livres n'eût répété la pathétique exclamation de Bossuet : O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette affligeante nouvelle : les richesses littéraires de St-Germain sont en danger ! elles sont détruites !

Je me trompe ; il y avait à Paris un Belge plein d'ardeur pour les lettres. Au premier bruit de l'incendie, il s'élance dans les rues, il est au milieu des flammes, et, grâce à son dévouement, quantité de manuscrits précieux sont sauvés.

Ce service immense était dû à Van Praet, revenu à sa place parmi ses livres, aussi tranquillement que si l'échafaud n'avait pas stationné en permanence sur la place de la Révolution, et qui s'appliquait à augmenter le dépôt confié à sa garde, en faisant tourner au profit de la science les spoliations révolutionnaires.

Toutefois la France avait commencé à secouer le joug de ses bourreaux. Lorsque la bibliothèque de St-Germain périt, depuis vingt-deux jours Robespierre avait expié par une mort affreuse des forfaits dont rien ne saurait affaiblir l'horreur, quoi qu'en disent des écrivains amoureux du paradoxe, qui s'amusent à traîner aux gémonies de l'histoire les renommées intactes,

essayant, en revanche, l'apologie des plus grands coupables.

En ces jours de contradictions et de contrastes, la philanthropie se montrait à côté des supplices, de nobles vertus près de la corruption, des institutions utiles en face d'innovations extravagantes.

Le 31 août 1794 la Convention, un peu tard à la vérité, fixa son attention sur l'anéantissement d'une infinité de monumens et d'objets relatifs aux arts, et songea à opposer une digue au vandalisme. Le 10 octobre de la même année, un conservatoire des arts et métiers fut établi à Paris.

De semblables mesures étaient de nature à plaire à Van Praet, et la part qu'y prit Grégoire, évêque de Blois par la permission très-profane de l'abbé Sieyès et consorts, ne contribua pas médiocrement à l'attacher à cet homme singulier, qui, en poussant à toute outrance la haine de la hiérarchie civile et religieuse, tenait singulièrement à sa mitre constitutionnelle, et se faisait monseigneuriser en secret par ses gens, quand on se tutoyait en public.

Au mois de novembre 1794, il fut nommé avec Capperonnier, garde par intérim des imprimés, fonctions qu'un des derniers décrets de la Convention leur conféra définitivement, à l'un et à l'autre, en octobre 1795. Pendant sa gestion il doubla les richesses de ce dépôt. L'auteur du *Temple du goût* réduit la bibliothèque de ce temple à une vingtaine de volumes ; c'est traiter bien sévèrement l'intelligence humaine, même

en ne parlant que de la France. Au reste, il n'en est pas d'une bibliothèque générale comme d'une bibliothèque particulière; tandis que dans celle-ci on doit s'appliquer à n'admettre que ce qui est bon et utile, l'autre ne saurait être si rigoureuse. Il y a plus, le dédain ne lui est pas permis, si elle veut représenter fidèlement la pensée de l'homme avec sa grandeur et ses écarts. A une pareille collection je donnerais pour devise, non pas celle d'Osymandias qui sent un peu la faculté, mais le passage où Pline le naturaliste déclare qu'il n'est point de si méchant livre qui n'ait son bon côté. Même si j'osais tout dire, j'embrasserais volontiers l'opinion de cet excellent Van Bavière qui ne reconnaissait pas de bouquins, et qui non-seulement aurait voulu posséder tous les livres, mais désirait les réunir plusieurs fois, pour les ranger en même temps par ordre alphabétique, par ordre méthodique, par langues, par nations, par siècles [1].

La suppression des maisons religieuses et des corporations avait, malgré d'effroyables dilapidations, fait refluer dans la bibliothèque nationale une multitude d'ouvrages précieux. La victoire que Van Praet sut quelquefois diriger par ses judicieux conseils, en accrut encore le nombre.

Aussi, que l'on se figure le désespoir de notre confrère, lorsqu'en 1815 les commissaires des puissances alliées vinrent revendiquer tous ces trophées scienti-

[1] Anecdote rapportée plus haut, p. XL.

fiques enlevés à leur pays. Malgré la justice de ces réclamations, dont il eut l'adresse de tromper l'exigence, Van Praet fut frappé au cœur. Mais les premiers momens de douleur passés, il s'appliqua à combler les lacunes qui offensaient ses regards, et bientôt il n'eut plus rien à regretter.

Par lui la collection des premiers monumens de l'imprimerie, que les Allemands appellent *incunables*, celles des éditions *princeps* et des ouvrages imprimés sur vélin, surpassèrent toutes les merveilles dont le reste du monde pouvait se vanter en ce genre. Il avait commencé de plus un album autographique, et avait rassemblé au bout du rez-de-chaussée, les volumes remarquables par les reliures historiques qui portent la Salamandre de François I^er^, les chiffres entrelacées de Henri II et de la belle Diane de Poitiers, les deux C renversés de Charles IX, le chiffre du célèbre De Thou, la devise de Colbert; tous ces livres, que fit orner Grollier ou qui sortirent des mains adroites de Derome et de Pasdeloup.

C'était là que son ami Van Hulthem venait le relancer en traître; c'était là qu'on le trouvait souvent pendant les vacances mêmes de la bibliothèque, car il se tenait constamment prêt à répondre à toutes les questions, à satisfaire à tous les besoins. Sa vie n'était qu'un long et continuel sacrifice. Il regardait un bibliothécaire comme un homme immolé par état au public, renonçant aux travaux qui donnent la gloire pour faciliter ceux des autres, et ressemblant à Moïse

qui conduisit les Hébreux jusqu'à l'entrée de la terre promise, mais auquel il ne fut pas donné d'y pénétrer lui-même.

Quand j'ai fait sa connaissance intime, il avait un peu plus de soixante-huit ans : un vieillard de taille médiocre, fort vert, fort alerte, fort propre, à la mine prévenante quoique distraite ; je le vois encore poudré à blanc, en pantalon et en habit bleu, à la boutonnière duquel était noué imperceptiblement un ruban rouge souvent oublié. Je le vois harcelé par une foule d'individus plus ou moins importuns, donnant des ordres à une demi-douzaine d'employés, montant vingt fois de suite dans les galeries supérieures et dans les combles, et disparaissant par un passage dérobé pour reparaître quelques instans après par une autre porte secrète, un livre à la main.

Ces évolutions mettaient en extase le révérend Dibdin, bibliomane enthousiaste, mêlant à sa verve un grain d'aimable étourderie et jugé par M. Crapelet avec une sévérité excessive. Le bibliothécaire de lord Spencer trouvait que celui du roi de France payait trop de sa personne.

Il est peu d'hommes de lettres parmi ses contemporains qui ne lui aient dû un renseignement précieux ou la solution d'un doute, et qui n'aient eu à se louer de sa politesse et de son infatigable complaisance.

Admis forcément dans la confidence des écrivains du jour, il savait le fort et le faible de leur érudition, et aurait pu faire sur ce chapitre les plus piquantes révélations.

Mais rarement il se permettait des joyeusetés de ce genre; son bonheur était de montrer aux étrangers quelque rareté telle que la première édition d'Eustathe ou de Pline sur vélin. Aux Belges, ses compatriotes, il étalait avec complaisance les impressions de Martin d'Alost, de Jean de Westphalie, de Colard Mansion, le premier volume exécuté par Plantin, à Anvers, le premier volume mis au jour en Belgique avec des planches de cuivre [1].

A la vente de Meerman il avait fait acheter à un prix très-élevé l'exemplaire unique de l'impression attribuée à Jean Briton, calligraphe de Bruges, exemplaire qu'on croyait perdu, et que M. Van Hulthem avait retrouvé derrière des rayons. Il m'écrivit aussitôt pour m'inviter à venir me mettre à genoux devant cette relique. J'arrivai sans tarder à Paris, mais elle se trouvait dans je ne sais quel tiroir, et ce ne fut qu'à mon troisième voyage qu'il parvint à mettre la main dessus et à me la faire voir. Pour m'indemniser il m'avait donné une comédie inédite de Laujon : *les premiers imprimeurs*, me sommant de la faire jouer en Belgique, mais cet essai bibliologique en dialogues n'était plus propre à figurer sur la scène.

La bibliothèque royale de Paris (elle avait repris ce titre après la restauration) était le centre de tous les savans étrangers. Par l'entremise obligeante de Van Praet, ils entraient en relation sans aucune des

[1] Voy. mes *Archiv. philol.*, I, 50, 51, 52, 53, 54.

formalités qui empêchent les hommes de se connaître et de profiter de leurs ressources naturelles. Il était ingénieux à leur rendre mille petits services, il se mettait en quête pour leur procurer soit l'entrée du cabinet de Denon ; soit une admission aux soirées de Millin ou de Langlès, soit un billet pour les séances de l'Institut, et tout cela avec une simplicité charmante.

Le peu d'instans qui lui restaient il les donnait à l'amitié et à d'innocens plaisirs. Le dimanche il dînait presque régulièrement chez MM. Debure, chaque soir il allait aux Italiens se reposer des fatigues de la journée, puis il visitait Lambrechts, Grégoire ou Lanjuinais.

Quand Lambrechts approcha de sa fin, l'évêque de Blois (il tenait à ce titre) le pressa tellement de revenir au bercail ou plutôt de passer dans le camp janséniste, que l'ancien ministre de la justice, fatigué de cette obsession, fit refuser sa porte à l'obstiné convertisseur. Mais comme il ne voulait pas mourir brouillé avec son ancien ami, il chargea Van Praet d'une lettre pour Grégoire, lettre qui ne devait être remise qu'après qu'il aurait fermé les yeux, et où il disait à l'abbé qu'il regrettait de l'avoir écarté, mais qu'il l'attendait sans rancune chez le Père Lachaise.

Grégoire ne se fit pas attendre et se montra fidèle au rendez-vous. Parmi ses legs il y en avait un pour son cher Van Praet : il peint le caractère sec de ce prêtre bizarre ; c'était tout bonnement un exemplaire du Salluste d'Ibarra.

Condamné aux galères du savoir, Van Praet n'avait guère le loisir de se servir de la plume pour son compte. Il publia néanmoins, dans l'espace de quatorze années, plusieurs ouvrages importans : ses deux catalogues de livres imprimés sur vélin, chefs-d'œuvre de patience et de minutieuse exactitude [1], que Peignot annonçait déjà en 1804 [2] et dont l'auteur avait donné des essais en 1811 et en 1812 [3]; des notices sur Colard Mansion [4] et sur Louis de la Gruthuyse [5], sujets qu'il avait traités dans sa jeunesse, et l'inventaire de l'ancienne bibliothèque du Louvre fait en 1373 par Gilles Mallet, avec des notes historiques et critiques [6]. Il appartenait à MM. Debure d'être les éditeurs de ces doctes écrits.

Plein d'estime pour son talent et pour son caractère, l'Académie royale de Bruxelles avait tenu à honneur de l'inscrire parmi ses correspondans dès le

[1] 6 tomes en 5 vol. avec le suppl., 1822 et 1828. — 4 vol. 1824 et 1826.

[2] Suppl. au *Dictionn. raisonné de bibliologie,* article Van Praet. M. Van Praet avait déjà recueilli alors plus de 2,000 notices.

[3] Ce ne furent d'abord qu'une vingtaine de pages in-fol. remplacées huit ans après par un volume du même format, et beaucoup plus considérable, qui ne concernait pourtant que des livres imprimés sur vélin depuis 1457 jusqu'en 1472, car l'ordre chronologique avait été adopté d'abord.

[4] 1829, in-8o.

[5] 1831, in-8o.

[6] 1836, in-8o.

8 mai 1822. Plus tardive, l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France ne l'appela dans son sein que le 19 mars 1830, un peu avant la révolution qui changea le gouvernement de la France.

Doué d'une grande indépendance, un peu républicain plutôt par les habitudes de sa vie privée que par ses doctrines, Van Praet s'applaudit de ce changement politique. Il ne se doutait pas que son pacifique empire allait à son tour être bouleversé, et que la bibliothèque royale aurait aussi sa révolution.

Depuis longtemps il s'élevait des plaintes sur le service de cette bibliothèque; la rédaction des catalogues, disait-on, trainait en longueur; une multitude de livres n'étant pas inventoriés devenaient par là même introuvables. On ne considérait pas que cette rédaction de catalogue est une œuvre lente, ardue, épineuse, et que l'exiguité du local, la multiplicité des étages ne pouvaient manquer de prêter à une certaine confusion. D'ailleurs, Van Praet se retrouvait parfaitement dans ce désordre inévitable; et l'on devait des égards à son âge et à ses antécédens.

Ce nonobstant, il fut arrêté qu'on changerait le régime représentatif de la bibliothèque administrée jusqu'alors par un conseil composé des conservateurs de chaque departement. Ainsi l'avait voulu le règlement ampliatif de la loi du 25 vendémiaire an IV. L'ordonnance royale du 14 novembre 1832 en consacra les principes. Mais insensiblement on chercha à y

porter atteinte et à arriver tout doucement à une centralisation bureaucratique qui fut enfin consommée momentanément, malgré des réclamations générales[1], par l'ordonnance du 22 février 1839.

Van Praet s'en affligea, il se sentait blessé intérieurement dans sa dignité personnelle, et puis par l'institution du cabinet de lecture et d'une librairie usuelle, on lui gâtait sa bibliothèque.

Il ne pouvait prévoir que M. Villemain ferait bientôt réparation à ses collègues.

Cependant les infirmités qu'il bravait commençaient à prendre le dessus. Depuis dix-huit mois il était moins assidu à l'Institut, moins ponctuel à la bibliothèque; il avait cessé d'en arpenter prestement les vastes salles, et une machine ingénieuse le remplaçait dans les combles et les galeries supérieures. Enfin il fut obligé de garder le lit, et il expira le 5 février 1837. M. Daunou a prononcé son éloge, le 9 août dernier, dans la séance publique de l'Académie des Inscriptions[2]; M. Guigniaud, qui refait la symbolique de Creuzer, s'est assis dans son fauteuil à l'Institut, et M. Ch. Le Normant lui a succédé à la bibliothèque. Quant aux éditions de Colard Mansion qu'il

[1] Voy. *Lettres des conservateurs de la bibliothèque royale sur l'ordonnance du 22 février 1829, relatives à cet établissement.* Paris, H. Fournier, 1839, in-8°.

[2] Il a été inséré dans la *Revue bibliographique* de M. J.-M. Quérard, 30 juillet 1829, pp. 211-218.

avait rassemblées, Van Praet les avait léguées partie à la bibliothèque royale, partie à sa ville natale. Sa dernière pensée fut pour son pays. Le 9 juin 1839, ses neveux, MM. Paul Devaux et Jules Van Praet, dignes représentans d'un tel homme, remirent ce précieux dépôt à la régence de Bruges; le gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville, prononcèrent à cette occasion des discours où le mérite du défunt était convenablement apprécié [1]. Le buste de Van Praet, exécuté aux frais du conservatoire de la bibliothèque royale de Paris, et envoyé par lui à la bibliothèque de l'État à Bruxelles, en est aujourd'hui un des principaux ornemens. Le savant bibliographe semble y présider, et donner à ceux qui la dirigent des leçons et des exemples dont ils s'efforceront de profiter [2].

[1] Ces discours ont été tirés à 200 exemplaires, y compris un sur peau de vélin et un autre sur papier rose.

[2] Le même buste, sculpté en marbre par M. Geefs, a été inauguré à Bruges, le 23 novembre de cette année, avec celui de M. Scourion. M. Oct. Delepierre a, dans cette circonstance, pris la parole.

---

IV

MEMOIRES

POUR

# L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS

EN BELGIQUE.

## François Malpé.

Son ouvrage sur les graveurs. — Gabriel Tavernier, d'Anvers, introduit à Paris la gravure en taille-douce, en 1573.

Peu de Belges ont écrit pendant la période impériale; nous étions des Welches alors, au dire des beaux esprits de Paris, où l'on nous jugeait sur le patois de l'*Oracle*. Cependant, quelques hommes de mérite protestaient contre ces injustes dédains, et deux ou trois,

tels que MM. Ph. Lesbroussart et N. Cornélissen, échappaient à la proscription générale.

Il est assez remarquable que dans un pays où les arts du dessin ont toujours été cultivés avec succès, on ne s'occupait guère de ce sujet qu'en prononçant des discours aux distributions de prix académiques. On n'en doit être que plus soigneux à enregistrer les travaux étendus et solides qui ont pu être exécutés à cette époque.

L'un des plus dignes d'attention est l'ouvrage intitulé :

*Notices sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes, chiffres, rébus, lettres initiales, etc., avec une description de leurs plus beaux ouvrages et des planches en taille-douce, contenant toutes les marques dont ils se sont servis; suivies d'une table qui en donne l'explication.* Besançon, Taulin-Dessirier, 1807-1808, in-8°, t. I, XV et 360 pp., t. II, 322 et LIX pp., avec 5 planches.

L'auteur de ce livre est François Malpé, né à Gand, en 1774, élève de J.-B. Tiberghien pour la gravure. Il entra au service français et demeura quelque temps à Besançon, où il publia ces notices, fut blessé à la bataille de Wagram, le 9 juillet 1807, et mourut quelques jours après [1].

Barbier, qui l'appelle Malpez, lui donne pour colla-

[1] Note de M. Van Hulthem, catal. n° 9,352.

borateur l'abbé Baverel [1], que M. Léon de Laborde nomme Beverel [2].

Ouvrage individuel ou fait en société, les *Notices* sont un renseignement qui n'a pas perdu toute utilité, même après les recherches si vastes de Brulliot.

Je place ici les noms des graveurs que Malpé considère comme Belges.

Aelst (Nicolas Van), né à Bruxelles, en 1526.

Audenaerde (Robert Van), né à Gand, en 1663.

Bary (Henri), né vers 1625.

Bleeck (Pieter Van), graveur en manière noire, né aux Pays-Bas, vers 1700, mort à Londres, vers 1764 (le 20 juillet, selon M. Léon de Laborde, *Histoire de la gravure en manière noire*. Paris, 1829, grand in-8°, p. 202).

Blockhuysen (Regnier).

Bockel (Charles Van)?

Boel (Pierre), né à Anvers, en 1623.

Bol (Jean), né à Malines, en 1534, mort à Amsterdam, en 1593.

Borcht (Pierre Vander), né à Bruxelles, en 1540.

Borcht (Henri Vander), le père, né à Bruxelles, en 1583.

Borcht (Henri Vander), le fils, né à Frankenthal, vers 1610.

[1] *Dict. des Anon.*, dern. éd., n° 12,433.

[2] *Histoire de la gravure en manière noire*, Paris, Techener, 1839, gr. in-8°, fig., p. 23.

Bossuis, dit Belga, XVIe siècle.
Bouché (Martin), né à Anvers vers 1640.
Broeck (Crispin Van den), né à Anvers, en 1530.
Broeck (Barbe Van den), née à Anvers, en 1560.
Brouwer (Adrien), né en 1608, mort en 1640.
Bruggen (Jean Vander), né à Bruxelles, en 1649.
Bruyn (Abraham de), né à Anvers, en 1538.
Bruyn (Nicolas de), son fils, né à Anvers, en 1567.
Bry (Théodore de), né à Liége, en 1528.
Bry (Jean-Théodore de), son fils, né à Liége, en 1561, mort à Francfort, en 1623.
Cleef (Henri Van), né à Anvers, en 1510.
Cock (Jérôme), né à Anvers. en 1509.
Coech, (Coeck), ou Koeck (Pierre), né à Alost, en 1490.
Collaert (Adrien), né à Anvers, en 1519.
Collaert (Jean), son fils, né à Anvers, en 1545.
Custon (Dominique), dit Baltens, né à Anvers, en 1560.
Custon (Raphaël), son fils, né à Anvers, en 1586.
Dalen (Corneille Van), né à Anvers, en 1626.
Demarteau (Gilles), né à Liége, en 1732, mort à Paris.
Errar (Jean), né à Liége, XVIIe siècle.
Flamen (Albert), né à Bruges, en 1564, mort à Paris, en 1646.
Floris (François, dit *Franc-Floris*), né à Anvers, en 1520, mort en 1570.
Furnuis (Pierre), né en Flandre, vers 1540.

Gheyn (Jacques Van), né à Anvers, en 1565.

Gheyn (Guillaume Van), fils ou neveu du précédent, né à Anvers, en 1610.

Gottzins (Hubert), né à Venloo, le 15 octobre 1526, mort le 4 mars 1583.

Goossens (Joseph), XVIIe siècle.

Hagenbeek (Charles), né à Gand, en 1780.

Hoie (Nicolas Van), né à Anvers, vers 1626.

Hondius ou De Hondt (Josse), né à Gand, en 1546.

Hondius (Henri), dit le vieux, son fils, né à Duffel (en Brabant), en 1573.

Hondius (Henri), le jeune, frère du précédent, né à Londres, en 1580. Son fils Guillaume naquit à La Haye, en 1601.

Hubert (Adrien), né à Anvers, vers 1545.

Huyssens (Pierre), né à Anvers, en 1544.

Jode (Gérard de), né à Anvers, en 1521, mort en 1590.

Kessel (Théodore Van), né vers 1620.

Lairesse (Gérard de), né à Liége, en 1640.

Leeuw (Guillaume de), né à Anvers, en 1602.

Lerberghe (Jean Van), né à Courtrai, vers 1755.

Liefrinck (Jean), vivait à Anvers vers 1540.

Lochon (Jean Van), né à Anvers, vers 1550.

Lochon (Michel Van), travaillait à Paris vers le milieu du XVIIe siècle.

Londerseel (Jean Van), né à Bruges, en 1582.

Maes (Pierre), XVIe siècle.

Mallery (Philippe de), né à Anvers, vers 1600.

Mathys ou Metensis (Corneille), né aux Pays-Bas, vers 1500 ?

Natalis (Michel), né à Liége, en 1606.

Quast (Pierre), né en 1601.

Quellinus (Hubert), né à Anvers, XVII^e siècle.

Sadeler (Jean), né à Bruxelles, en 1550.

Sadeler (Raphaël), né à Bruelles, en 1555, mort à Venise, en 1616.

Sadeler (Gilles), né à Anvers, en 1570, mort à Prague, en 1629; neveu de Jean et de Raphaël.

Sadeler (Jules, fils de Jean), né à Munich, en 1580.

Sadeler (Raphaël), cousin du précédent, né à Munich, en 1582.

Sallaert (Antoine), né à Bruxelles, en 1576.

Silvius (Antoine), né à Anvers, vers 1525.

Suterman ou Suavius (Lambert), né à Liége, en 1510.

Tavernier (Melchior), né en 1594, établi à Paris vers 1620 (Voy. plus bas).

Teniers (David), le *Vieux*, né à Anvers, en 1582, mort en 1649.

Teniers (David), le *Jeune*, son fils, né à Anvers, en 1610, mort en 1697.

Uden (Lucas Van), né à Anvers, en 1595, mort en 1662.

Vosterman (Lucas), né à Anvers, en 1578.

Wyngaerden (François Van), né à Anvers, vers 1612.

A propos de Melchior Tavernier, je donnerai un extrait d'une brochure extrêmement rare que possède la bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, nº 9,544. Elle provient du savant bibliographe l'abbé Mercier de St-Léger. C'est un mémoire pour Melchior Tavernier, graveur-imprimeur en taille douce, dont le père, Gabriel Tavernier, natif d'Anvers, avait apporté l'art de la gravure en taille douce à Paris, en 1573. Au sentiment de M. Van Hulthem, son exemplaire était l'unique qui existât encore. Le baron de Heinecker, dans son livre intitulé : *Idée pour former une collection complète d'estampes*, et Huber, dans le discours préliminaire qui précède la notice sur les graveurs français, ont parlé de cette pièce, mais en rapportant mal l'année à laquelle Gabriel Tavernier apporta la taille-douce à Paris. Fournier le jeune, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, en a également fait usage dans sa *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver sur bois.* Paris, 1758, in-8º, où il la cite p. 79.

Ce petit in-4º sans titre, composé de 24 pages, a été imprimé vers l'an 1620. On y trouve des détails curieux sur la partie technique de la gravure. Melchior Tavernier avait à se défendre contre les imprimeurs et libraires qui voulaient lui interdire de publier des ouvrages à figures avec texte explicatif, et lui avaient, en 1618, suscité des embarras judiciaires. Lui, de son côté, demandait que défense fût faite aux imprimeurs et libraires de vendre aucuns livres de figures en taille-

douce, de quelque sorte que ce fût, quand la valeur des figures excéderait celle de l'impression.

Je transcris exactement les passages qui me paraissent les plus dignes d'attention.

« Gabriel Tavernier, père du deffendeur, a le pre-
« mier apporté en ceste ville de Paris l'art de graver,
« imprimer en taille douce, s'y estant venu habiter en
« l'an mil cinq cens soixante et trèze. Il n'y avoit
« alors pesonne en ce royaume qui eust cognoissance
« de cet art ; encore moins qui sceust l'excellence
« d'iceluy, ainsi que le père du deffendeur.

« Depuis 1573 jusques en l'an 1614, il a tousjours,
« en qualité de marchand graveur, imprimeur en
« tailles douces, imprimé en tailles douces, et vendu
« à boutique ouverte toutes sortes de livres de figures
« en tailles douces, comme de géographie, géométrie,
« fortification, perspective, architecture et fleurs, avec
« les discours nécessaires pour l'explication des figu-
« res ; ces discours imprimez par les imprimeurs en
« lettres communes, à ses despens, ou aux despens
« d'autres de mesme qualité et profession que luy ;
« comme aussi toutes sortes de cartes tant petites que
« grandes, en forme de livres, ou en feuilles et pla-
« cart.... »

« Après son décez, le deffendeur (Melchior Taver-
« nier) faisant même profession et marchandise que
« son père, a continué de tenir boutique ouverte et
« vendre des livres de figures en tailles douces par luy
« faicts ou par autres de mesme art, comme aussi

« toutes sortes de cartes grandes et petites en forme « de livres ou en feuilles et placart : et a tellement « proffité en bien faisant ce qui est de la graveure et « impression en tailles douces, que les plus grands et « habiles hommes de ce siècle l'estiment grandement, « et l'ont mis en si bonne réputation que nostre roy « l'a voulu avoir et choisir pour son graveur et impri- « meur en tailles douces, luy a fait ceste faveur de le « faire travailler en sa présence, et après l'avoir veu « travailler par plusieurs fois, l'a tellement agréé qu'il « a fait tirer de sa bibliothèque royale un livre ma- « nuscrit de Tournois, composé par René d'Anjou, et « par luy dédié à Charles d'Anjou, comte du Maine, « de Montargis et de Guise, son frère germain, pour « luy bailler et mettre en main à fin d'en graver les « figures en tailles douces et le faire imprimer. Ce qu'il « a desjà grandement advancé, ainsi qu'il apert par la « plus grande partie des figures qu'il a gravées, les- « quelles il représente à la cour.

« Outre ce, nostre roy, en continuant d'avoir agréa- « ble son labeur, luy a baillé lettres de provision « adressées au prevost de Paris ou son lieutenant..., « par lesquelles Sa Majesté lui donne la qualité de « *graveur et imprimeur en tailles douces de la Maison* « *de Sa Majesté.* »

Poursuivant sa défense, en insistant sur la différence qu'il y a entre la gravure proprement dite, la domi- noterie et l'imprimerie, l'avocat de Tavernier, appelé l'Abbé, établit que cette dernière dépend en grande

partie des graveurs pour les poinçons et caractères, et il ajoute :

« L'art d'imprimer n'est pas ancien, non plus que « l'art de graver et imprimer en taille douce. L'art « d'imprimer est de l'invention d'un François nommé « Adalricus Han, et de l'année 1471, ainsi que nous « apprenons de Jacobus Wimphelingius. »

L'Abbé ou Tavernier cite le texte même de ce savant qui avance seulement qu'en 1471 la typographie fut apportée à Rome, et dit ensuite que l'art de graver et imprimer en taille douce a été inventé quelque temps après. On sait que plusieurs écrivains soutiennent qu'elle n'a pas été inconnue aux anciens, tandis que d'autres en font honneur à Maso Finiguerra, qui florissait vers l'an 1452 à Florence, et qu'un tiers parti l'attribue aux Allemands avant l'année 1466.

V

# MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

---

## CE QUI DOIT COMPOSER UNE COLLECTION COMPLÈTE DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

(Article extrait de la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE BELGIQUE, dont l'impression a été suspendue et ne sera reprise qu'après la publication de l'HISTOIRE DES BELGES.)

---

## ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE
### DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

MÉMOIRES, *Bruxelles*, 1777-88, 5 vol. in-4°, fig., ornés d'un frontispice dessiné par S. Herreyns et gravé par Ant. Cardon.

Le premier de ces cinq volumes a reparu en 1780 avec indication de seconde édition. Le cinquième volume devait commencer une nouvelle série. En effet on le trouve avec

deux titres, l'un sous l'indication de cinquième, l'autre de premier volume. Les planches de ce dernier tome ne sont pas toujours les mêmes. On en rencontre de deux tirages différens. Ce volume est devenu rare et se vend de 20 à 25 francs.

— Nouveaux mémoires, Bruxelles, Demat, 1820-1839, 12 vol. in-4°, fig.

M. Hayez a commencé à imprimer ce recueil à partir du quatrième volume. Toutes les pièces contenues dans ceux qui suivent le quatrième ont une pagination particulière.

— Mémoires couronnés, qui ont obtenu l'accessit, ont seulement concouru, ou traitent simplement des questions proposées par l'Académie, sans avoir été présentés aux concours.

On en trouve le détail dans la préface mise par M. Van Hulthem, alors secrétaire de l'Académie, au-devant des mémoires couronnés en 1817, ainsi que dans la *Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas*, 1826, pp. 300, et dans la *Bibliographie Académique* de M. P. Namur.

Les Annuaires de l'Académie pour 1836 et 1837 contiennent aussi une indication des publications qui appartiennent à l'Académie; mais aucune de ces listes n'est ni tout à fait complète ni exacte. En voici une plus entière que toutes les autres. Pour les développemens on peut recourir aux noms des auteurs (dans la *Bibl. Historique*).

1, 2, 3. Des Roches, Caussin et de Hesdin, sur les villes avant le VII$^e$ siècle, 1770, in-4°, 112 pp. sans les tables.

4. Le Paige. *Nouveau système du premier établissement des Francs dans les contrées belgiques..... annoncé au public par une critique de M. l'abbé Le Paige, dit De la Laghe, formée sur le mémoire de M. Des Roches; présenté à la société littéraire de Bruxelles, et couronné par la susdite société en* 1769. Gand, de Goesin; 1770, in-4°, 44 pp.

5. Des Roches, sur les limites des dix-sept provinces des Pays-Bas, du VII$^e$ au IX$^e$ siècle; 1771, in-4°, 62 pp.

6. Des Roches, sur l'état civil et ecclésiastique des Pays-Bas aux V$^e$ et VI$^e$ siècles; 1772, in-4°, 68 pp.

7. De Beunie, welke zyn profytelykste planten, etc.; 1772, in-4°, 70 pp.

Réimprimé dans les *Wekelyks Nieuws uyt Loven*, VI D. 1788, pp. 63-66, 92-94, 107-110, 186-190, 207-220. Cette réimpression n'a pas été achevée.

8. Du Rondeau, même sujet. Quelles sont les plantes les plus utiles des Pays-Bas, 1772, in-4°, 18 pp.

9. De Beunie, welke is de beste en omkostbaerste maniere van Vlasse gaeren, etc.; 1772, in-4° 30 pp.

10. Du Rondeau, sur l'habillement, le langage,

l'état de l'agriculture, etc., de la Belgique avant le VII^e^ siècle. 1774, in-4°, 189 pp.

11. Le même mémoire en flamand. 1774, in-4°, 143 pp.

Je conserve dans mon cabinet un mémoire latin sur le même sujet par P.-J. Heylen, lequel n'a jamais été imprimé. Voyez Heylen (P.-J.). Présenté au concours, il n'obtint ni prix ni *accessit*.

12. Dujardin, même sujet en latin. 1774, in-4°, 88 pp., fig.

13. Caels, de Belgii plantis, etc. 1774, in-4°, 66 pp. sans l'index.

14. De Coster, of het gebruyk der afsluytsels, etc. 1776, in-4°, 77 pp.

15. Hinckmann, sur la pratique des enclos. 1775, in-4°, 84 pp.

16. De Launay, même sujet. 1775, in-4°, 30 pp.

17. Heylen (P.-J.). — Commentarius præcipuos Belgicæ hodiernæ fluvios breviter describens. 1775, in-4°, 103 pp.

18. Foullé (dans la *biblioth. Hulthemiana* on a imprimé constamment *Fouillé*). Sur la laine des moutons. 1777, in-4°, 52 pp.

19. Norton, même sujet, 1777, in-4°, 14 pp.

20. PLUVIER, denkbeeld der merkwaerdigste veranderingen, etc. 1777, in-4°, 32 pp.

21. DES ROCHES, trad. du mém. précédent. 1777, in-4°, 30 pp.

22. HEYLEN (P.-J.). — Cujus juris scripti usus obtinuerit, etc. 1777, in-4°, 71 pp.

23. D'HOOP, welke is het geschreven regt, etc. 1777, in-4°, 80 pp.

24. VERHOEVEN, hoedanig was den staet van de hand-werken en van den hoophandel, etc. 1778, in-4°, 181 pp.

25. DES ROCHES, analyse du mémoire précédent. 1778, in-4°, 20 pp.

26. Verhoeven ayant, d'après Froissart, nommé Florent Berthout, *le riche marchand* (*den ryken koopman*) plusieurs antiquaires de Malines se réunirent : c'étaient Van den Nieuwenhuysen, prêtre et directeur de la maison fondée par Heylwich Van den Nieuwenhuysen à la Putterie (ci-devant hôtel d'Egmont), l'avocat de Vivario, le notaire Demunck, J. A. Rombaut, le rentier Beelaerts, le chanoine de Azevedo l'aîné, et l'imprimeur Van der Elst. Ces messieurs s'assemblèrent chez Van den Nieuwenhuysen et résolurent de réfuter le mémoire de Verhoeven comme injurieux et attentatoire à l'honneur des Berthout ! De ce conciliabule sortit aussitôt la pièce suivante faite en

commun par Van den Nieuwenhuysen, De Vivario, Demunck, Beelaerts et de Azevedo, et reproduite dans les *additions et corrections à la notice sur les archives de la ville de Malines* (par M. Gyseleers-Thys). Malines, 1836, in-8°, pp. 26-33 :

*Verhandelinge over het houwelyk van Sophia Berthout, dochter Van Floris, heere Van Mechelen met Reynoudt, grave Van Gelderlandt.* Ce mémoire parut d'abord dans les *annonces* de Malines (Wekelyks bericht voor... Mechelen). On y établit que Florent Berthout ne faisait point le commerce et que le récit de Froissart relativement au mariage de Sophie Berthout n'est qu'une fable.

Des Roches crut devoir répondre à cette critique en pleine académie et le fit avec sa modération ordinaire. Mémoires, t. III ; journal, séance du 23 nov. 1778, p. XXVII-XXXII.

27. Norton, sur l'emploi des bœufs, etc. 1778, in-4°, 32 pp.

28. Foullé, sur les terres trop humides etc. 1778, in-4°, 32 pp.

29. Norton, même sujet en flamand. 1778, in-4°, 24 pp.

30. Extrait d'un mémoire anonyme sur la même question, lequel obtint un *accessit*. 1778, in-4°, 75 pp.

31. Chasteler (le marquis du), sur les émigrations des Belges. 1779, in-4°, 101 pp.

32. DE MEERSSEMAN, même sujet, 1777, in-4°, 24 pp.

33. MEAN, même sujet, 1779, in-4°, 68 pp.

34. D'HOOP, extrait de son mémoire sur le même sujet. 1779, in-4°. 16 pp.

35. VERHOEVEN, même sujet en flamand, 1780, in-4°, 363 pp. (Voy. n° 26.)

Verhoeven, piqué au vif, composa. en 1778, une satire en prose assez insipide, ou au lieu d'argumenter contre ses adversaires, il tournait leurs défauts en ridicule. Entre autres gentillesses, il donnait à De Vivario l'épithète de *Diego den pinker*, parce qu'il clignotait sans cesse, équivoquant peut-être sur ce mot qui veut dire *clignotant* et *pingre*. Il plaisantait aussi sur sa généalogie, l'appelant le Dauphin du lieutenant-grand-fauconnier et le cousin prétendu de l'empereur. Car c'est surtout contre De Vivario qu'était dirigée la pièce intitulée : *Samen-sprack tusschen Pipinus en Ludolphus*, et dont l'original, qui ne remplit pas une feuille de papier *pro patria*, est entre mes mains, grâce à l'obligeance de M. Gyselcers-Thys. Voy. VERHOEVEN, et à la bibl. royale, sous le n° 204, la facétié intitulée : *Don Diego of den bedrogen gierigaert klucht-spel.*

36. RETZ, météorologie appliquée à la médecine et à l'agriculture, Paris et Amiens, 1780, in-8°, 242 pp.

De tous les mémoires couronnés par l'Académie celui-ci est le plus rare.

37. ZEGHERS, sur l'éducation des abeilles. 1780, in-4°, 85 pp.

38. Norton, même sujet, in-4°, 38 pp.

39. Extrait d'un mémoire anonyme sur la même question. 1780, in-4°, 56 pp.

40. Verhoeven, aen te wyzen de soorten van visschen, etc. Malines, in-4°, 58 pp.

L'Académie, à la demande d'un citoyen qui avait fondé un prix extraordinaire, proposa, en 1779 et itérativement en 1780, l'éloge de Viglius; le prix ne fut décerné à aucun des nombreux concurrens, cependant quatre discours ont paru successivement, savoir :

41. O'Sullivan, éloge de Viglius, Bruxelles, 1781, in-8°, 36 pp.

42. Lesbroussart (J.-B.), même sujet. Gand, 1781, in-8°, 43 pp.

43. De la Haye, même sujet. Bruxelles, 1781, in-8°, 40 pp.

44. Raoux, même sujet. Bruxelles, 1787, in-8°, 39 pp.

45. Dewez, éloge de Viglius de Zuvichem d'Aytta. Nivelles, 1790, Emm. H.-J. Plon, in-8°, 32 pp.

Cette brochure, très-rare, n'est mentionnée dans aucune des notices biographiques de l'auteur. Elle n'est pas, au surplus, de nature à ajouter à sa réputation. Il est en outre à remarquer qu'imprimée en 1790 elle ne semble pas avoir été écrite pour l'Académie. Mais nous pensons qu'elle avait d'abord été destinée à ses concours, et que quelques années plus tard l'auteur a voulu en tirer

parti en l'adaptant aux circonstances. En voici l'exorde, *tout palpitant d'actualité*, comme on dirait aujourd'hui, et respirant *le parfum de quatre-vingt-dix :* « Tandis que « l'amour de la patrie, ranimant dans les cœurs de tous les « Belges l'énergie de leur antique valeur, opère par les « prodiges les plus étonnants et avec les succès les plus ra- « pides, cette heureuse révolution, qui va ramener le bon- « heur et l'abondance dans le sein de nos provinces déli- « vrées de leurs oppresseurs ; tandis que le despotisme, « enchaîné par les mains triomphantes de la Liberté, ex- « hale une rage impuissante ; tandis que toutes les bou- « ches répètent avec l'enthousiasme de la reconnaissance, « les noms des défenseurs, des vengeurs, des restaurateurs « de la patrie, j'ai cru que mes concitoyens entendraient « avec intérêt l'éloge d'un citoyen célèbre dans nos fastes, « par le zèle intrépide qu'il déploya pour le salut et la dé- « fense de la patrie, au milieu des secousses violentes « qui agitaient les provinces belgiques sous l'odieux règne « de Philippe II. »

Lorsque M. Dewez cadençait cette belle période *à quatre membres*, il était professeur de rhétorique au collége de Nivelles.—A la page 19 est un portrait du prince d'Orange représenté comme un ambitieux exercé à la ruse et à l'intrigue. Ce n'est pas ainsi qu'il est peint dans l'*Histoire générale* du même auteur.

46. Lesbroussart, éloge du prince Charles Alexandre de Lorraine, Brux. 1781, in-4.

Cet éloge remporta le prix extraordinaire proposé aux frais d'un citoyen. Voy. t. IV des *Anciens Mém.*, journal des séances, p. XXV. Plusieurs des mém. couronnés en 1781 n'ont pas été imprimés. Même journal, p. XXIV. L'Académie avait mis au concours de 1781 trois ques-

tions d'histoire : l'une demandait une notice des ouvrages manuscrits antérieurs au xv^e siècle et relatifs à l'histoire des Pays-Bas. Le prix fut décerné à M. D'Hoop, conseiller pensionnaire d'Alost, mais son mémoire, écrit en latin assez incorrect, n'a pas été imprimé. L'original, lui ayant été rendu pour être revu et augmenté, fut brûlé lors du pillage de sa maison, à Gand, au mois de novembre 1789. Heureusement qu'il s'en trouve une copie dans le Ms. 891 du fonds Van Hulthem, de la bibl. roy. Il y en a aussi un extrait dans le ms. 888-18, et nous en avons donné l'analyse dans les Bulletins de la commission royale d'histoire, II, 70-78.

47. Van Bavegem, over de ontaarding der aardappelen, etc. Dordrecht. 1782, in-8°, 92 pp.

48. De Berg, sur l'introduction du droit romain, etc. In-4°, 24 et 215 pp., sans les notes et les tableaux.

49. Heylen (A.), même sujet en latin. 1783, in-4°, 56 pp.

50. Hettema, même sujet en latin. 1783, in-4°, 23 pp.

51. D'Outrepont, même sujet. 1783, in-4°, 38 pp.

52. Verhoeven, même sujet en flamand : *Sedert*, etc. 1783, 62 pp.

M. Van Hulthem attribue ce mémoire à un *anonyme*.

53. Seghers, extrait de son mémoire flamand sur les arbres et les plantes étrangères qu'on pourrait naturaliser dans nos provinces. 1783, in-4°, 15 pp.

54. De Badts, extrait de son mémoire flamand sur la même question. 1783, in-4°, 20 pp.

55. Heylen (A.). Quo circiter tempore ecclesiastici cœperint esse membrum ordinum seu statuum Brabantiæ? 1783, in-4°, 78 pp.

56. Ernst, même sujet en français. 1783, in-4°, 177 pp. sans la table.

57. (Ernst), observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux états de Brabant. Maestricht, Lekens. 1787, in-4°, 72 pp.

58. Engels, même sujet. 1783, in-4°, 21 pp.

Ces discussions, qui bientôt allaient passer de la théorie dant le monde réel, ces préludes des changemens politiques qui se préparaient, alarmèrent les ordres privilégiés. Nous lisons, dans le rapport manuscrit de Gérard, que quelques membres des états de Brabant témoignèrent publiquement leur inquiétude sur le contenu des dissertations adressées à l'Académie, et que quelques-uns même se vantaient de faire défendre la publication du mémoire couronné. Gérard, qui prit plus tard une part très-vive à la révolution brabançonne déclara en pleine académie, que cette inquiétude était *déplacée dans les représentans du peuple dont les archives appartiennent au public et dans l'administration desquels il ne devrait y avoir rien de caché*. On ne dirait pas mieux en 1840.

On conserve aussi, dans plusieurs cabinets, un mémoire flamand ms. de Jacques Edelheer, pensionnaire d'Anvers, qui, longtemps avant la question posée par l'Académie,

s'était exercé sur le sujet traité par Heylen, Ernst et Engels. La copie de la bibliothèque Van Hulthem, nº 689, avait appartenu à Stockmans. L'exemplaire de M. Dotrenge est passé dans la bibl. de M. Th. Dejonghe, *Cat. Dotrenge*, nº 957. Des Roches possédait en outre une réfutation par Stockmans du mémoire d'Edelheer. *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, II. 79.

59. Burtin, sur les végétaux indigènes qu'on pourrait substituer aux végétaux exotiques. 1784, in-4º, 187 pp.

A la suite se trouve l'analyse du mémoire précédent par M. Dupuy, extraite du *Journal des Savans*, d'octobre 1785, pp. 643-652. Cette analyse occupe les pp. 63-77. Ensuite viennent *trois pages d'errata* pour le mémoire couronné.

60. Wauters, même sujet en latin. Gand, 1785, in-8º, 80 pp.

61. Le même, epitome dissertationis coronatæ celebris D. Burtin, etc. Gand, 1785, in-8º, 51 pp.

62. Smet (C.), quo jure Hermannus, maritus comitissæ Richildis, comes Hannoniæ fuerit, suone an jure uxoris. 1785, in-4º, 52 pp.

Dans le 5e vol. des anciens mém. de l'Académie, il y en a un (2e partie, pp. 125-160) de M. de Beunie, sur ce sujet.

Le mémoire de M. J.-B. Lesbroussart, en réponse à la même question est inséré dans le 1er vol. des nouveaux mém. de l'Académie t. I, pp. 345-378. Ce travail obtint un *accessit* de même que celui de M. Baert, qui n'a pas été

imprimé. En 1785 l'abbé Ernst adressa la lettre suivante à l'évêque d'Anvers; je la tiens de M. Thys :

MONSEIGNEUR,

Je viens d'apprendre que mon mémoire sur les comtes de Haiuaut, portant devise *Vixere fortes*, etc., a échoué à l'Académie. Il semble que je ne suis point fait pour ces sortes d'écrits. Il faut que mes concurrens ayent eu des ressources cachées qu'il m'est impossible de deviner, car j'avois mis tous les imprimés à contribution, ou il faut que j'aye un fort parti contre moi à l'Académie. Quand je réfléchis combien de mémoires foibles ont été couronnés, tel que celui de M. Heylen, ou annoncés avec une honorable mention, et que d'un autre côté je vois que mon travail (qui a du moins ce mérite de recherches s'il n'a pas celui du choix) reste pour la deuxième fois déjà sans la moindre récompense, je suis tenté de ne plus courir cette carrière, si ce n'est peut-être encore l'année prochaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien n'est plus capable de décourager un auteur que la conduite tenue par l'Académie à mon égard. Après sa résolution de communiquer mon mémoire à monseigneur le garde des sceaux, je l'ai fait demander et M. Engels m'a écrit qu'il me le renverroit. Je suis d'intention de le faire imprimer avec d'autres mémoires, mais oserois-je vous prier, monseigneur, de daigner me faire l'honneur de me dire si je puis faire connoitre au lecteur que mon memoire a échoué à l'Académie?

J'espère, monseigneur, d'après toute la confiance que vous avez daigné me témoigner tant de fois, que vous voudrez bien encore me permettre que j'aye l'honneur de vous faire connoitre une chose dont je me flatte que vous ne ferez point part à monsieur notre Abbé. Etant hier entré en discours avec M. l'official sur l'affaire du collége

69. Wauters, même sujet en latin, 1787, in-4°, 38 pp.

70. Stappaerts, même sujet en latin, 1787, in-4°, 51 pp.

M. le ch. Manni, auteur récent de différens ouvrages estimés sur les morts apparentes, semble n'avoir pas connu ces dissertations.

71. Coppens, sur les nouvelles branches de manufactures et de commerce, etc. 1787, in-4°, 54 pp.

72. Lammens (F.), même sujet, ib., 24 pp.

73. Heylen (A.), sur les monnaies, en flamand, 1787, in-4°, VIII, 128, VI pp.

Ce mémoire est devenu rare.

74. Wauters, sur les végétaux indigènes propres à fournir des huiles, etc., en flamand, 1788, in-4°, 24 pp.

75. Van den Sande, même sujet, en français, 1788, in-4°, 46 pp.

L'Académie n'a pas fait imprimer les mémoires couronnés depuis 1788, probablement à cause des circonstances malheureuses dans lesquelles le pays s'est trouvé. Un seul auteur qui avait concouru pour le prix d'histoire, en 1791, publia son mémoire.

76. Amand, sur les différends qui s'élevèrent entre Jean et Bauduin d'Avesnes et Marguerite de Constantinople. Maestricht et Bruxelles, 1794, in-8°, 50 pp.

## MÉMOIRES COURONNÉS,

### PUBLIÉS DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE, EN 1816.

77. ANONYME, mémoire latin sur les villes des Pays-Bas du VIIe au XIIe siècle. Bruxelles, De Mat, 1818, in-4°, 48 pp. sans les tables.

78. STALS, même sujet en latin, ib. 1818, in-4°, 93 pp. sans les tables.

79. DE HEMPTINNE, sur les applications de la vapeur, ib. 1818, in-4°, 52 pp., fig.

Le volume qui contient ces trois derniers mémoires est précédé d'un avertissement de M. Van Hulthem qui offre les renseignemens dont nous avons parlé. Il se compose de 18 pp. in-4°.

80. DE REIFFENBERG, sur la population, les fabriques, les manufactures et le commerce, aux XVe et XVIe siècles. Bruxelles, 1821, De Mat, in-4°, 264 pp. sans la table.

81. HOFMAN PEERLKAMP, de vita et doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt. Brux., De Mat, 1822, in-4°, 520 pp.

L'auteur en a publié une seconde édition corrigée, Harlem, 1838, in-8°. Ce fut à l'occasion de la question proposée par l'Académie, en 1818, sur les poëtes latins des Pays-Bas, que M. Hoewfft lui dédia son *Parnasus latino-*

*Belgicus*. Amst. et Breda, 1819. Cette dédicace est en 22 vers élégiaques.

82. Vène, on suppose une plaque, etc. Brux., De Mat, 1822, in-4°, 16 pp., fig.

83. Pirard, un corps étant suspendu, etc. Bruxelles, De Mat, 1822, in-4°, 34 pp.

Ces quatre mémoires sont réunis dans un vol. (le 2e des mémoires couronnés) avec un titre particulier.

84. De Reiffenberg, de Justi Lipsii vita et scriptis commentarius cum duabus tabulis lithograptis. Bruxelles, De Mat, 1823, in-4°, 260 pp.

L'auteur indique des rectifications à ce travail, p. 30, note 2 de son troisième mémoire sur l'Université de Louvain. *Id.*, p. 5, note 4 du cinquième mémoire.

85. Drapiez, coup-d'œil minéralogique sur le Hainaut. Brux., De Mat, 1823, in-4°, 164 pp. avec 4 pl.

86. Marée (G. A.), welke is de ware natuur der gezwavelde metelen, etc. Brux., De Mat, 1823, in-4°, 92 pp.

Ces trois mémoires forment le 3e vol. des mémoires couronnés.

87. Pycke, de la législation et des tribunaux. Brux., De Mat, 1824, in-4°, 295 pp.

88. Vène, sur l'élimination entre deux équations et deux inconnues, ib., 26 pp.

89. HENSMANS, sur les esprits alcooliques, ib., 108 pp.

Ces trois mémoires forment le 4e vol. des mémoires couronnés.

90. MULLER (M. F. J.), renseignemens pour adminiculer la réponse à la question historique proposée par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles pour l'an 1824, en ces termes : Quel était l'état des institutions religieuses et des établissemens ecclésiastiques dans les Pays-Bas, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse, et quels changemens y ont été successivement introduits jusqu'à nos jours. Avesnes, petit in-4°, 8 pp.,

Ce mémoire contient un état des maisons religieuses existant autrefois dans le Luxembourg, avec la date de leur suppression. Il offre, au surplus, peu d'intérêt et est rédigé dans un style dont le titre donne un échantillon.

91. RAOUX, sur les langues flamande et wallonne. Brux., De Mat, 1826, in-4°, 109 pp. sans la table.

92. PAGANI, sur les lignes spiriques, ib., 59 pp. avec pl.

Mémoire suivi d'une notice historique sur les courbes spiriques, extr. des rapports de MM. Van Hatenhove (Van Utenhove), Garnier et Quetelet, pp. 53-58.

93. MOREAU DE JONNÈS, sur le déboisement, ib., 207 pp.

Ce mémoire est suivi d'une analyse synoptique, extr. des rapports des commissaires, pp. 197-207.

94. Bosson, même sujet, ib., 22 pp.

Analyse synoptique, pp. 17-22.

95. Cauchy, sur la constitution géologique de la province de Namur, ib., 148 pp. avec 1 pl.

96. Pagani, sur le mouvement du fil flexible, ib., 147 pp. avec 1 pl.

Ces six mémoires forment le cinquième vol. des mémoires couronnés.

97. Belpaire, sur les changemens de la côte d'Anvers à Boulogne. Brux., Hayez, 1827, in-4°, 176 pp. sans l'*errata*.

98. Pycke, sur les corporations ou métiers, ib., 80 pp.

99. Steur, sur l'administration générale des Pays-Bas autrichiens sous Marie-Thérèse, ib., 224 pp.

100. Raingo, sur les changemens opérés dans l'instruction publique depuis Marie-Thérèse jusqu'à ce jour, ib., 106 pp. sans la table.

Ces quatre mémoires forment le sixième vol. des mémoires couronnés.

101. Steininger, description géognostique du grand-duché de Luxembourg. Brux., Hayez, 1828, in-4°, 163 pp. et 1 pl.

Ce mémoire est suivi du rapport de MM. d'Omalius et Cauchy sur les mémoires relatifs à cette question, 22 pp. in-4°.

102. STEUR, précis historique de l'état des Pays-Bas autrichiens sous Charles VI, ib., 411 pp.

Ces deux mémoires et le rapport forment le septième vol. des mémoires couronnés.

103. TIMMERMANS, sur la forme des moulins à vent. Brux., Hayez, 1831, in-4°, 26 pp. et 1 pl.

104. GRANDGAGNAGE, de l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas, ib., 122 pp.

105. DUMONT, sur la constitution géologique de la province de Liége, 374 pp. et 3 grandes cartes.

Ces trois mémoires forment le huitième vol. des mémoires couronnés.

106. DAVREUX, essai sur la constitution géognostique de la province de Liége. Brux., Hayez, 1833, in-4°, 297 pp. sans l'*errata* et 9 pl.

107. DEHAUT (L.), essai historique sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas, ib., 1836, in-4°, 204 pp.

Ces deux mémoires forment le neuvième vol. des mémoires couronnés.

108. MARTENS, sur les chlorures d'oxydes. Brux., Hayez, 1834, in-4°, 77 pp.

109. STEUR, sur les troubles de Gand de 1540, ib., 191 pp.

110. Van Hees Van den Tempel, over het stelsel der gemeenten in het graafschap Vlaenderen, ib., 75 pp.

111. Groebe, over de munten sedert 1500 tot 1621, 182 pp.

Ces quatre mémoires forment le dixième vol. des mémoires couronnés.

112. Chasles, aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie. Brux., Hayez, 1837, in-4°, 571 pp.

113. Le même, mémoire de géométrie sur deux principes généraux de la science : la dualité et l'homographie, ib., 573-851.

Ces deux mémoires, dont la pagination est continue, forment le onzième vol. des mémoires couronnés.

114. Devaux, mémoire sur l'épuisement des eaux dans les mines. Brux., Hayez, 1837, 32 pp. et 6 pl.

115. De Caisne (J.), recherches anatomiques et physiologiques sur la garance, ib., 77 pp. et 10 pl.

116. Galeotti (H.), mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant, ib., 192 pp. sans l'*errata* et 6 pl.

117. Schayes (A. G. B.), mémoire sur les documens du moyen âge relatifs à la Belgique avant et pendant la domination romaine, ib., 154 pp. sans l'*errata*.

Ces quatre mémoires forment un volume, le douzième.

118. Hasselt (André Van), essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique. Brux., Hayez, 1838, 327 pp. in-4°.

119. Briavoine, sur les inventions et perfectionnemens dans l'industrie. Brux., Hayez, 1838, 190 pp. in-4°.

120. Lambotte, observations anatomiques et physiologiques sur les appareils sanguin et respiratoire des batraciens. Brux., Hayez, 1838, 43 pp. in-4° et 3 pl.

Ces trois mémoires forment le treizième vol. des mémoires couronnés.

121. Snellaert (F. A.), verhandeling over de nederlandsche dichtkunst in Belgien sedert hare opkomst tot aen de dood van Albert en Isabella. Brux., Hayez, 1838, 288 pp. sans l'*errata*.

122. Delmarmol (Eugène), de l'influence du règne de Charles-Quint sur la législation et les institutions politiques de la Belgique. Brux., Hayez, 1838, 69 pp. in-4°.

Ces deux mémoires forment la première partie du quatorzième vol. des mémoires couronnés.

La bibliothèque royale possède plusieurs mémoires inédits, rédigés pour l'Académie et dont voici l'indication * :

* 123. Des Roches, rapports à son altesse le ministre plénipotentiaire, concernant l'Académie impériale

et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; in-fol., vél., 190 feuillets non chiffrés.

* 124. Le même, dissertation sur l'histoire diplomatique d'A Thymo, et sur une chronique en rimes flamandes qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Clericus; in-fol., 14 feuillets.

Un extrait de cette dissertation a été inséré dans le journal des séances du t. II, pp. 40-44, et dans mon édition inachevée d'A Thymo, XLVI-XLIX.

* 125. Paquot, discours (ou mémoire) sur les langues anciennes et modernes reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui les XVII provinces des Pays-Bas et la principauté de Liége; in-fol, 170 pp.

Ce manuscrit est un brouillon sans importance.

* 126. Mann (l'abbé), mémoire sur les rivières et les canaux en général, et sur ceux de la Flandre en particulier; in-4°.

Mémoire, présenté le 11 avril 1774, qui n'a pas été imprimé en entier; l'impression n'a fourni que les pp. 273-320, qui devaient faire partie du premier volume où elles ont été remplacées par un autre mémoire du même auteur, et le commencement d'un second : 47 pages étaient donc imprimées quand le gouvernement des Pays-Bas, on ne sait par quels motifs, défendit de continuer. Les feuilles tirées furent même détruites, à l'exception de deux exemplaires, celui de la bibliothèque royale et celui qui se trouve à

Vienne parmi les papiers de l'auteur. M. Van Hulthem s'est trompé en croyant que, dans le sien, le complément du manuscrit était de la main de l'abbé Mann.

* 127. Mémoires de MM. De Nélis, Gérard et Des Roches, sur les acquisitions à faire pour la bibliothèque de l'Académie à la vente des livres de J. B. Verdussen; in-fol.

* 128. Lesbroussart (J. B.). Dissertation critique sur un passage de Lambert d'Aschaffemberg, relatif à Robert le Frison, X^e^ comte de Flandre; in-4°.

Lu dans la séance du 16 avril 1792.

* 129. Anonyme. Mémoire sur le domaine royal sous le règne du dernier Lothaire, mort en 986, in-fol.

Lu à la séance du 5 février 1787 et à celle du 20 mars, même année.

* 130. Hieronymus a S. Joanne-Baptista, carmelita discalc. Brug. Apologia familiæ Stratensis (Van der Straeten) circa accusationem mortis violentæ illatæ Carolo Bono Comiti, Brugis, anno 1127; in-4° min., 29 feuill.

Cette dissertation était destinée à l'Académie, elle provient de la bibliothèque de Nuewens, catal. n° 461.

* 131. *Réponse de l'ancien des Bollandistes Corn. de Bye au Mémoire de M. Des Roches, touchant le testament de saint Remi, inséré au tome II des Mém. de l'Acad. de Bruxelles.* Bruxelles, Le Maire, 1780, in-8°.

132. *Lettre du secrétaire de l'Acad. de Bruxelles à l'abbé de Bye, l'ancien des Bollandistes, au sujet de la réponse faite par ce dernier au mémoire sur le testament de saint Remi.* Brux., J. L. de Boubers, 1780, in-8°, 47 pp. (impr. avec l'approbation de l'Académie.)

133. *Replique de l'ancien des Bollandistes, Corn. de Bye à la lettre de M. Des Roches*, ib., Le Maire, 1781, in-8°, 119 pp.

134. Mémoires et lettres sur l'utilité de la langue grecque, par le marquis du Chasteler. Bruxelles, 1781, in-8°.

Des réflexions dont l'auteur avait entretenu l'Académie et où il émettait l'opinion que la connaissance des langues grecque et latine, telles qu'on les enseignait dans les universités, n'était pas indispensable, lui avaient attiré des attaques si violentes, qu'il s'était déterminé à mettre les pièces du procès sous les yeux du public. Voy. l'*Annuaire de l'Académie*, pour 1837, p. 82.

135. Deux lettres sur l'utilité de la langue grecque, par l'abbé Mann. Brux. Le Maire, 1781, in-8°.

136. *Traité, ou description abrégée et méthodique des minéraux présentés à l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui l'a jugé digne de faire partie de ses propres mémoires, et de leur servir de suite, par le prince D.* (Dimitri III) *de Gallitzin.* Maestricht, J.-P. Roux, 1792, in-4°, 244 pages.

Même ouvrage, revu et augmenté. Neuwied, 1794,

in-4°; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur même. Helmstad, C. G. Fleckiesen, in-4°, 380 pp. sans l'errata. M. Quérard en marque des éditions, de Dresde, 1801, in-4°, VI et 248 pp., et, après la mort de l'auteur, de Mayence, 1808, et de Leipzig, Sommer, 1815, in-4°. *France litt.*, III, 243.

137. *Réflexions sur le caractère qu'ont développé les Belges et particulièrement les Brabançons pendant l'occupation des Pays-Bas par les Français, depuis le mois de novembre* 1792 *jusqu'au mois de mars* 1793 (lu à la séance du 15 avril 1793), par M. Lesbroussart, membre de l'Académie. Bruxelles, Le Maire; Liége, Le Marié (1793), in-8°, 38 pages. Le Marié, in-4°, 16 pp.

Dans cette brochure contre-révolutionnaire, M. J.-B. Lesbroussart, né Français, parle ainsi de ses compatriotes : « Un proverbe ancien et qu'Éginhart nous a conservé, souhaitait à tous les peuples d'avoir les Francs pour amis, « mais non pas pour voisins : *Francum amicum, non vicinum habeas.* Il est permis de renouveler ce souhait « plus ardemment que jamais, aujourd'hui que les successeurs de ces Francs ont voulu étendre partout leurs dogmes « désastreux. »

138. L'ABBÉ DE WITRY. Recueil de divers mémoires lus à l'Académie de Bruxelles, relativement aux sciences et aux arts utiles. Tournay, 1789, in-8°.

139. Lettre à M. le chevalier de Born, sur la tour-

maline de Tyrol, par M. Müller, et traduite de l'allemand, augmentée de plusieurs notes de l'éditeur (M. De Launay, membre de l'Acad.). Bruxelles, 1779, in-4°, 3 feuill. lim., et 35 pp.

140. Un résumé des projets présentés par divers membres de l'ancienne Académie, pour la rédaction d'un grand recueil de monumens historiques, se lit dans un mémoire de M. De Reiffenberg, intitulé : *Sur les tentatives faites au sein de l'Académie, pour la publication des monumens inédits de l'histoire belgique*, p. 53-68, à la suite d'un *Essai sur la peinture sur verre aux Pays-Bas*, inséré au t. VII des Mém. de cette compagnie. Ce morceau avait déjà été imprimé, mais moins correctement, pp. 323-342, 447, du t. VI des *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*. On en trouve de plus un long extrait dans l'introduction du premier volume de la Chron. de Phil. Mouskes, pp. CCCLXVIII-LXXIII.

141. Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque dite de Bourgogne, relatifs aux Pays-Bas, publiés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres, pour faire suite à ses Mémoires. T. Ier, par le baron de Reiffenberg. 1re partie, 111 et 133 pp. sans les notes et la table.

La compagnie a arrêté que cette publication, suspendue par les événemens de 1830, sera continuée.

142. Le premier tome des *Archives philologiques*,

contient deux mémoires lus à l'Académie : l'un sur le goût des Belges pour les livres avant le XVII$^{e}$ siècle, pp. 1-80; l'autre intitulé : *Particularités sur le bombardement de Bruxelles, en* 1695 (lus à l'Académie le 5 janvier 1825), pp. 87-110. T. VI, p. 457.

L'introduction des *Leçons françaises de littérature* (Brux., Meline, 1836. in-8°, maj.) a été lue également par M. de Reiffenberg à la séance publique de l'Académie, et le *Discours sur l'histoire de Belgique*, mis en tête de l'histoire générale de la civilisation en Europe, par M. Guizot (Brux., Lacrosse, 1837, in-8°), a été communiqué à cette société savante par le même écrivain. Il a été tiré 100 exemplaires à part de ce dernier morceau, XXIII pp. in-8°.

143. HOVERLANT DE BEAUWELAERE. Mémoire sur l'état de la servitude au royaume des Pays-Bas, couronné... le 7 mai 1818. Courtrai, 1819, 2 vol., avec le portrait de l'auteur au physionotrace, 288 et 552 pp.

L'Académie, en couronnant ce mémoire à cause des laborieuses recherches de l'auteur, lui avait imposé la condition de ne le point publier sans son aveu, attendu qu'il était trop négligemment rédigé et plein de déclamations étrangères au sujet. Mais M. Hoverlant ne se crut pas lié par cette interdiction.

Le premier volume est terminé par 10 pages d'*errata*. Le second ne renferme que des notes.

144. LE BARON JULES DE ST-GENOIS. Histoire des Avoueries en Belgique; mémoire qui a obtenu la médaille d'argent au concours de l'Académie royale des

sciences et belles-lettres de Bruxelles, en 1834. Brux. Hauman, 1837, in-8°, 254 pp.

145. Bulletin de l'Académie royale, etc., t. Ier, du 4 fév. 1832 au 6 déc. 1834. Bruxelles, Hayez, 1835, in-8° de 225 et VIII pp.

Volume réimprimé en 1836, in-8°, 208 pp.

146. T. II, 1835, 496 et X pp., fig.

147. T. III, 1836, 505 et X pp., fig.

148. T. IV, 1837, 630 pp., fig.

149. T. V, 1838, 86 pp., fig., 1re partie; 528 pp., 2e partie, 548 pp.

150. T. VI, 1839.

151. Annuaire de l'Académie royale, etc., 1re année, Brux., Hayez, in-8°, 1835, 127 pp.

Ce volume contient entre autres articles un aperçu historique sur l'Académie, répété dans les annuaires suivans, et des notices sur Cobenzl, Neny, Du Chasteler, Feltz, Nieuport, Van Hulthem, Dewez.

152. 2e année, 1836, 126 pp.

Notices sur Hachette, B. Frullani, de Fraula (celle-ci tirée des anciens mémoires de l'Académie), Bournous (*id.*); table générale des mémoires des académiciens et des mémoires couronnés.

**153. 3e année, 1837, 143 pp.**

Notices sur Delmotte, Gerard, Villenfagne, Raepsaet, Ampère, Gambart, addition à celle de Du Chasteler.

**154. 4e année, 1838, 198 pp.**

Notices sur le baron Van Utenhove, Bekker, Fohmann, Courtois, Schmerling, addition à la notice sur Delmotte.

Rapport du prince de Kaunitz à Marie-Thérèse, sur l'érection d'une société des sciences et belles-lettres à Bruxelles.

Réflexions sur le rétablissement des bonnes études aux Pays-Bas, par le professeur Schœpflin de Strasbourg.

Note sur l'Académie ou société royale de Bruxelles, par Nélis.

Note sur les papiers concernant l'érection d'une Académie à Bruxelles, par le comte de Neny.

**155. 5e année, 1839, 148 pp.**

Notices sur G. Moll, J.-P. Minkelers, F.-J.-M. Raynouard, Goethals-Vercruysse; supplément à la notice sur Courtois.

Les amateurs qui veulent tout avoir réunissent à ce qui précède les programmes et jugemens des concours publiés en feuilles volantes in-4°, depuis 1817, avec les projets de questions proposés par les membres, imprimés in-8°, depuis 1835, ainsi que l'ordre des séances publiques, in-4°; séances dont la première a eu lieu au mois de décembre 1839. Enfin ils recueillent encore les pièces qui suivent :

**156. Ad socios Academiæ regiæ scientiarum et litterarum Bruxellensis, auctore D. J. Van Lennep, Brux., De Mat, 28 déc. 1818, in-4°, 4 pp.**

**157. Socio clarissimo D. J. Van Lennep, Batavo, C. F. de Nieuport, Brux., 22 mars 1819, in-4°, 4 pp.**

**158.** Chambre des Représentans. Séance du 3 octobre 1833. Développemens de la proposition de M. Dumortier, relative à la reconstitution de l'Académie. In-folio, 6 pp.

**159.** Exposé des motifs du projet d'organisation de l'Académie de Belgique, communiqué à titre de renseignement par le ministre de l'intérieur (M. Rogier), à la commission chargée par la Chambre des Représentans de la proposition faite par un de ses membres (M. Dumortier), relativement à l'organisation d'une Académie belge. Brux., Remy, 1833, gr. in-8°, 29 pp.

Le nouveau projet occupe les pp. 17-29.

*Voy. le Franc-Parleur* des 19 et 21 décembre 1833, articles signés P. B. (Pierre Bergeron), et principalement un examen raisonné par M. Ph. Lesbroussart, alors administrateur de l'instruction publique, *Revue encyclopédique belge*, t. III, pp. 106-120.

En 1769, le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, animé par les conseils du docte Schoepflin, professeur d'histoire et de droit public à Strasbourg, procura l'érection d'une société littéraire à Bruxelles. Des lettres patentes de Marie-Thérèse, sollicitées par le prince de Stahremberg, l'érigèrent le 16 décembre 1772, en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres. Supprimée lors de l'entrée des Français en Belgique, elle a été rétablie par arrêté royal du 7 mai 1816. Dès le principe, l'Académie compta dans son sein plusieurs savans étrangers qui jouissaient d'une grande réputation, tels que l'astronome Lalande, le naturaliste Valmont de Bomare,

l'historiographe Moreau, le philologue Van Wyn, etc. Les questions proposées par cette société, où ne brillaient pas néanmoins de grandes supériorités, réveillèrent des sympathies littéraires assoupies et sans alimens; elles ouvrirent un champ nouveau à la spéculation et exercèrent sur les esprits une influence qui n'a fait depuis que grandir et multiplier ses heureux effets.

Le 5 janvier 1774, M. de Marci fit à la compagnie la lecture d'un écrit intitulé : *Réflexions sur l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles.* Ce morceau ne regardant que l'économie et la constitution intérieure du corps, n'a pas été imprimé. Ce qui manquait à l'ancienne Académie, c'étaient des penseurs et des écrivains : les hommes instruits n'y faisaient point défaut. Mais cette institution était tout ce qu'elle pouvait être à cette époque.

Voici la liste des secrétaires perpétuels de l'Académie :

MM. Gérard, nommé le 1er février 1769, ayant été créé auditeur à la chambre des comptes, donna sa démission de secrétaire au mois d'avril 1776.

Des Roches, élu académicien le 15 mai 1773, nommé en remplacement de Gérard, mort le 20 mai 1787. *Voy.* sa notice dans le 5e volume des *Anciens Mém., journal*, p. LXI-LXIII.

L'abbé Mann, académicien le 17 février 1774, secrétaire perpétuel le 23 mai 1787.

Ch. Van Hulthem, académicien lors du rétablissement de l'Académie, le 3 juillet 1816, secrétaire le 25 novembre 1817. Il donna sa démission en 1821.

Dewez, académicien le 3 juillet 1816, secrétaire le 13 janvier 1821. Décédé le 20 octobre 1834.

Quetelet. L'Académie a des obligations particulières à ce savant, qui en a étendu les relations et activé les travaux. C'est lui qui a donné au bulletin un intérêt qu'on regrettait de ne pas y trouver.

Dans la liste des derniers membres de l'ancienne Académie qui se trouve dans l'Annuaire, on en a omis deux que signale le *Calendrier de la cour* pour 1794. Or, comme ils ne sont pas dans celui de 1792, et que le calendrier de 1793 n'a pas paru à cause de l'occupation française, il en résulte qu'ils ont été nommés de 1792 à 1794. Ce sont :

MM. Hoppé, attaché à l'ambassade impériale en France;

Et le marquis de Chabert, chef d'escadre, membre de l'Académie royale des sciences de Paris, des Académies des sciences de Londres, Berlin, Stockholm et Bologne.

---

# RECUEIL DE PROVERBES FLAMANDS,

XVme SIÈCLE.

---

Malgré des travaux multipliés, une bonne histoire des proverbes manque encore; et cependant quoi de plus propre à faire connaître le génie des langues et le caractère des peuples, que ces maximes vulgaires, renfermées presque toujours dans un tour vif et précis, et qui constituent la *sagesse des nations?* Les proverbes les plus usuels ont passé à travers les caprices de la mode et les répugnances de la *civilisation* pro-

21.

gressive sans s'altérer ; ils remontent à des époques très-reculées. Ce sont des monumens irrécusables des idées, du langage et souvent des coutumes et des mœurs du passé. M. Mone, qui cite les anciens recueils de proverbes flamands, en a rassemblé plusieurs [1] ; on en trouve également dans le *Belgisch Museum*, ainsi que dans des publications *ex professo* de MM. Willems et G.-J. Meyer [2]. J'ai fait remarquer ailleurs que Molinet était peut-être l'auteur qui nous avait conservé le plus grand nombre de proverbes français [3]. Quant aux proverbes flamands, voici une indication que je n'oserais marquer du nom de *découverte*, bien que je la croie neuve, et que ce mot, appliqué tous les jours à des puérilités, soit absolument sans conséquence.

Je viens d'acquérir à une vente publique qui s'est faite à Hamm, dans le comté de la Marck, en Prusse, un petit in-4°, non rogné (n° 144 du catalogue), im-

[1] F.-J. Mone, *Uebersicht, etc.*, Tuebingen, 1838, 316-319, 385-398. *Anzeiger*, 1834, 101, 202 ; 1835, 73 ; 1836, 452 ; 1837, 322.

[2] G.-J. Meyer, *Oude Nederlandsche spreuken en spreckwoorden*, Groeningen, 1836, in-8° ; J.-F. Willems, *Keur van Nederlandsche spreekwoorden*, enz. Antw., 1824, in-8° ; *Belgisch Museum*, I, 99-136 ; Cf. W. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, Basel, 1839, in-8°. *Sprichwoerter und Sprueche*, 835-836, etc.

[3] *Voy.* mon édition de la *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet*, Brux., 1836, in-8°, p. 72 ; et celle de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, Brux., 1836. X, 5. 6.

primé dans le xvᵉ siècle, à longues lignes, avec des caractères qui ressemblent assez à ceux des premières lettres d'indulgence [1], ou à ceux d'Arnold Therhoernen, de Cologne. Il est sans nom d'imprimeur et sans date, dépourvu de chiffres et de réclames, mais avec des signatures; la dernière est marquée CV, le nombre des feuillets ne dépasse pas 20. Les grandes initiales ont été tracées en rouge, à la main.

Ce volume, que je considère comme rarissime, puisqu'il a échappé au diligent M. Mone, porte pour intitulé : *Incipiunt proverbia seriosa i* (in) *theutonice* (sic) *pma* (prima) *deinde in latino sibi invice* (invicem) *csonantia* (consonantia) *judicio colligentis pulcherrima ac in hominum colloquiis communia.* Chaque proverbe flamand est suivi de sa traduction en latin, mais traduction qui en exprime rarement la naïve énergie et la rondeur. A la fin on lit : *Finiunt* (Finiuntur) *pverbia communia.* Voici quelques-uns de ces proverbes :

1. Also lanck gaet die kruick to water dan si brickt.
*Tot reysas* [2] *ad aquas facit hydria quod luit ipsa,*
*Ad vada tot vadit urna quod ipsa cadit* [3].

[1] Cf. mes recherches à ce sujet dans les Mémoires de l'Académie. *Bulletin de Techener*, 2ᵉ série, mars, 1836, nᵒ 4, pp. 143-144.

[2] Flandricisme, *voyages*.

[3] *Tant va la cruche.....* proverbe mis en variation par Figaro.

2. **Also menich hooft so menighen sin.**
*Quolibet in capite viget ingenium speciale* [1].

3. **Alle riviren lopen in die ze.**
*Ad mare declivus omnis currit cito rivus* [2].

4. **Een man can ghenen dans maken.**
*Solus homo validam nunquam facit ille choream.*

5. **Na grote droocht comt dick groot reghen.**
*Inundans pluvia sequitur post tempora sicca* [3]

Ces proverbes n'ont pas été inconnus au savant Louis Hain, qui, dans son *Repertorium bibliographicum*, tom. II, 2, pp. 162-63, en indique une autre édition anonyme, in-4°, gothique, de 22 feuillets à 40 lignes, au lieu que ceux de la nôtre n'en ont que 33; il signale aussi une édition de 1487, de Nimègue, chez Gérard de Leempt, in-4° [4].

[1] *Tot capita tot sensus.*
[2] *L'eau va toujours à la rivière.*
[3] *Après la pluie vient le beau temps.*
[4] *Voy.* tome VI, n° 2, des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.*

## RÉFLEXIONS SUR LES FINANCES DE LA FLANDRE.

### 1755.

Jean-Jacques-Philippe Vilain, à qui ses services et ses talens valurent les titres de vicomte, de conseiller d'État et de chevalier de St-Étienne [1], était un homme d'une capacité rare, à vues neuves et étendues, et ayant toute l'habileté et toute la fermeté nécessaires

[1] Il fut créé vicomte par lettres du 27 septembre 1758 Sa mort arriva en 1774. Il avait épousé en premières noces Constance de Lunden, d'Anvers, et en secondes, Marie-Angélique-Françoise Du Bois de Schoondorp. Voy. *Lectures relatives à l'histoire des sciences,* Bruxelles, tome I, p. 240 ; et plus haut, p. 125.

pour faire accepter les améliorations qu'il avait conçues. C'est à lui qu'on doit l'initiative du système pénitentiaire qui, *selon l'usage antique et solennel*, nous est revenu ensuite comme une création étrangère [1].

Ses réformes et innovations en matière de finances attirèrent l'attention du comte de Cobenzl, excellent juge du mérite. Il est l'auteur des *Réflexions sur les finances de la Flandre*, imprimées en 1755, vol. in-8° de 296 pag., sans la table; réflexions justes et hardies à la fois, et qui annoncent autant de courage que de sagacité. Il s'y élève surtout contre la maxime que le secret d'une administration ne doit être connu ni des principaux intéressés, ni du souverain même, et se prononce avec force contre l'administration existante. Ce livre remarquable est très-rare; j'en ai acheté, à la vente de M. Le Candele de Ghyseghem, un exemplaire qui a un mérite tout particulier, et qui est digne, par conséquent, d'être signalé non-seulement aux bibliophiles, mais à tous ceux qui prennent intérêt à la littérature nationale.

Cet exemplaire porte deux titres au lieu d'un; sur l'un de ces titres on a ajouté une seconde épigraphe :

*VIx LAboratur dum amatur*
*et sI Laboratur tuNc non amatur*,

[1] *Bibl. Hulth.*, Ms., n° 447.

où se découvre le nom de l'auteur (*Vilain*), ce qui est cause qu'on aura renoncé à ce frontispice. Les pages 9-16 de la préface ont été également refaites, par suite de la suppression à la page 9 de ce paragraphe, après les mots *une sage administration* :

« On n'eût jamais songé à se livrer à une entreprise « aussi frayeuse qu'inutile comme celle de la Coupure (*promenade à Gand*); entreprise formée con- « tre toutes les règles de la prudence la plus ordi- « naire, sans en avoir comparé les dépenses avec « l'utilité qu'on en pouvait vraisemblablement espé- « rer, sans avoir consulté ni les forces ni les moyens « nécessaires pour l'exécuter; entreprise suivie aussi « irrégulièrement qu'elle avait été commencée, et « qui, à la honte de la nation, sera un monument « éternel de son imprudence [1], ainsi qu'une des prin- « cipales époques de sa ruine et une source de re- « grets. Malheur aux peuples où les gens en place ne « savent pas calculer, et où, dans des matières de la « dernière importance, et dont dépend le bonheur « public, ils sont forcés à convenir qu'ils se sont « trompés ! »

Ce qui ajoute le plus de prix à ce volume, c'est une lettre originale de P. F. De Goesin, l'imprimeur du livre. Il résulte de cette lettre, datée du 6 octobre 1772,

[1] Il est inutile de remarquer que cette prédiction ne s'est pas réalisée; une réflexion plus mûre l'aura sans doute fait effacer.

qu'il n'avait imprimé les *Réflexions sur les finances* qu'à QUARANTE exemplaires, mais *avec tant de précaution*, ajoute-t-il, dans son patois thiois-wallon, *qu'il y avoit toujours un homme qui veillit* (veillait) *sur chaque feuille qu'on imprimoit, et la défense étoit tellement, si quelque chose auroit vu le jour hors les 40 exemplaires, qu'on me l'auroit fait sentir jusque dans ma troisième génération.* Voilà un livre libéral exécuté avec des précautions d'inquisiteur; le fait est que, pour être utile, il fallait avant tout beaucoup de circonspection [1].

[1] *Voy.* tome V, nº 4, des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, et la *Revue bibliographique*, de M. Quérard, 1839, nº 6, pp. 222-223.

# ANA.

M. Namur, auteur de plusieurs ouvrages très estimables sur la bibliographie, a donné il y a un mois un catalogue des *Ana*, plus complet et mieux fait que tous ceux qui existent. Mais qui peut se vanter, en quelque sujet si mince même qu'il soit, d'être absolument complet? Quel est le génie assez puissant parmi les mortels pour se vanter d'embrasser un grain de

sable sous toutes ses faces, et de le connaître à fond, sans que rien n'y manque?

Le livre de M. Namur ne perdra donc point de son mérite, si on y signale des omissions inévitables.

Il faudrait être furieusement pédant pour lui reprocher d'avoir oublié :

*Calcographiana, the printseller's chronicle and collector's guide to knowledge and value of engraved british portraits, by J. Caulfield.* London, 1814, in-8°, avec portrait;

*Sconiana, Memoranda of the antiquities, curiosities, history and present state of scone.* Edinb., 1807, 1 vol. in-8°, fig.;

*Selections from the french Anas* (by W. Seward and Philip Smyth). Oxford, 1797, 2 vol. in-12.

Le *Destiniana* est cité par M. Hécart et par M. Namur : brochure extrêmement niaise, qui n'a ici de prix que sa rareté et son titre en *Ana*. Un homme qui ne se sent pas des entrailles de bibliomane, dira dédaigneusement avec La Fontaine :

Je ne l'eusse pas ramassée;

mais un bibliomane à coup sûr la ramassera : *Chacun a sa pensée.*

Le vrai titre de cette brochure est : *Destiniana ou Coup d'œil rapide sur les événemens de la vie de H. J. Le Turc.* Dum spiro spero. Bruxelles, 1814, 24 pag. in-12.

M. Le Turc était né à Londres d'un ingénieur fran-

çais, attaché à l'ambassade de son pays. Il fut retenu longtemps prisonnier en Angleterre pendant les guerres de l'empire, et, dans ses accès de fièvre, il rattache à ce fait toute l'histoire du temps. Il est impossible d'être plus long en 24 pages, plus ridicule et plus ennuyeux.

M. Namur donne l'*Oxoniana*, mais sans dire que l'auteur de cet ouvrage est J. Walker, du nouveau collége, à Oxford.

Il néglige encore plusieurs noms d'auteurs :

Ceux de Ch. Malingreau pour le *Henriana* et le *Fœmineana;* et d'A. Ragueneau, à qui est attribué l'*Ivrogniana.*

Parmi les *Ana* manuscrits, je me permettrai de lui rappeler, pour finir et à charge de revanche :

*Sanctiniana ou bons mots et réponses des saints.* Manuscrit de la bibliothèque de Cambrai, n° 753 du catalogue de M. Le Glay.

Ce recueil est de Guill. Ch. de Plauque, directeur du séminaire de St-Sulpice, au XVIIIe siècle [1].

[1] Cf. le *Serapeum* du dr Naumann, no 1, pp. 8-13.

---

## REMARQUES

SUR

# DIFFÉRENTES LÉGENDES DE SAINT ROMBAUT.

---

La plus ancienne légende flamande de *Saint Rombaut*, que l'on connaisse, est un petit in-8° de neuf cahiers, signés A-I, chacun de 8 feuillets, et par conséquent de 72 feuillets, non chiffrés. Cette pièce est imprimée en vieux flamand et en caractères gothiques; les initiales ont été laissées ouvertes pour être suppléées plus tard en couleur. Point de nom d'endroit ni de date d'impression. Toutes les pages contiennent

21 lignes, excepté la dernière qui en a 19, et plus bas cette annonce : *Gheprent bi my Thomas Vander Noot*. Le titre ou frontispice du livret est une gravure en bois qui représente l'image du saint en mitre et en chape, donnant la bénédiction avec deux doigts de la main droite, ayant dans la gauche une croix longue à deux traverses, et foulant aux pieds son meurtrier qui tient une espèce de houe, outil de maçon, nommé en flamand *hauweel*, instrument du martyre. Au-dessus de cette estampe il y a ce titre : *Hier beghint sinte Rombouts legende*. Cette gravure est répétée *folio verso*, et encore une fois *folio* 12° du cahier G, après la légende et les miracles opérés pendant la vie du saint, et avant ceux faits après sa mort, mais sans titre. Outre ces 3 estampes, il s'en trouve encore 27 dans l'ouvrage, aussi en bois, qui retracent les principales actions du bienheureux ; au-dessus de chacune est un titre, comme sur la première. Toutefois ces gravures ne rappellent aucunement les tableaux de la chapelle qui était au coin du cimetière de l'église métropolitaine, lesquels, après avoir été cachés pendant les troubles de l'invasion française, et la chapelle détruite en juillet 1798, ont été rendus à la lumière et placés dans les bas côtés du chœur de la même église en 1803.

Le jésuite bollandiste Jean-Baptiste du Sollier (*Sollerius*), né à Herseaux, châtellenie de Courtrai, dans les actes de *saint Rombaut*, insérés au 1er tome des Actes des Saints du mois de juillet, et pu-

bliés séparément en 1718, ne parait pas avoir connu cette légende imprimée, puisqu'il n'en a jamais fait mention, et qu'il s'est servi pour légende flamande d'un manuscrit in-12, ou plutôt in-8°, relié en parchemin, écrit assez proprement sur papier, en caractères anciens; les titres, les lettres initiales, les majuscules, et d'autres marques distinctives en rouge. Ce volume se composait de 220 pages, et à la fin de la dernière on lisait ces mots: *Scriptu anno Dni M.d. l v.*, puis au commencement de la 221e: *Een Ave Ma voor die dit heet gescreve op dz sy eeuwolz mz God mach leve. S. Anna va Thiene.* L'époque de 1555 peut être regardée avec d'autant plus de certitude pour celle où ce manuscrit avait été écrit, que toute la condition du volume répondait assez exactement à ce temps. Si la sœur *Anna van Thienen*, religieuse (on ignore dans quel couvent), avait vraiment écrit cette pièce, ou si elle l'avait copiée d'après une pareille, ou si, peut-être un autre moins habile l'avait ainsi transcrite sur l'original, de façon que les erreurs qui s'y rencontraient ne fussent pas d'elle, mais de son copiste, voilà ce qu'il n'est pas facile de décider.

Le frontispice de ce manuscrit était en couleur et représentait *saint Rombaut* en chasuble, tenant de la main droite une palme, symbole ordinaire des martyrs, ayant dans la gauche une croix longue ordinaire, et foulant aux pieds son bourreau. A ses pieds étaient une mitre et une couronne; à sa droite, une religieuse à genoux, vêtue de blanc avec un voile noir; à sa

gauche, une chapelle qui n'avait rien de ressemblant à l'édifice situé au coin du cimetière de l'église métropolitaine, mais que l'on ne pouvait pas assurer non plus avoir quelque rapport avec celle qui fut détruite pendant les troubles du XVI[e] siècle.

Ce manuscrit, devenu la propriété de monsieur H.-M.-F.-J. De Vivario[1], a été entre les mains du père *Du Sollier*; c'est celui sur lequel il a fait imprimer, dans ses *Acta S. Rumoldi, pag.* 154 *et seqq.*, la légende flamande de ce saint, car il y avait écrit lui-même les titres, la division des chapitres, les additions marginales, les nombres des sections ou paragraphes et ceux des pages en chiffres arabes.

Il est très-vraisemblable que cette pièce d'*Anna van Thienen* a été transcrite sur l'imprimé dont nous avons parlé ci-dessus, et que celui-ci aura probablement été traduit d'une autre légende latine, puisque dans le manuscrit, au titre : *Hier wert sinte Rombaut eerst bisscop va duvelen gecosacreert*, qui dans *Du Sollier*, *pag.* 156, fait le *n°* 41, il était ajouté : *Maer it latyn staet dubbelesis mz twe bb.*

Dans le manuscrit on ne s'était pas piqué de toute l'exactitude désirable. On y avait ajouté quelquefois en effet plusieurs mots, et on en avait omis d'autres. On avait transposé, changé; bref, on avait agi assez librement; mais, collation faite avec le susdit imprimé,

[1] On en parle ici d'après une note manuscrite de ce savant d'où ces renseignemens sont tirés.

la substance s'accordait fort bien, sauf qu'au lieu de séparer les titres qui se trouvent, dans le vieil imprimé, au-dessus des estampes, on les avait confondus avec le texte, ce qui le rendait quelquefois peu intelligible. Le père *Du Sollier*, qui ne se doutait point de l'existence de cet imprimé, a suivi servilement le manuscrit, et, ne sachant que faire de ces titres, il les a laissés également intercalés dans le texte, ce qui rend cette légende, déjà un peu défigurée par la religieuse ou son copiste, d'autant plus obscure. Le savant hagiographe n'a pu par là, et par ses additions marginales, que rendre sa leçon encore plus difforme que l'imprimé original.

Les passages les plus remarquables que l'on trouvait de plus dans le manuscrit, étaient ceux qu'on lit dans *Du Sollier, pag.* 162, *n*° 70, *lig.* 6 : *En aen die cappelle — gedient hebben, pag.* 163 ; tout le *n*° 79 jusqu'à : *Mechelen wel. Pag.* 164, après le *n*° 82, dans l'imprimé, deux oraisons à *saint Rombaut*, puis, à peu de chose près, le titre : *Hier eyndet*, etc. Alors : *Int.... jaer....* 877..... *Pag.* 165, *n*° 87 : *Eenyghe willen segghen dat doe ter tyt een clooster gesticht was op sinte Marie-Magdalene haer ghetiden houwede. Deze vrouwe aldus claghende... Pag.* 166, *n*° 96, ajoutez : *Ende een seer —Mechelen. Pag.* 167, *n*° 101 : *Per totum*, où l'on se trompe au sujet de l'an 1369, puisqu'il faut 1368. *Pag. eadem, n*° 104, après ces mots : *Lucas dach*, l'ancien imprimé poursuit : *al heeft men dairaf ghedenckenesse in die heylyghe kercke op sint Symon en*

*Jude, Apostelen avont.* Puis il y a une oraison à *saint Rombaut*, avec une exhortation pour l'invoquer. Après cela on trouve ce qui forme dans *Du Sollier* le *n°* 105, c'est-à-dire : *Int jaer...* 1174 — *fecere beatum.* Puis : *Gheprent bi*, etc., de façon que dans le manuscrit on a ajouté toute la suite, en imitant cependant l'oraison et l'exhortation.

Remarquons ici que, comme l'ancien imprimé mentionne la visite des reliques faite en 1479, ce qui forme dans *Du Sollier* le n° 102, et que le manuscrit portait l'année 1555, il suit nécessairement que l'impression doit avoir eu lieu entre ces deux époques, et que *De Munck*, dans ses *Gedenck-schriften op S. Rombaut*, imprimés in-4° en 1777, et qui contiennent cependant plusieurs pièces très-intéressantes, n'a pas connu cet ancien imprimé, lequel est de la première rareté, non plus que *Du Sollier*, qui rassemble pourtant toutes les relations de la vie du saint qu'il avait pu découvrir.

Nous pourrions faire encore plusieurs observations sur tout ce qui se trouve dans *Du Sollier*, quant à ces légendes, tant latines que flamandes, mais nous nous bornons à renvoyer les curieux aux différens endroits où il en est question, notamment aux *pag.* 10, *n°* 42-29. *N°* 126 *et seqq., et* 153 *post N<sup>um</sup>* 27, *lit. E*, ainsi qu'à la préface desdits *Mémoires de De Munck*, *pag.* IV *et seqq.*, avec cette réflexion cependant qu'il parait résulter de là qu'avant *Balderic*, qui vivait vers 1100, et qui est le premier connu pour avoir fait men-

tion de *saint Rombaut*, et conséquemment aussi avant *Théodoric*, qui écrivit vers 1100 et mourut abbé de l'abbaye de *Saint-Trond*, le 25 avril 1107, il y eut des légendes flamandes de ce saint, qui leur servirent de sources, et qui auraient été conservées par ceux du couvent (chapitre) de *Saint-Rombaut*, outre que l'abbé *Théodoric* peut avoir tiré quelque chose de l'ancien office du saint, qu'on récitait, selon toute apparence, dans le même chapitre. Au reste, *De Munck*, dans sa préface, a fait trop peu d'attention au manuscrit que M. de Vivario lui avait communiqué, et il avance à tort qu'il aurait été écrit vers 1500, puisqu'il doit avoir vu qu'à la fin de ce manuscrit il est dit qu'il a été écrit en 1555. Après quoi, sa conjecture, qu'il aurait été écrit en 1479, même entre le 25 mars et le 6 avril suivant, de l'année 1480, comme étant après Pâques, jour où l'année commençait alors, est tout à fait contradictoire, et conséquemment inadmissible; on ne saurait davantage partager sa crédulité quand il se figure que cette légende a été exposée dans l'église, sur une planche, en 1479; sorte de publicité qui aurait mieux convenu à un abrégé de la vie du saint, adapté à cet usage: de façon qu'il faut s'en tenir à ce que nous avons dit ci-dessus, que l'ancienne légende imprimée qui fait l'objet principal de ces remarques, a été mise au jour entre 1479 et 1555, et qu'il est plus qu'apparent qu'elle a servi de type au manuscrit.

---

# JUSTE-LIPSE ET PLANTIN.

---

M. Wahlen, le plus élégant, le plus coquet de nos typographes, a paré de ses plus jolis ornemens un livre de M. O. Delepierre, intitulé *la Belgique illustrée par les Sciences, les Arts et les Lettres*; esquisse d'un tableau immense, ébauche rapide d'une vaste composition qui demande à être mûrie. Je l'ai dit cent fois : ceux qui ne se trompent jamais sont ceux qui ne font rien. M. Delepierre, qui fait beaucoup, n'a donc pas pu

éviter l'erreur. Celle par laquelle il signale dans Juste-Lipse un *gendre de Plantin* (p. 201), épouvantera les bibliographes ; ils la regarderont comme un crime capital. Hélas ! M. Delepierre a été victime de sa confiance en M. Crapelet. Ce qui est bien plus affligeant, c'est la dispersion des reliques de Juste-Lipse au sein de l'ancienne demeure de Plantin. S'il faut en croire le bruit public, le propriétaire de ces restes vénérables n'a pas pour eux tout le respect qui leur est dû.

A propos de Plantin, l'auteur d'un poëme anonyme sur la typographie, publié en 1832, M. Pelletier, antiquaire et marchand de curiosités à Genève, raconte, d'après M. Renouard, l'origine de la fortune de ce célèbre imprimeur : petit roman assez intéressant et dont la comédie, qui tire parti de tout, pourrait s'accommoder.

M. Delepierre a cru que le nom vulgaire de *Moretus* était *Moreto*. On sait que ce véritable gendre de Plantin s'appelait *Moerentorf*.

---

## Edition lilliputienne de Plantin, 1570.

La typographie s'est exercée de nos jours à réduire les formats et les caractères ; on a fait des éditions mignonnes, des éditions diamans, des éditions microscopiques. En 1830 l'imprimerie normale des Pays-Bas fut toute fière d'avoir condensé sur le recto d'une demi-feuille la loi fondamentale des Pays-Bas qu'on devait déchirer deux ou trois jours après. Le livre le plus exigu est, si je ne me trompe, l'almanach publié chaque année à Carlsruhe, par C.-F. Muller; mais cet almanach est gravé, ce qui change toute la difficulté.

Au surplus, ces jeux qui, jusqu'à un certain point, peuvent tourner à la perfection de l'art, ne datent pas d'aujourd'hui. Voici une édition de Plantin, ignorée des bibliographes, et qui rentre dans la classe des livres nains. L'exemplaire de la bibliothèque royale, que m'a cédé M. De Noter, peintre à Malines, a sa reliure primitive en chagrin noir, avec des fermoirs de cuivre, comme il convient à un bréviaire, car c'en est un. La hauteur des pages est de 33 millimètres, et leur largeur de 23. Le volume porte un titre en rouge et en noir qui lui sert de table :

*Kalendarium. Evangelia 4: Psalmi pœnit. Psal. qui habitæ. Orationes variæ. Antverpiæ, exc., C. Plantinus, MDLXX.*

Sur le verso du titre est la dédicace :

*A mon très honoré seigneur, monseigneur le Prothonotaire d'Angoulesme, abbé de la Chaizedieu, prince très studieux de bonnes lettres, vertus et sciences libérales, prospérité, talent et joye.*

Le caractère romain du calendrier est une espèce de nompareille ou de mignonne; le gothique du texte se rapproche du petit-romain pour les dimensions. Il n'y a point de chiffres, et la dernière signature est Q 5.

Et adonc, messieurs les bibliophiles et bibliomanes précieux, je vous dirai, en manière d'adieu, ce que Plantin disait à son Mécène : *Prospérité, salut et joye!*

—

## LE BIBLIOTHÉCAIRE

DES

# EMPEREURS MAXIMILIEN II ET RODOLPHE II.

---

H. Blotius était bibliothécaire impérial et professeur d'éloquence à l'université de Vienne. A raison de la première de ces charges, il touchait un traitement annuel de 200 florins; quand je dis qu'il le touchait, je dois ajouter que ce n'était pas d'une manière bien régulière, et que souvent on le laissait attendre ses gages et le remboursement de ses avances, au point qu'il avait peine à échapper aux re-

cors. Cependant ayant été institué l'héritier de sa femme et voulant se consacrer uniquement à la bibliothèque de l'empereur, qui porte en effet des traces honorables de sa direction, il offrit à ce monarque de continuer ses fonctions aux conditions suivantes, si au lieu de 200 florins on lui en assignait magnifiquement 300, et si son emploi lui était assuré à vie ou du moins pour dix ans :

1° Afin de s'occuper sans distraction de l'accroissement, de l'embellissement et de la surveillance de la bibliothèque impériale, H. Blotius renoncera à sa chaire d'éloquence.

2° Chaque année il ira au moins une fois à Francfort, à ses frais ; de plus, toujours de ses deniers, il fera de fréquentes excursions pour explorer les bibliothèques des villes, des monastères et des princes, dans le but d'acheter ou de décrire ce qu'il y trouvera de curieux. Durant ces courses, il tâchera de se procurer, soit à prix d'argent soit par prière, des médailles anciennes et modernes, de bons tableaux et d'autres objets propres à augmenter l'éclat de la bibliothèque.

3° Il entretiendra à ses frais deux secrétaires ; l'un le suivra dans ses voyages et sera chargé des descriptions indiquées ci-dessus ; l'autre le remplacera pendant son absence, dans la garde de la bibliothèque.

4° Attendu que cette bibliothèque renferme des livres en presque toutes les langues, H. Blotius, indépendamment des six ou sept qu'il possède, s'engage à apprendre encore le hongrois, le bohème, le croate,

le turc, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque; et comme moyen d'y parvenir plus vite, il se procurera tour à tour des serviteurs hongrois, bohèmes, et d'autres pays. Il s'appliquera en même temps à connaître les poids, mesures et monnaies des diverses contrées, en les rapportant à ceux des anciens Romains, ainsi qu'à ceux de Vienne et de Prague.

5o Enfin, dans l'intérêt de la gloire des grandes familles, il fera peindre sur parchemin les armoiries des princes, comtes, barons et nobles de toute l'Allemagne, avec les portraits des principaux, tirés d'après nature, et accompagnés d'une courte notice contenant les noms, la date de la naissance, du mariage ou des diverses promotions de ces personnages [1].

Et tout cela, dira-t-on, pour la bagatelle de 300 florins? Oui, messieurs, pour 300 florins, ni plus ni moins. Il est vrai que Blotius déclare qu'un autre ne

[1] Je tire ces détails d'un extrait des papiers de Blotius donné par M. Jos. Chmel, p. 346 du 1er vol. de l'ouvrage intitulé : *Die Handschriften der KK. Hofbibliothek in Wien im interesse der Geschichte, besonders der Osterreichischen*. Wien, C. Gerold, 1840, in-8o. Je dois la première connaissance de ce livre remarquable à M. le comte Maurice de Dietrichstein, préfet de la bibliothèque impériale, qui m'a fait l'honneur de me l'envoyer. En louant le travail de M. Chmel comme il le mérite, je remarquerai cependant que ses textes latins sont malheureusement imprimés avec inexactitude, que des mots y sont parfois défigurés et la ponctuation négligée de manière à nuire au sens.

se contenterait pas de 500 florins pour la même besogne; et que dans ce temps-là Philippe de Croy, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et bailli de Tournay et du Tournaisis, Philippe de Croy, l'un des premiers seigneurs du pays, ne recevait à titre de gouverneur, que la modique somme de 312 florins, 17 sous, 2 deniers, tandis que son conseiller et avocat fiscal n'était porté sur les rôles que pour 32 florins, 2 sous, 9 deniers.

O budgétaires constitutionnels, ô financiers progressifs, portez la main de nos poches sur votre conscience, et répondez en toute sincérité : qu'en pensez-vous?

[1] *La Flandre illustrée par l'institution de la Chambre du Roi à Lille, l'an* 1385 ***, *et la liste des gages et pensions des conseillers, ministres et autres officiers au Pais-Bas catholiques, fait en l'an* 1600. Lille, 1713, in-8o, p. 153.

LE FELD-MARÉCHAL

# PRINCE DE LIGNE,

GRAVEUR.

---

Gentilhomme dans toute l'acception du mot, brave comme son épée, brillant, plein de grâce, étincelant d'esprit, d'une étourderie charmante, d'une loyauté à toute épreuve, le prince de Ligne courtisait les lettres et les arts avec plus de zèle que les rois, avec presque autant d'assiduité que les belles. Il avait à Belœil une imprimerie qu'il ne laissait pas chômer;

non content de faire des vers, d'écrire en prose sur tous les sujets, et de jouer de la flûte, il lui vint dans l'idée d'apprendre à graver. M. Adam Bartsch, garde des estampes de la bibliothèque de la cour, à Vienne, lui donna en 1786 quelques leçons. S'il n'en fit pas un écolier très-habile, on ne peut s'empêcher néanmoins de voir avec satisfaction un grand seigneur ambitionner de modestes talens et s'en parer plus fièrement que d'un cordon ou d'une plaque.

M. François Brulliot[1] dit qu'il a gravé une suite de six eaux-fortes, petit in-folio en travers, qui portent son chiffre formé d'un C et d'un L et ont pour titre : *Recueil de six paysages. Premier essai d'un amateur.*

L'œuvre du prince de Ligne à la bibliothèque royale se compose jusqu'ici de 14 pièces ou espèces de griffonnements très-imparfaits, il faut l'avouer. En voici la liste :

1. Un paysage oblong d'après le Guerchin : simples contours; cinq figures.

2. Paysage plus petit, au trait, chaumières et trois figures. A droite dans la marge; Hélène. Au-dessous : *Dédié à ma femme*, nº 83 ou 85.

3. Esquisse d'un tableau du Guerchin, représentant deux femmes, un enfant et un homme du peuple; fond sale, quelques ombres en manière noire; au bas, *Guercino da Cento.*

[1] *Dictionnaire des Monogrammes*, Munich, 1832, in-fº, t. I, p. 173, nº 1372ª.

4. Une tête d'apôtre, quelques ombres sales en manière noire ; à gauche, dans l'encadrement : *Léonard du Vinci*, p. ; à droite n° 1; dans la marge : *Dédié à M. Hazard, de la collection du prince Charles de Ligne.*

5. Un homme couché qui sonne de la conque marine; un autre homme debout. Épreuve sans encadrement et sans monogramme ; au bas : *Guercino da Centa.*

6. Épreuve avec encadrement et monogramme.

7. Épreuve avec une hachure qui coupe l'encadrement par le bas à droite.

8. Une tête de vieille en médaillon, tournée à gauche du spectateur. En haut : *Dédié à ma femme;* au bas : *Léonard de Vinci, de la collection du prince Charles de Ligne*, n° 4; dans le coin à droite : 1783 ou 1788.

9. Épreuve retouchée, le n° 4 est surchargé. Point de millésime.

10. Une tête d'homme dirigée vers la droite et coiffée d'un bonnet; ombres noires et sales; en haut, dans le coin à droite : N° 5 ; en bas à gauche : *Molidor f.*

11. Épreuve moins barbouillée, sans le n° 5.

12. Paysage oblong de la grandeur du n° 1 ; au fond un clocher, à droite un bouquet d'arbres; sur le premier plan trois hommes, dont l'un fait tenir son chapeau à un chien; dans la marge : *Guercino da Centa.*

13. Deux têtes en rouge dans deux médaillons, en forme de baisoir ; au bas : *Annibal Carrache del., de la collection du prince Charles de Ligne.* Cette légende

est en lettres bien formées, ce qui ne s'observe pas dans les autres.

14. Une tête de femme tournée vers la droite; un lis s'élève de ce côté jusqu'à hauteur du nez.

Toutes ces gravures, excepté le n° 5, portent le monogramme de l'auteur.

---

# MARQUES ET DEVISES

DE

## QUELQUES IMPRIMEURS DES PAYS-BAS [1].

---

33. MICHEL HILLENIUS, d'Anvers, *In rapo.* Le temps armé de sa faux et prenant son vol, entre les deux syllabes du mot *Tem-pus*. Autour, ces trois sentences :

[1] J'ai donné 32 autres marques dans le *Bulletin de Techener*, pp. 16 et 142 de la première série. C'est l'échantillon d'une recherche qui n'est pas sans intérêt pour notre histoire typographique.

I. *Nihil opertum quod non revelabitur.* II. *Omnia fert ætas.* III. ουδεν ος̣ι κεκαχυμμενον ο ουχ αποχαλυφθασεν, 1543.

34. Philippe Van Dormael (*Dormalius*), à Louvain. Une panthère ou un tigre tenant un écu orné d'un chiffre en forme de 4, 1614.

35. Toussaint Le Clercq, à Lille, à l'enseigne de St-Ignace. Un cartouche fleuronné au milieu duquel est St-Ignace, 1641.

Le même, le monogramme de Jésus-Christ, 1643.

36. J. Wetstein et G. Smith, à Amsterdam. Une main sortant d'un nuage et qui aiguise un morceau de métal sur une pierre : *terar dum prosim*, 1739.

37. Chrétien Ouwerx, le jeune, à Liége, près de St-Denis, à l'enseigne de la Patience. La Patience sous la figure d'une femme nimbée et tenant une croix à la main : *Patientia victrix*, 1612.

38. Hubert Antoine Velpius, à l'Aigle d'or, près du Palais, à Bruxelles. Le double aigle impérial avec la couronne de l'empire, chargé d'un crucifix : *Sub umbra alarum tuarum protege nos*, 1654.

39. La veuve de Guillaume de Hove ou Hovius, au Paradis terrestre, à Liége. Les armes du prince-évêque Maximilien de Bavière entre les mots *Pietate — et industria*, 1651.

40. Jean Knobbaert. *Typographia Knobbaria apud Franciscum Muller, sub signo S. Petri*, à Anvers. Un cartouche ou cul-de-lampe avec un écusson, chargé

d'un écureuil et sommé d'un heaume ayant le même animal pour cimier, accosté des lettres I.-C. Exergue : *Nulla quies*, 1693.

41. François Simonis et Jacques Zegers, à Louvain. Le double aigle plastronné des armes de Lothier ou de Louvain, 1635.

41. Gilles Denique, à Louvain, un pot de fleurs, 1708.

43. Chrétien Van Lom, à la Haye. Une femme tenant la trompette de la renommée, entourée d'une banderole inscrite du mot *ubique*. Sur le bord de sa robe sont marquées les premières lettres de l'alphabet, ses pieds reposent sur deux volumes avec le mot *semper*. Elle s'appuie sur un écusson chargé du chiffre de l'imprimeur. A sa gauche est une presse et le portrait de Coster, à sa droite on aperçoit dans le lointain un navire fendant les flots. Une lance, un casque, un caducée, un hibou et des livres sont d'autres emblèmes qui environnent cette figure allégorique, gravée par D. Coster, 1724.

44. Pierre Foppens, à Bruxelles. Un génie ailé, présentant des volumes à un autre génie sans ailes, qui semble figurer l'étude et qui a près de lui une table avec un globe et une écritoire. A droite une bibliothèque; dans le fond un paysage. Gravé par F. H. Harrewyns, 1748.

45. François Foppens, à Bruxelles. Le Saint-Esprit, 1719.

46. F. A. Barchon et J. Jacob, à Liége. Le monogramme de Jésus entre deux palmes, 1746.

47. Adrian (sic) Mortjens, à La Haye. Un livre soutenu à droite par une Minerve, à gauche par un génie ailé; derrière, un palmier surmonté d'un cigogne : *Amat libraria curam*, 1697.

48. Baltazar Bellere, à Douay. Le monogramme de Jésus, avec ces mots pour exergue : *Laudabile nomen Domini*, 1598.

49. Jean Havart, rue de Nimy, à Mons. Dans une gloire la Vierge tenant l'enfant Jésus, 1654.

50. Jean Mommaert, à Bruxelles. Un faucon sur un poing; derrière, un palmier : *Post tenebras spero lucem*, 1596.

51. Jacop Beilaert, natif de Zierickzée, établi à Harlem. Un écu incliné, soutenu par un griffon, sommé d'un écu plus petit, chargé d'un poignard en pal et dont l'extrémité est surmontée d'une croix à huit pointes, accompagnée de quatre étoiles, deux à droite et deux à gauche. Le tout sous une nef, couronnée d'un lac et entourée d'un encadrement orné de fleurs, d'oiseaux et de singes, montés l'un sur un lion, l'autre sur un monstre, 1485[1].

[1] Cette liste sera continuée.

---

## Impression de Bruges de l'an 1488,

INCONNUE

A TOUS LES BIBLIOGRAPHES.

---

Colard Mansion, le premier imprimeur connu à Bruges, mourut en 1484, et il ne parait pas que Jean Briton, mort dans cette même ville en 1492, ait été autre chose qu'un calligraphe. Quel est donc l'auteur d'une très-belle impression en six feuillets in-folio de 39 lignes à la page pleine, en lettres de forme de grande dimension, d'une netteté et d'une élégance remarquables?

Au recto du premier feuillet on lit :

Dit es ghemaect te Brugghe
Int jaer Ons Heere duysent vier
Hondert acht en tachtentich den
Sestiensten dach in meye.

24.

Cette pièce finit ainsi : *Item de ostagiers insghelycx hebben ghelycken eedt gedaen ostagiers te zyne naer uutwysen van den voorscr. paeyse.*

Il s'agit en effet de la réconciliation de Maximilien avec les Brugeois.

M. Van Praet, à qui je montrais cette impression il y a quelques années, et qui ne l'avait jamais vue, lui qui avait vu tant de raretés en fait de livres, estimait rondement ces six feuillets un millier de francs. Il ne savait, au reste, à quel typographe en faire honneur [1].

Dira-t-on qu'ils sortent des presses de Gand, où l'on ne peut guère citer vers ce temps qu'Arend de Keysere? Mais rien n'appuie cette supposition à laquelle l'examen des caractères est d'ailleurs très-loin d'être favorable.

Je n'ai déterré qu'un seul exemplaire de cette pièce qui n'est indiquée dans aucun catalogue ni mentionnée par aucun bibliographe.

[1] Voir mes *Nouvelles Arch. hist. des Pays-Bas*, VI, 73, et mon *Troisième mém. sur les deux premiers siècles de l'univ. de Louvain*, p. 17, note.

AUTRE IMPRESSION TRÈS-RARE;

## CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE BONNE-ESPÉRANCE.

---

L'*accord de Maximilien et des Brugeois* est rare au premier degré; il est peut-être unique. L'ouvrage dont je vais parler et dont on aurait peine à citer six ou sept exemplaires, peut être aussi, à bon droit, décoré de l'épithète de *rarissime* qui trompe tant d'amateurs inexpérimentés dans les ventes publiques où on la prodigue avec un sérieux imperturbable.

Il est intitulé :

*Chronicon Ecclesiæ Beatæ Mariæ Virginis Bonæ Spei, ordinis præmonstratensis, ex archivis ejusdem et quibusdam auctoribus compositum per R. D. F. Engelbertum Maghe, quadragesimum secundum abbatem Bonæ Spei, sacræ Majestatis Catholicæ permissu,* MDCCIV, petit in-4°.

Cette chronique de l'abbaye de Bonne-Espérance, située près de Binche en Hainaut et supprimée par les Français en 1796, fut imprimée dans l'abbaye même en 1704, à peu d'exemplaires. On ne l'a jamais vendue; l'abbé en fit cadeau seulement à un petit nombre de personnes, et bientôt après il employa tous les moyens pour les engager à les lui rendre. La bibliothèque royale en possède un provenant de J. B. de Servais, et qui appartient au fonds Van Hulthem, n° 25200. La chronique de Bonne-Espérance n'a pas seulement le mérite de la rareté; elle renferme quantité de diplomes.

Il y a au commencement trois feuillets non chiffrés qui contiennent le titre, l'épître dédicatoire, une pièce de vers latins, adressée à l'auteur, et la faculté d'imprimer; vient ensuite le texte qui finit à la pag. 612; l'*index* est coté 613-618. Le volume finit par un simple feuillet consacré à l'*errata.*

Ce fut la dédicace de l'abbé à ses religieux qui donna occasion de supprimer cet ouvrage. Je la transcrirai ici à cause de sa brièveté.

## DILECTISSIMIS CONFRATRIBUS, PRIORI, ETC.

Sub initium meæ prelaturæ, cum domus nostræ debitis obrutæ statum investigarem, dilectissimi confratres, *quidam Michael Hautepenne, parentibus ostiatim mendicantibus ortus, fatuitate nihilominus prætensæ nobilitatis agitatus, sibi persuadens nos a suis majoribus baronatum Calvimontis in pignus habere*, missis suis frequentibus epistolis sumptuosam litem minatus ni mallemus eum amicabiliter ad istius terræ redemptionem discomputatione fructuum perceptorum admittere, scripta seu tabulas eam concernentes examinare coegit. Ut igitur earum exactam notitiam facilius adipiscerer, Dominicatum seu Toparchiam concernentes curavi antiquitatis ordine transcribi : demum illius transcriptionis utilitatem expertus, similiter omnium aliorum bonorum nostrorum

Il est intitu

*Chronicon*
*Spei, ordinis*
*quibusdam*
*gelbertum M*
*Bonæ Spei*
MDCCIV, 

Cette cl
située pr
Français
en 1704.
l'abbé e
personn
pour l
royale
qui ap
La cl
le m
plor
l
qu
d
p
l

quod agens, multa reperi curiosa gratam, vobisque utilem fore dubi- que historiolam earum vobis con- fuerint vestri progenitores, funda- addiscetis, quibus abbatibus majorem em; quandonam inceperit hocce mo- creverit, quomodo subinde ad magnam iens iterum postea melioratum fuerit, et riosorum animos nonnihil poterunt oblec- materiam pertinenter eloquendi plurima, tacere cogeremini; utimini igitur et gra- orate pro me. Sum,

Dilectissimi domlui confratres,
vester addictissimus famulus
F. Engelbertus Maghe, abbas.

Spei, 1 novembris 1704.

ssage souligné relatif à Michel de Hautepenne éveillé l'attention, on trouva, en suivant la série its relatifs à cet individu et par l'examen des ments rapportés aux chapitres 18, 19, 20, 21 et que les titres de possession de l'abbaye de Bonne- érance sur la baronnie de Chaumont, donnaient grande apparence de fondement aux prétentions *ce certain Michel;* encore que l'abbé le représentât mme issu d'une famille de *mendians.* Cette cir- nstance ayant fait du bruit, l'abbé s'en alarma et fforça de retirer les exemplaires qu'il avait déjà istribués. Voilà ce qui explique leur excessive rareté.

---

# BIBLIOGRAPHIE MUSICALE.

---

M. F.-J. Fétis est, sans contredit, notre maître à tous dans la connaissance approfondie de l'histoire de la musique. Mais la science la plus étendue ne saurait tout voir, et un ignorant peut rencontrer par hasard le fait qui a échappé à l'homme le plus érudit.

M. Fétis donc, t. II, p. 76 de sa *Biographie universelle des Musiciens*, accorde quelques lignes à Josquin Baston, compositeur flamand, qui florissait au

milieu du seizième siècle. Il dit qu'il y a quelques motets de lui dans la collection de Saiblinger et un dans celle de Louvain, de 1559. Or, je trouve encore de lui la musique de cette chanson :

> Toutes les nuicts aussi vient quand je couche
> Le souvenir de vous me resveille (*resveiller*),
> Et quand amour vous contrainct de veiller,
> Cœur langoureux en doux resveil m'approche.

Elle est imprimée pag. XIV et XV d'un recueil intitulé : *Bassus, Jardin musical, contenant plusieurs belles fleurs de chansons à trois parties, choysies d'entre les œuvres de plusieurs auteurs excellents en l'art de musique, propice tant à la voix comme aux instruments. Le premier livre. En Anvers, par Hubert Waelrant et Jean Laer, avec privilège.* Petit in-4° obl., XXX pp.

Ce recueil comprend, en outre, divers morceaux de :

Petit Jan, 3;
Zacheus, 1;
Waelrant, 6;
Jan Loys, 4;
Clemens non Papa, 1.

Il n'est pas cité par M. Fétis à l'article de ce dernier compositeur, non plus que cet autre recueil :

*Premier livre du Recueil des fleurs produictes de la divine musique à trois parties de* (sic) *par Clemens non*

*Papa, Thomas Cricquillon et aultres excellens musichiens. Bassus. Imprimé à Louvain par Pierre Phalese, libraire juré, l'an MDLX, avecq grâce et privilège.* Petit in-4° obl., XLVII pp.

Dans ce volume sont réunis des airs composés sur des paroles françaises, par

Clemens non Papa, 5;
Cricquillon, 5;
Petit Jan, 1;
Christophe Barius, 2;
Benedictus, 1.

Christophe Barius, dont on a lu le nom, est même entièrement omis par M. Fétis.

Ce docte écrivain n'ayant pas mentionné Ghibeli ni donné la liste complète des compositions et des impressions d'Antonio Gardane de Venise, dont il parle t. IV, p. 265; il m'excusera de signaler ici ce volume que je viens de sauver de la destruction :

*Bassus di Heliseo Ghibeli. Il primo libro di madrigali* (au nombre de 30), *a tre voci a note negre novamente per Antonio Gardane ristampato et da molti errori emendato. In Venetia apresso di Antonio Gardane.* 1552. Petit in-4° obl.

J'ai acheté les trois pièces qui m'ont fourni cet article à M. J.-B. De Noter, peintre à Malines, et je les ai déposées à la bibliothèque royale, qui possède un certain nombre de morceaux curieux d'ancienne musique, que j'espère augmenter avec le temps.

A ce propos je remarquerai que dans le catalogue de la bibliothèque de Van Hulthem, sous le n° 9738, on a placé parmi les traités de musique : *An inquiry into the ancient greek game, supposed to have been invented by Palamedes, etc. London*, 1801, in-4°. Le rédacteur s'est imaginé qu'il s'agissait de la *gamme* des Grecs, et il est question du jeu des échecs (*game of Palamedes*) !

Au reste les plus exercés tombent dans de pareilles méprises et il n'y a guère que les demi-savans qui en jettent les hauts cris.

— —

## Post-Scriptum.

Pendant l'impression de ce volume la bibliothèque royale s'est procuré trois nouveaux recueils périodiques (nos 60-62, voy. p. 60), savoir :

I. *Tydschrift voor algemeine Munt en Penningkunde, uitgegeven door P.-O. Van der Chys*, Leyden, J.-C. Cyfvur.

II. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, etc., von Dr. Robert Naumann*, Leipzig, jan. 1840.

III. *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, par MM. A. Leroy et A. Dinaux, Valenciennes.

Depuis que j'ai communiqué à l'Académie ma notice sur l'archidiacre Foppens, le *Messager des sciences historiques* a publié un poëme latin de Dominique Foppens, chanoine d'Anderlecht, son frère. M. Gautier, à qui le *Messager* est redevable de ce poëme, a cru que l'*Histoire de Bruxelles* conservée en manuscrit à la bibliothèque royale, était de ce Dominique Foppens. Il est tombé dans l'erreur; l'*Histoire de Bruxelles*, ainsi que je l'ai dit, appartient à l'archidiacre. M. De Ram, qui possède plusieurs manuscrits de ce dernier, a entre les mains le recueil relatif à l'inquisition et au concile de Trente.

A la liste des mémoires académiques manuscrits et inédits conservés à la bibliothèque royale (voy. p. 177 nos 123-130), il faut ajouter :

160. Verhoeven (W.-G.-F.). *Historische en oordeelkundighe aentekeningen op de vraege : welke syn de voornaemste veranderinghe, welke de stigting der groote abdyen, binnen de Nederlanden, in den* IXe *eeuw, hebben toe gebraght aen onse zeden, aen borgerlyke regering en aen onse gebruycken?* In-folio, fonds Van Hulthem, no 204 (5).

Dans une notice sur Verhoeven destinée à l'Académie, je donnerai l'énumération exacte des mémoires qu'il avait rédigés pour cette compagnie.

161. Réponse (en latin) à la question proposée par l'Académie de Bruxelles, sur cette question : Quel était l'état des villes des Pays-Bas avant le VIIe siècle? In-fol., ib., 241.

**162.** Mémoire pour servir à l'histoire d'Herman de Saxe, comte de Toringe, le premier époux de Richilde, comtesse de Hainaut. Lu à la séance du 5 février 1787 et à celle du 20 mars 1787. In-fol., 10 pp.

Inachevé. Ce mémoire n'est pas de la même écriture que celui qui traite du domaine royal sous le dernier des Lothaires, ainsi que le dit le catalogue, n° 410.

**163.** Van Hulthem (Ch.). Antwoord op de vraege : welke waren de landstrecken, enz., réponse à cette question : Quelles étaient les contrées de l'ancienne Flandre formant le comté de Baudouin-Bras-de-Fer? In-4°, ib., n° 595.

**164.** Mémoire pour servir à l'histoire des comtes d'Ardennes.—Mémoire sur les premiers comtes de Louvain (voir mes *Archives historiques*, v, 28-56, 69-93). Ib., n° 690 (1 et 2).

**165.** Dom Berthod, mémoire sur quelques mss. de la bibl. de l'abbaye de St-Vincent à Besançon, in-fol. n°s 886 et 887.

Se trouve encore dans le n° 891 (4). On en lit un extrait dans le journal des séances, 19 février 1777, mém. t. II, p. XLIV.

**166.** Paquot, mémoire concernant le voyage littéraire que Dom Berthod vient de faire dans les Pays-Bas, 1774, in-fol., n° 866.

Le *Voyage littéraire de Dom Berthod* a été publié par M. Voisin dans le *Messager des sciences et des arts*, 1838, 1re livraison, Gand, Heubelynck, 1838, 48 pp. in-8°, et tiré à part. Il avait été lu le 21 décembre 1776.

**167. Baert (Ph.), mémoires et documents sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas. Ib., nos 844-852.**

Voici ce qu'on lit relativement à ce travail que M. Le Mayeur a consulté, dans le rapport manuscrit de Des Roches au prince de Starhemberg, sur l'Académie de Bruxelles (16 sept. 1777).

« ... Ce rapport fut suivi d'un autre qui regarde le sieur Ph. Baert, demeurant en cette ville. C'est un auteur qui s'occupe depuis plusieurs années à faire des recherches sur la vie et les ouvrages des plus fameux sculpteurs et architectes des Pays-Bas. Pour ce sujet, il n'a épargné ni peines ni dépenses, ni voyages. *Il a présenté à l'Académie une partie de son travail;* on y remarque une grande exactitude et des anecdotes piquantes. Pour conduire à sa perfection un ouvrage de cette nature, ouvrage qui manque aux Pays-Bas, l'auteur doit nécessairement recourir aux archives des monastères, communautés, chapitres, paroisses, etc. Ces lieux sont d'un accès difficile : un homme sans crédit et sans appui n'y rencontre souvent que des rebuts et des mortifications. Le sieur Baert a plus d'une fois éprouvé ces fâcheux contretemps : c'est donc uniquement dans le dessein de faciliter son entreprise qu'il *a présenté une requête à l'Académie* pour obtenir, par son intercession, des lettres de S. A. R. ou de S. E. le ministre, qui lui serviront de recommandation auprès de ceux qui peuvent lui ouvrir ces archives, et communiquer les extraits dont il a besoin. Persuadée du bon usage que le sieur Baert pourrait faire d'un pareil secours, l'Académie résolut de demander pour lui ces lettres si nécessaires, et M. le président voulut bien se charger d'appuyer sa demande auprès de S. E. le ministre plénipotentiaire. »

# TABLE DES MATIÈRES.

La vignette représente la marque que l'archiduchesse Marguerite, la GENTE DAMOISELLE, faisait apposer sur tous ses livres.

CORRIGENDA. P. XII, l. 14, VELUTR, lisez VELUTI. — P. 10, l. 10, VON, lisez VAN.—P. 20, l. 4, MATHUS, lisez MATIUS.—P. 40, l. 6, LEBOURG, lisez SEBOURG.— P. 42, l. 16, DES FLANDRES, lisez DE FLANDRES.— P. 58, l. 20, PIRS, lisez PRÈS. IB., l. 28, JOUSTES, lisez JOUSTER. — P. 151, l. 11, HEINECKER, lisez HEINECKEN.

